Le tirage des deux éditions du samedi, certifié par l'A. B. C., fait de "L'Action Catholique" un des meilleurs médiums français d'annonces du pays.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — *"Instaurare omnia in Christo"* — Directeur, Jules DORION

Vingt-quatrième année — No 7715 — *QUEBEC — Canada* — Lundi, 16 novembre 1931 — Membre de l'A. B. C. — Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

CALENDRIER

Soleil lever, 6.51 — Coucher, 4.11
Lune, 1.27 p.m.

QUARANTE-HEURES
Maison Ste-Madeleine

FETE DU JOUR
Saint Edmond, évêque et confesseur.

Max. 36 Min. 32

PRONOSTIQUE
Plus frais. — Averses locales.

LA BATAILLE FAIT RAGE SUR LA RIVIERE NONNI

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

AUX INDES

DEOALI (Inde) — Par souscription les catholiques du diocèse de Poona ont élevé un monument à un missionnaire catholique, le P. Chiapupi. Il était resté huit ans à Decalt, secourant toutes les misères autour de lui. Il s'était donné beaucoup de mal pour ouvrir une école: il la construisit lui-même, trouvait de droite et de gauche l'argent qu'il lui fallait pour payer les maîtres, acheter les livres et les fournitures de ses élèves. Il ne mangeait que ce que des amis charitables lui faisaient porter, et consumait tout ce qu'il pouvait recevoir d'aumônes à sa chère Ecole Notre-Dame de Lourdes, qui comptait à sa mort 250 élèves.

EN TCHECO-SLOVAQUIE

PRAGUE, — (C. Sp.) — Une dépêche de Rome annonce officiellement la nomination de Mgr Charles Kaspar, évêque de Hradec Kralové (Koenigsraetz) au siège archiépiscopal de Prague. Il succède à Mgr Kordac.

Mgr Maurice Picha, vicaire du chapitre de Prague, est nommé évêque de Hradec Kralové; Mgr Kupka, déjà administrateur apostolique de Brno, est nommé évêque de ce diocèse; enfin, Mgr Weber est nommé évêque de Litomerice, où il était chanoine de la cathédrale.

A MADRID

Madrid, — (C. Sp.) — Mgr Tedeschini, nonce apostolique, à Madrid, après une entrevue avec M. Lerroux, a déclaré qu'il ne se rendrait pas pour le moment à Rome, car le Vatican se considère actuellement comme suffisamment renseigné.

Mgr Tedeschini a ajouté que l'Eglise a donné, au cours des derniers événements politiques particulièrement critiques pour son développement en Espagne, de grandes preuves de son large esprit de tolérance et de concorde. Elle a montré également son désir de ne pas créer de difficultés à l'Etat.

Le nonce, sur ce dernier point, a fait remarquer que l'Etat espagnol n'a pas usé de réciprocité vis-à-vis de l'Eglise.

LE SEUL MOYEN D'ASSURER L'ORDRE ET LA STABILITE

LA FEDERATION AGRARIENNE D'AUTRICHE DEMANDE LA DISSOLUTION DES FORMATIONS ARMEES

Vienne (C. Sp.) — La Fédération agrarienne a publié, un manifeste préconisant la dissolution de toutes les formations armées, à quelque parti qu'elles appartiennent, et la lutte pour la création d'une milice comme seul moyen de consolider sufflasamment l'Etat pour lui permettre d'assurer l'ordre et la stabilité. Ce manifeste retient d'autant plus l'attention qu'un des membres les plus en vue du parti de la Fédération agrarienne est le ministre de l'Intérieur à qui l'on prête l'intention de dissoudre les formations armées.

A diverses reprises déjà, la Fédération agrarienne a réclamé la création d'une milice. Elle ne se dissimule pas les obstacles qu'y opposent les traités, puisqu'elles parle de lutter pour en faire triompher le principe.

Par ailleurs, le gouvernement provincial de Carinthie vient d'adopter à l'unanimité une résolution invitant le gouvernement fédéral à procéder au désarmement et à la dissolution de toutes les formations armées et à interdire aux civils le port de l'uniforme.

La résolution demande, en outre, que, dans l'intérêt de la paix intérieure, la République d'Autriche porte effectif de son armée régulière au maximum prévu par le traité de St-Germain, c'est-à-dire à 30,000 hommes, au lieu des 18,000 hommes dont elle se compose actuellement.

UNE VICTOIRE DES FASCISTES EN ALLEMAGNE

Berlin, 16. — (U.P.)—La menace du parti fasciste d'Adolf Hitler contre le gouvernement du chancelier Bruening est devenue plus grave aujourd'hui, par suite de la victoire écrasante des Fascistes aux élections de Hesse.

Les Hitlérites ont remporté un succès qui dépasse leurs espérances. Ils ont gagné 27 sièges à la Diète.

ILS SONT ACCUSES

Santiago. — C. S. — Au Chili, le Parlement a décrété la mise en accusation du président Ibanez pour violation de la Constitution, et de l'ex-ministre Carlos Castro Ruiz, à cause des réformes qu'il a introduites dans la Compagnie des nitrates.

$56,777,750 EN TRAVAUX AU CANADA

Voilà le montant qui a été approuvé par le gouvernement fédéral, en vue de remédier à la crise du chômage.— La part de notre province est de $7,005,000 — La part d'Ottawa.

A QUEBEC

Ottawa, 16 — Les travaux du chômage entrepris dans les différentes parties du Canada représentent maintenant une somme totale de $6,777,750 dont $35,016,043 seront payés par le gouvernement fédéral, le reste par les provinces et les municipalités.

Dans la somme totale il y a $5,331,937 qui sont des entreprises fédérales seulement sans aucune contribution de la part des provinces.

Le ministre du travail annonce que jusqu'à date les entreprises autorisées dans la province de Québec représentent une somme de $7,005,000 dont $1,770,000 seront la part du gouvernement fédéral. Voici comment cette somme est repartî :

Cité de Québec:—Aqueduc, travaux de voirie, édifices municipeux	$1,200,000	$300,000
Cité de Verdun—Travaux de canalisation, système de pompes, etc	$400,000	100,000
Cité de Granby—Aqueduc, truction d'égouts, poste de feu et de la police	100,000	25,000
Cité de Montréal—Ile Ste-Hélène, parcs, bains publics, carré Bellerive, marché Maisonneuve, construction de terrains de jeu, tunnel de la côte des Neiges, marché St-Jean-Baptiste, tunnel du boulevard St-Joseph avenue Papineau, endroits de parquage et garages, tunnel de la rue Salaberry	4,800,000	1,200,000
Cité de Sherbrooke:—Ouverture et réparations des rues, pavages de trottoirs, construction d'égouts	320,000	80,000
Cité de St-Jean: — Aqueduc et tuyaux d'égouts, pavages	110,000	27,550
Total des travaux aux municipalités	$930,000	$1,732,500
Charlesbourg:— jardin zoologique	75,000	37,500
Grand total	$7,005,000	$1,770,000

PROGRES DES PREPARATIFS DE L'EMPRUNT

Les comités en charge de la campagne sont constitués. — Deux séries : dans 5 et 10 ans.— Un comité d'aviseurs honoraires.— Les noms.

LE 23 NOVEMBRE

Ottawa, 16. — Les préparatifs pour l'emprunt domestique qui sera lancé le 23 novembre avancent rapidement. Les comités qui seront chargés du succès de la compagne ont été annoncés hier soir. Bien que rien d'officiel n'ait été rapporté à cet effet, l'on dit que le nouvel emprunt sera remboursable la première série dans cinq ans et la seconde série dans dix ans. Il n'y aurait pas de série remboursable dans plus de dix ans. L'emprunt du Service National est considéré comme une espèce de finance temporaire qui sera remboursé s'il se peut durant la vie de la génération qui a contracté la dette. Comme le gouvernement canadien a un gros programme de nouvelle finance pour 1933 et 1934 alors que de forts emprunts de guerre vont devenir échus, les échanges de l'emprunt actuel seront probable-

(Suite à la page 7)

A L'ACADEMIE DES INSCRIPTIONS

Paris — C. S. — M. Charles Kuentz a présenté à l'Académie des inscriptions et belles lettres, la découverte qu'il vient de faire d'un nouveau traité de morale égyptien remontant au début du 2e millénaire avant Jésus-Christ. Il s'agit d'une apologie de la royauté et d'une exhortation à la servir loyalement.

M. Dussaud a ensuite communiqué une étude du R. P. Rousevalle, professeur à l'Université de Beyrouth, sur une inscription araméenne découverte dans la région d'Alep. Ce texte remonte au milieu du VIIe siècle avant notre ère.

Ottawa, 16 — Le feu a éclaté dans la salle paroissiale de Wrightville, hier matin, au moment où l'abbé Josaphat Gauvreau se préparait à chanter sa messe. Environ 400 paroissiens qui étaient présent sont sorti précipitamment de la chapelle, le feu n'a toutefois causé que pour mille dollars de dégâts.

F. CHARPENTIER EST CHOISI

Ottawa, 16 — Par un vote de 567 à 546 M. Féchevin Fulgence Charpentier a été choisi hier après midi contre l'échevin Aristide Bélanger, comme candidat officiel des canadiens-français au bureau de contrôle. Les élections municipales à Ottawa auront lieu le 7 décembre. L'échevin Wilfrid St-Aubin n'a obtenu que 239 votes et a été éliminé au premier tour de scrutin.

ON RAPPORTE UN MOUVEMENT REMARQUABLE

Pour le commerce du grain sur les lignes du Canadien National.— Trois fois plus de grain vendu et chargé depuis le 15 octobre 1931.

QUELQUES CHIFFRES

Winnipeg, 16. — L'on rapporte un remarquable mouvement de grain sur les lignes du Canadien National depuis le 15 octobre dernier. La quantité de grain vendu et chargé est près de trois fois plus considérable que celle vendue et chargée durant la période de 1930 correspondante. Un rapport publié par M. T. P. White, surintendant du service des wagons du Canadien National indique un total de 23,341 wagons chargés avec 33,248,000 boisseaux de grain depuis le 15 octobre dernier alors que durant la même période l'an dernier il fut chargé 9,021 wagons avec 12,249,000 boisseaux. Durant la même période il a été transporté aux point de chargement 42,152,000 boisseaux contre 18,326,000 l'an dernier.

Vendredi dernier il a été vendu 2,528,000 boisseaux et il a été chargé 2,215,000 boisseaux dans 1,533 wagons. Les élévateurs ruraux le long des lignes du Canadien National renferment maintenant 35,455,000 boisseaux et ceux des grands lacs 58,222,000 boisseaux. Il y a 4,252 wagons en transit vers les Grands Lacs. Les élévateurs de Vancouver renferment 18,641,000 boisseaux.

DEUX VICTIMES ONT SUCCOMBE

Montréal, 16 — On se souvient de cet accident survenu dans l'est de la ville au cours duquel toute une famille faillit périr asphyxiée, par du gaz naturel qui se dégageait d'un puits dans la cave. Cinq membres de la famille Hotasky étaient à l'hôpital depuis ce temps. La mère, âgée de 41 ans et le garçon 17 ans, sont morts vendredi et samedi et un verdict de mort accidentelle a été rendu dans les deux cas. Il appert que l'accident survint lorsque M. Hotasky, dit Hokola, voulut allumer sa fournaise. Tout près de la fournaise se trouvait un tuyau conduisant le gaz naturel. Ce dernier fit explosion blessant les cinq membres de la famille et causant des dommages considérables.

DEUIL POUR LE R. P. ARCHAMBAULT

Montréal, 16. — Le major docteur Gustave Archambault, chef de services à l'hôpital Notre-Dame, Chevalier de la Légion d'Honneur, officier d'Académie, d'recteur de l'hôpital laval général No. 6, pendant la guerre, spécialiste très écouté en dermatologie et en syphiligraphie, est décédé hier soir, à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 48 ans.

Le Dr Archambault était le fils de feu le Dr Gaspard Archambault. Né à Montréal, il étudia la médecine à l'université Laval et fut admis à la pratique de la médecine en 1905. Il était professeur à l'université de Montréal depuis plusieurs années et a occupé des postes élevés dans la métropole.

Le défunt était le frère du Rév. Père Archambault, S.J., et de l'honorable juge J. Archambault, tous deux de Montréal.

DIX MILLIONS A PERCEVOIR

Montréal, 15. — Le trésor municipal a $10,000,000 à percevoir en taxes d'expropriations, ce qui donne un intérêt de $6,0,000 à débourser jusqu'à versement complet de la somme précitée. Le conseil municipal n'a pas réussi à en venir à une entente concernant les expropriations et les choses en sont là. On se demande comment la ville en sortira.

LE VAINQUEUR

Henri VAN HOOF, le vainqueur du concours international d'éloquence, tenu récemment à Washington. M. Van Hoof est Hollandais.

PASSAGERS A BORD DE CES DEUX CARGOS

Une décision de la Cie de navigation du Canadien National.— Le "Pathfinder" et le "Skirmisher".— Vingt passagers de première.— Prix très bas.

AUX ANTILLES

Montréal, 16. — La Canadian National Steamships annonce aujourd'hui que deux de ses cargos transporteront aussi des passagers de Montréal et plus tard de Halifax jusqu'aux Bermudes, les Antilles Françaises et les Antilles Anglaises.

Ces deux bateaux, le "Canadian Pathfinder" et le "Canadian Skirmisher" ont été construits durant la guerre. Plus tard ils furent aménagés pour le transport de passagers pendant la construction des navires du type "Lady" qui sont maintenant affectés au service régulier entre Montréal, Halifax, Boston et les Antilles. Le premier partira de Montréal le 28 novembre et le second partira de Halifax plus tard. Tous deux peuvent transporter vingt passagers de première.

Ces vaisseaux n'étant pas des paquebots réguliers bien que possédant tout le confort que l'on offre généralement aux voyageurs pourront offrir une croisière de 57 jours à un prix plus bas que la moitié du tarif ordinaire sur le même parcours. Ils feront escale, périodiquement, aux Bermudes, St-Kitts, Antigua, la Guadeloupe, la Martinique, Sainte Lucie, la Barbade, la Grenade, Trinidad t la Guyane Anglaise.

ECRASE SOUS UNE CHARGE DE BILLE DE BOIS

Ottawa, 16. — Paul-Emile Giroard, 14 ans, du lac Ste-Marie, a été tué presque instantanément samedi après-midi, quand les billes de bois chargées sur une voiture roulèrent accidentellement sur lui. Il sortait d'en-dessous de la voiture quand la chaine qui retenait les billets se brisa. Il fut affreusement broyé sous la charge.

DEVANT LE RECORDER

Montréal, 16—Le recorder Morrisson a eu un cas triste à régler samedi matin quand Barnabé Dessaresarti, 16 ans, a comparu devant lui pour vagabondage, la nuit. Le gamin affecha une marque qui lui attira de vertes semonces de la part du recorder. Ce dernier le menaça même du fouet et finalement lui ordonna de revenir devant lui avec sa mère le 20.

Les Japonais avancent dans la direction d'Angachi. — Les résidents japonais de Tsitsihar ont évacué la ville.— On prévoit un bombardement par les avions japonais.— Les Russes et le conflit mandchou.— Au Conseil de la S. D. N.

UNE NOTE CHINOISE

Tokio, 16. — U.P. — Le gouvernement japonais a donné instruction à ses représentants à la Société des Nations d'annoncer un retrait conditionnel des troupes japonaises en Mandchourie, c'est-à-dire lorsque les "5 points" du baron Shidehara, ministre des affaires étrangères, auront été exécutés.

Le délégué japonais à la S.D.N. fera connaître ses instructions lors de la réunion du Conseil, à Paris.

Le gouvernement de Tokio annonce également qu'il n'a pas reçu de confirmation au sujet des nouvelles qui annonçaient une reprise des hostilités en Mandchourie.

On a publié une note de la Chine dans laquelle elle offre de prendre le contrôle des régions actuellement occupées par les soldats japonais, en conformité avec une résolution de Genève. Le Japon a refusé cette offre et il insiste pour que le Japon accepte de négocier directement pour le règlement de ce différend.

1—La répudiation mutuelle d'une politique agressive;

2—Le respect de l'intégrité territoriale de la Chine;

3—La suppression de tous les mouvements organisés contre le Japon;

4—La protection des Japonais en Mandchourie;

5—Le respect des droits du Japon en Mandchoirie.

LES JAPONAIS AVANCENT

Moukden, 16. — U.P. — Grâce à son artillerie et à ses avions, l'armée japonaise a pu faire une avance, aujourd'hui, vers Angachi. Une attaque japonaise a forcé les Chinois à reculer dans la région de la rivière Nonni.

Les rapports qui arrivent de cette région disent que partout on se bat depuis le lever du soleil. Les adversaires en sont venu aux prises sur un large front, au sud d'Angachi, centre de la défense du général Ma.

Un communiqué dit que la cavalerie chinoise a coupé les communications entre Taonan et les troupes japonaises de la région de la rivière Nonni.

(Suite à la page 7)

LE SENATEUR V. BERARD EST MORT A PARIS

Il était âgé de 67 ans.— Il représentait le Jura depuis 1920.— Il laisse une oeuvre considérable. — Les questions homériques.

POLITIQUE ETRANGERE

Paris. — M. Victor Bérard, sénateur du Jura, président de la commission des Affaires étrangères, est mort. Il était âgé de 67 ans.

Victor Bérard était né à Morez (Jura) en 1864. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure et membre de l'Ecole Française d'Athènes, il fut reçu docteur ès lettres en 1894 avec une thèse sur l'Origine des cultes arcadiens.

Il s'était passionné pour les questions homériques. Dans les "Phéniciens et l'Odyssée" (1902-1903), il montra combien fidèles y sont les descriptions de la Méditerranée.

On lui doit une exégèse approfondie avec traduction de l'"Odyssée" (1925). Il a en outre publié de brillantes études de politique étrangère: "La Macédoine"; "Les Affaires de Crète"; "La Politique du Sultan"; "L'Angleterre et l'impérialisme"; "Questions extérieures"; Pro Macedonia"; "L'Action austro-russe; "La Révolte de l'Asie"; "L'Affaire marocaine"; "La France et Guillaume II"; "La Révolution turque"; "Révolutions de la Perse"; "La Mort de Stamboul"; "La Serbie"; L'"Eternelle Allemagne". Un mensonge de la science allemande".

Il avait été élu sénateur du Jura en 1920.

LA COMMUTATION A ETE DEMANDEE AU GOUVERNEUR

Ottawa, 16. — La commutation de la sentence de mort prononcée contre Alphonse Bureau, qui doit être pendu vendredi à Québec pour le meurtre de Yvonne Poulin, a été demandée au gouverneur en conseil, le ministère de la justice étudie le dossier et une décision sera prise aujourd'hui ou demain par le cabinet.

LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT

FORTE TEMPETE A OTTAWA

Ottawa, 16 — Une forte tempête de neige et de pluie est passée sur Ottawa hier rendant la circulation très difficile. Les tramways ont du même suspendre leur service pendant quelque temps; plusieurs appareils de téléphone ont été mis hors de service. Il est tombé un pouce de neige. L'année dernière, la première neige était tombée le 26 novembre.

EN VISITE AUX E.-U

Sir Arthur BROWN, l'homme qui survola l'Atlantique avant Lindberg, photographié à son arrivée à New-York, dernièrement.

FUNERAILLES DU CHANOINE R.-T. LAPOINTE

Elles ont eu lieu samedi. — Le service fut chanté par S. Exc. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa.—Une nombreuse assistance. — Les parents du défunt.

A OTTAWA

Ottawa, 16 — La population d'Ottawa a fait samedi d'imposantes funérailles à M. le chanoine Raoul T. Lapointe, curé de la basilique pendant six ans et depuis deux ans chapelain de l'Hospice St-Charles. M. le chanoine Lapointe, enfant de la capitale, exerçait son ministère à Ottawa depuis vingt-deux ans. La foule qui assistait aux funérailles, de même que la veille à la translation des restes, atteste que la mort du chanoine Lapointe a causé un grand deuil dans le diocèse d'Ottawa. Outre des centaines de citoyens il y avait des membres du clergé venant de toutes les parties du diocèse d'Ottawa et plusieurs de différents diocèses mêmes éloignés de la capitale. Les communautés de la ville étaient largement représentées.

Lors de la translation des restes, de l'hospice St-Charles à la basilique, Mgr Sylvio Corbeil, supérieur du Grand Séminaire, officia à la levée du corps. Après cette brève cérémonie, le cortège se mit en marche, les porteurs étaient Mgr Joseph Lebeau chanceller du diocèse le chanoine J. A. Myrand, curé de Ste-Jeanne, le chanoine O. Lalonde, curé de la basilique, l'abbé L. C. Raymond, curé d'Aylmer, l'abbé J. Ethier, procureur du séminaire et l'abbé A. Carrière, curé de St-Rédempteur, Hull.

Les porteurs ont marché à côté du corbillard jusqu'à l'église. Immédiatement à l'arrière marchaient S. E. Mgr G. Forbes, archevêque d'Otta-

(Suite à la septième page)

DANS LA POLICE DE MONTREAL

Montréal, 16 — Le comité exécutif reprendra mardi l'étude commencée au sujet du service de la police. On dit qu'un officier supérieur a été suspendu et que d'autres réformes doivent être faites. Le directeur Dufresne est revenu d'Europe hier soir et doit assister à la réunion de mardi. On va même jusqu'à dire que sa démission serait demandée.

IL EST MORT

Montréal, 16. — Joseph Saint-Cyr, 34 ans, de Verdun, est mort hier, de blessures infligées la semaine dernière lorsque le feu détruisit le lit sur lequel il était couché.

LA CAUSE DE MARGUERITE BOURGEOYS

Une lettre pastorale de l'administrateur apostolique de Montréal.— Mgr Gauthier rend compte de son dernier voyage au Vatican.

DES REQUETES

Montréal, 16. — S. Ex. Mgr Gauthier, administrateur apostolique de Montréal, a fait lire dans toutes les églises du diocèse, hier, une lettre pastorale dans laquelle on apprend que la béatification de la Vénérable Marguerite Bourgeoys est presque assurée. En effet, le Saint-Père a permis à la Congrégation des Rites du Vatican de commencer bientôt le procès de béatification de Marguerite Bourgeoys.

Les efforts en vue de cette béatification commencèrent à Montréal il y a très longtemps, soit en 1869. Des enquêtes soignées furent faites pour prouver la sainteté de cette femme.

La lettre de Son Excellence Mgr Gauthier se lit comme suit :

"Je suis de retour de Rome où j'ai eu l'honneur de remettre dans les mains du Saint-Père, à une audience qu'il m'a accordée le 2 octobre, le volume contenant les milliers de signatures recueillies en vue de la béatification de la vénérable Marguerite Bourgeyos. Sa Sainteté a condescendu à me recevoir avec affabilité, et, plus tard, elle m'a adressé, par la

(Suite à la page 7)

LE MEURTRIER SE LIVRE A LA POLICE

Montréal, 16 — Un autre meurtre vient d'être enregistré dans notre ville. Cette fois le meurtrier s'est livré immédiatement à la police. Il s'agit d'une mulatre du nom de James-B. Harris, co-propriétaire du club Standard, rue St-Antoine, qui a été tué de deux coups de feu, au cours d'une discussion par Rubbin-Dennis Saunders, 49 ans. C'est pour un motif d'argent que les deux hommes se sont querellés, Saunders en se livrant à la police a déclaré qu'il avait investi un fort montant dans les affaires de Harris et n'avait jamais rien reçu. Il discuta avec lui samedi après-midi et finit par tirer. Harris après avoir reçu deux coups de feu aurait eu le courage de monter deux étages pour aller mourir dans sa chambre. Saunders a déclaré à la police que Harris aurait tué un policier à Louisville, dans le eKntucky. Il est détenu comme témoin pour l'enquête du coroner ce matin.

ECOLE DE MUSIQUE

Ottawa, 16. — L'école de musique sacrée de l'université d'Ottawa, dont le directeur est le R. P. Conrad Latour, O. M. I., sera officiellement inaugurée ce soir, sous la présidence du R. P. Gilles Marchand, O.M.I., recteur de l'université d'Ottawa.

L'ARCHITECTE W. CHESTERTON EST DECEDE

Ottawa, 16. — L'un des architectes les plus en vue d'Ottawa, M. Walter Chesterton, vient de mourir, l'âge de 86 ans.

Le défunt avait fait les plans du premier édifice de la Banque de Montréal, à Ottawa, du bureau de poste et de plusieurs autres édifices importants de la capitale. Il était né en Angleterre, mais demeurait en Canada depuis 1870. M. Chesterton était l'oncle de Gilbert K. Chesterton, le célèbre auteur d'Angleterre.

L'IMPOT A DIMINUE

Ottawa, 16 — L'impôt sur le revenu a diminué considérablement depuis sept ans; soit de $15,587,830, à aperception fédérale donnant $30,546,512. Québec a contribuer $816,760 sur cette somme, soit $241,004 de moins que pendant la même période l'an dernier.

Les négociations préliminaires sont commencées depuis samedi, à Washington. — Un communiqué conjoint a été publié hier. — La conclusion d'un traité. — Deux projets.

ON VA SE HATER

Ottawa, 16. — Le Canada et les Etats-Unis ont inauguré les discussions préliminaires sur le projet de canalisation du St-Laurent. Le communiqué officiel suivant a été publié hier à Ottawa et à Washington:

"Des échanges de vues ont eu lieu à Washington, le 14 novembre dernier entre l'honorable M. W.-D. Herridge, ministre du Canada aux Etats Unis et l'honorable M. H.-L. Stimson, secrétaire d'Etat américain, concernant le projet de canalisation du St-Laurent. Cette conférence marque le début des discussions annoncées par les deux gouvernements le 8 octobre dernier.

"A l'issue de la conférence qui eut lieu au Secrétariat d'Etat, il a été annoncé que la discussion avait été plutôt générale et que l'on s'était tenu seulement d'échanger quelques points de vue sur les phases les plus importantes du projet mis à l'étude par les deux gouvernements. La discussion porta entre autres points sur la section internationale dufleuve et le développement d'une section entièrement canadienne des eaux du St-Laurent, projet considéré comme relevant entièrement du gouvernement canadien.

"Des arrangements ont été pris pour que se réunissent à nouveau les ingénieurs consultants des deux pays qui, lors des réunions tenues en 1926, n'avaient pu en venir à une entente au sujet des travaux à exécuter dans la section internationale des eaux du St-Laurent.

"Des échanges de vues ont eu lieu concernant la répartition des travaux et les sommes à engager dans les améliorations de la section internationale. Les représentants des deux pays ont déclaré qu'ils se pro-

(Suite à la page 7)

LE SUCCES DE L'EXPOSITION DE VINCENNES

L'Exposition coloniale de France a attiré environ 35,000,000 de visiteurs.—Fermeture prochainement. — Elle ne sera pas rouverte en 1932.

LES SOUVERAINS

Paris, 16 — L'exposition coloniale de la France, qui attire des touristes de tout le monde, se terminera probablement bientôt. Le gouvernement a décidé que l'exposition ne sera pas rouverte en 1932, malgré le désir de plusieurs commerçants et propagandistes coloniaux.

Le succès de l'exposition a dépassé les attentes. Il est probable que quand elle sera terminée, elle aura été visité par 35,000,000 de personnes, soit presque la population entière de la France. Les Belges ont été les plus nombreux, vu leur proximité. Viennent ensuite les Suisses, les Allemands, les Tchèques et les gents des autres pays européens. Les Anglais sont venus en moins grand nombre, vu leur situation financière. Trois rois et deux reines ont été au nombre des visiteurs: le roi Albert et la reine Elisabeth, de Belgique, Feisel, de l'Irak, le sultan du Maroc et la reine Wilhelmine, de Hollande. Pratiquement toute nation européenne a été représentée.

UN CADAVRE DANS UN PUITS

Montréal, 16 — En nettoyant un puits abandonné, sur un terrain près de Villa-Maria, deux hommes ont découvert un cadavre qui n'a pas encore été identifié. La police a fait transporter le corps à la morgue où les constatations d'usage seront faites. On saura alors s'il s'agit d'un meurtre, d'un suicide ou d'une mort naturelle, ce qui est peu douteux.

25 CAUSES AU DOSSIER

Ottawa, 16. — Il y a environ 25 causes au dossier d uterme des Assises Criminelles qui s'ouvrira mercredi, à Hull, sous la présidence du juge C.-A. Wilson, de Montréal. C'est à ce terme que Austin Cassidy, subira son deuxième procès pour le meurtre de W.-B. Marshall

RADIO

PROGRAMMES DE MARDI, 17 NOVEMBRE

POSTES DE LA N. B. C.

(WEAF, etc)

4.00 p.m.—Weaf et WTIC synchronisent.
6.00 p.m.—Orchestre Waldorf Rose au poste WEAF.
6.30 p.m.—Vaugh de Leath.
6.45 p.m. — Programme Swift.
7.00 p.m. — Concert.
7.30 p.m.—A être annoncé.
7.45 p.m.—Comédie.
8.00 p.m. — Heure Blackstone, solistes : Julia Sanderson et F. Crumit, Orchestre sous la direction de Jack Shilkret. Aux postes: WEAF, WTIC, WEEI, WJAR, WTAG, WCSH, WCAE, WTAM, WWJ, WSAI, WHO,

Programme :

Why Do You Suppose, de "Heads Up"; Juplia Sanderson et Frank Crumit; Why Dance ?; Julia Sanderson; Addul Abulbul Amir; Frank Crumit; Chalita ;Orchestre; Foolish Facts ; Frank Crumit; In a Little Spanish Town; Julia Sanderson et Frank Crumit; Have You Seen Nancy Brown ; Tony from America; Dinah from Carolina; Frank Crumit; I Can't Get Over a Girl Like You Liking; a Boy Like Me; Julia Sanderson; Czardas de "The Red Mill"; Orchestre; Blue Ridge Mountain Home; Julia Sanderson et Frank Crumit.

8.30 p.m. — Concert sous la direcion de J. P. Sousa. Aux postes WEAF, WFI et WRC.

9.00 p.m.—Concert MvKesson.

Programme : —

Naila (Delibes); Orchstre; Love Sends a Little Gift of Roses (Openshaw ; Ténor; Among my Souvenirs (Nicholls); Orchestre; When Irish Eyes Are Smiling (Ball); Ténor; Sélection de "The Pink Lady" (Caryll); Orchestre et soliste; When You and I Were Young, Maggie; Ténor; Dardanella.

9.30 p.m. — Programme Fuller, aux postes WEAF, WTIC, WBC, WGY, WTAM, etc.

Programme :

My Heart Stood Still de "A Connecticut Yankee"; Orchestre; Who Am I ?; Orchestre et soprano; Kashmiri Song; Baryton, Earle Spicer; In the Dark; Orchestre et Schutt; Barcarolle de "Contes Hoffman"; Soprano et baryton; Mabel Jackson et Earle Spicer; Someone to Watch Over Me ; "Oh Kay"; Orchestre; When Irish Eyes Are Smiling; Baryton, Earle Spicer; Can't You See ?; Orchestre et soprano; Extraits de "Here Goes the Bride"; My Sweetheart :'Tis of Thee; Music in my Fingers; Orchestre et chant.

10.00 p.m. — Orchestre LUCKY STRIKE sous la direction de B. A. Rolfe.

Aux postes: WEAF, WTIC, WEEI, WTAM, WAPI, WREN, WOW, KFI, KPRC, WFIP, WGY.

11.00 p.m.—Chants.
11.15 p.m.—Orgue.
11.30 p.m.—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
12.00 (minuit) — Orchestre Vallée.
12.30 a.m.—Orchestre.

POSTES COLUMBIA

(WABC), etc)

7.30 a.m. — Concert d'orgue: musique populaire.
12.30 p.m. — Orchestre.
2.45 p.m. — Orchestre Columbia.
4.00 p.m. — Musique italienne : Orchestre et Theo Karle, ténor.

Postes : WABC, D2XE, WFBL, WGR, WORC, WPG, WCAU, W3XAU.

5.45 p.m. — Romances : Ben Alley, ténor.

Postes : WABC, W2XE, WCAU.

6.00 p.m.— Programme :
6.15 p.m.—Orchestre.
6.45 p.m. — Causerie.
7.00 p.m.—Romances.
7.15 p.m.—Programme.
7.30 p.m.—Nouvelles.
7.45 p.m. — Heure Camel, M. Downey, ténor, et orchestre Renard.

Programme :

My First and Only Love; Morton Downey; April Showers, Orchestre ; Ave Maria (Gounod); Morton Downey; You Call It Madness; Orchestre; You Were My Salvation; Morton Downey.

Aux postes WABC, WFBL, WGR, WEAN, WCAU, WJAS, WMAL, WCAO etc.

8.00 p.m.—Chant.

Postes : WABC, W2XE, WFBL, WGR, WEAN, WNAC, WPG, WCAN.

8.15 p.m.—Concert Sterling. Au poste WABC.
8.30 p.m.—Chant et orchestre.
8.45 p.m.—Programme.
9.00 p.m.—Orchestre.

Postes WABC W2XE WFBL WGR WMAL WCAE WACC WBBM WCCO

9.15 p.m.—Chant et orchestre.
9.30 p.m.—Concert Bristoleers.

Aux postes WABC W2XE WFBL

10.00 p.m.—Choeur.
10.15 p.m.—quatuor et orchestre.

Programme:

Falling in Love, de "Third Little Show"; Orchestre et quatuor; Carry Me Barck to Ol' Virginny; Quatuor; Fascinating Rhythm; Orchestre et quatuor; Meet Me Tonight in Dreamland; Quatuor; River Stay Away from My Door; Orchestre et quatuor.

Aux postes WABC WFBL WEAN, WNAC WORC WMAL WCAO WCCO

10.30 p.m.—Arabesque .

Postes WABC W2XE WFBL, WEAN WMAL WCAO WFBM WCCO CFRB

11.00 p.m.—Orchestre.
11.15 p.m.—Orchestre.
11.30 p.m.—Orchestre.
11.45 p.m.—Orgue, par Ann Leaf.
12.00 (minuit)—Orchestre de l'hôtel King Edward à Toronto.
12.30 a.m.—Orchestre
1.00 a.m.—Orchestre.
1.30 a.m.—Orchestre.

POSTES DE LA N. B. C.

(WJZ, etc)

4.15 p.m.—Fanfare de la Marine américaine.
6.00 p.m.— Concert.
6.15 p.m.—Duo de piano.

Programme : —

It-s the Darndest Thing de "Singin' the Blues"; Cuban Love Song ; Sweet Music de "The Band Wagon"; I'm Keepin' Company; Fine and Dandy; You Didn't' Know the Music; Rain of Shine.

6.30 p.m.—Orchestre des Savannah Liners.
6.45 p.m.—Causerie par Lowell Thomas.
7.00 p.m.—Heure Pepsodent. Amos et Andy, comédiens noirs. Aux postes WJZ WBZ WHAM KDKA WBAL WLW WRC CFCF. etc.
7.15 p.m.—Orchestre.
7.30 p.m.—Phil Cook (Quaker), aux postes WJZ WBZ WRC, etc.
7.45 p.m.—Causerie.
8.00 p.m.—Les Quakers avec Lois Bennett, soprano, quqatuor et orchestre. Aux postes WJZ WBZ WHAM KDKA WLW WREN WBAL, etc.

Programme:

I'm Goin' South; Ensemble; Mighty Lak' a Rose :Soprano, Lois Bennett; Oh, Miss Hannah; Orchestre et chant; Blue Kentucky Moon; Soprano et ténor; Deep River; Ensemble ; Song of the Bayou; Quatuor; Missouri Waltz; Soprano, Lois Bennett ; Wake Up, Chillun, Wake Up; Orchestre et chant; Miami Shores; Soprano et ténor; Sunny Skies; Ensemble.

8.30 p.m.—Harmonies.

Programme :

Goodbye, My Love, Goodbye; Kentucky Babe; Kathleen Mavourneen ; In the Gloaming; Oh God, Our Help in Ages Past.

8.45 p.m.—Concert: chant et dialogue.
9.00 p.m.—Concert. Orchestre sous la direction d'A. Dumont:soliste: Alice Mock; soprano. Quatuor aux postes WJZ WBZ WBAL WHAM KDKA WGN WJR, etc.
9.30 p.m.—Programme d'orchestre.
10.00 p.m.—Orchestre de concert.
10.30 p.m.—Clara Lu et Sm. Esquisse humoristique et musique.
10.45 p.m.—Chant et orchestre.
11.00 p.m.—Heure Slumber, ensemble sous la direction de Ludwig Laurier, aux postes WJZ WRC et WBAL
11.30 p.m.—Chant.
11.45 p.m.—Concert d'orgue par Archer Gibson, aux postes WJR, WBAL, WHAM KDKA, etc.
12.15a.m.—Orchestre Whiteman.

Choisissez votre programme pour ce soir

6.00—Piano et chant (WJZ)
7.15—Piano (WEAF)
Les Jesters (WJZ)
8.00—Concert (WABC)
Orgue (WJZ)
8.30—Concert Firestone WEAF
La Palina (WABC)
9.00—A. P. Gypsies (WEAF
Orchestre (WJZ)
9.30—Gen. Motors (WEAF)
Concert du C. N. R.
10.00—Heure Gold Medal (WJZ)
10.30—Violon (WABC)
11.00—Heure Slumber (WJZ)
11.30—Orgue (WEAF)
11.45—Orgue (WJZ)
N. B.—Pour details, voir notre édition d'hier.

LES CONCERTS DU C. N. R.

Les postes de radio du Canadien National irradieront cette semaine des programmes variés. Lundi, le 16 novembre, durant la demie heure de musique offerte aux auditeurs de langue française, de 9 heures 30 p. m. à 10 hrs p. m. les postes CNRA, à Moncton, CHRC, à Québec, CNRM, à Montréal et CNRO à Ottawa irradieront une petite piècette musicale intitulée: "Bonsoir voisin".

Mercredi, le 18 novembre, de 10 hrs a.m. à 10 h. 30 p. m. la chaine transcontinentale du réseau irradiera un programme musical; le jeudi 19 novembre, à la même heure, elle irradiera des morceaux choisis de "Lilac Time".

Samedi, le 21 novembre, de 10 hrs 30 à 11 hrs p.m. l'orchestre de danse du Château Laurier, sous la direction de Joe. de Courcy, irradiera de la musique de danse, directement de la salle à déjeuner du Château Laurier.

Dimanche, le 22 novembre, l'on entendra, de 5 hrs p.m. à 5 h. 30 p.m., M. Grattan O'Leary, écrivain parlementaire, dans une autre conférence sur le "Canada d'Aujourd'hui" et Mlle Gertrude Huntly, pianiste.

Lundi soir, à 10 heures

Personne ne sut rieux plaire au public qu'Offenbach bien connu par ses "contes d'Hoffman", mais on trouve encore du même "Madame Favart", un opéra comique en trois actes dont les paroles sont de Chivot et Duru.

"Une intrigue secondaire fondée sur les relations de Mme Favart et du Maréchal de Saxe, sert de fond au livret. La partition est une des meilleures de l'auteur et parmi les morceaux les mieux venus citons la chanson de l'échaudé".

Les extraits de cet opéra comique que rendront les artistes des postes du Canadien National lundi soir sont spécialement dédiés aux auditeurs de langue française qui seront aux écoutes aux postes de la chaine de l'est du réseau national.

HEURE WRIGLEY

Le programme suivant de l'Heure Wrigley sera exécuté lundi soir, à 8 heures, aux postes CKAC (Montréal) et CKNC (Toronto) :

Home Sweet Home
Orchestre:
(a) Dip Your Brush in Sunshine
(b) If You Can't Sing it, Whistle
(c) Red Headed Baby
Chant: "Doll Dance"
Orchestre :
(a) Sometimes, I'm Happy
(b) Thank Your Father
Chant: Carolina Moon
Orchestre :
(a) Lady Luck
(b) Valencia
(c) How's Your Uncle?

CHRC

(Québec, 465.1 mètres)

PROGRAMMES DE CE SOIR

6.00—Heure du Crépuscule.
7.00—Le Père Noel (Cie Paquet
7.30—Récital de Pianoy (Vapex)
7.45—Les Soupes Clark.
8.00—Concert Ferland.
8.30—Programme spécial.
9.00—Orchestre.
9.30—Concert du C. N. R.

MARDI

9.00 a.m.—La Teinturerie française.
9.30—Les épiciers unis.
10.00—Heure ensoleillée.
11.00—Concert spécial.
11.30—Musique du studio.
Midi — Concert Robitaille
1.00—Nouvelles. etc.
1.30—Orchestre.

PROGRAMMES DU POSTE CKAC

A Montréal (411 m—)

LUNDI, 16 NOVEMBRE

3.45 p.m.—Bourse.
4.00 p.m.—A être annoncé.
5.00 p.m.—Cours de Vulgarisation scientifique.
5.30 p.m.—Heure du Thé.
5h. 45 à 6 p.m.—Température, Sommaire des émissions de la soirée.
6.00 p.m.—A annoncer.
6.10 p.m.—Concert Valda.
6.30 p.m.—Le Père Noel (Eaton)
7 h.—Heure Bulova.
7.00 p.m.—Heure Vapex.
7.30 p.m.—Programme Lynn
7 h. 45 à 8 h. p.m.—Programme Clark.
8.00 p.m.—Heure Wrigley.
8.30 p.m.—Concert Carling.
9.00 p.m.—La Living Room Furniture.
9.30 p.m.—Concert du C. N. R.
10.00 p.m.—Piano.
10.30 p.m.—Orchestre.
11.00 p.m.—Nouvelles.

MARDI, 17 NOVEMBRE

6 h. à 9 h. a.m.—L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmelade.
9 h. à 9.30 h. p.m.—"Bonjour Madame".
9.30 a.m.—Piano.
9.45 a.m.—Chants.
10 h. à 10.30 a.m.—Mélodies populaires.
10 h. 30 à 10.45 a.m.—L'ouverture de la Bourse de Montréal.
11 h.—Heure Bulova.
11h. à 11.30 h.—Poèmes symphoniques.

Ouverture: La force de la destinée Verdi
Intermezzo: 3éme acte de l'opéra "Les joyaux de la madone" Wolf Ferrar.
Golliwog's Sake Walk Debussy
Intermezzo: Cavalleria Rusticana Mascagni
A un lys d'eau. MacDowell
Finale, 4ème symphonie Tschaikowsky

11.30 a.m.—Programme Flo-Glaze.
11.45 a.m.—La chanson française.
12.00 p.m.—Trio.
12.30 h. p.m.—Bourse de Montréal et de New-York.
12.40 h. à 1 h. 30 p.m.—Récital d'orgue de la salle Tudor.
1.15 h. à 2 h. p.m.—Lunch.
3.45 p.m.—Clôture de la Bourse.—L'Heure exacte d'après la montre Bulova.
4.00 a.m.—Orchestre.
5.00 p.m.—Cours de Vulgarisation scientifique.
5.30 p.m.—L'Heure du Thé.
6.00 p.m.—Concert.
6.30 p.m.—Le Père Noel (Eaton)
7.00 p.m.—Programme Vichy.
7.15 p.m.—Harmonie Allen.
7.30 p.m.—Ensemble de cordes
7.45 à 8 h. p.m.—Programme Clark.
8.00 p.m.—L'Heure provinciale
9.00 p.m.—Concert de la C. G. Electric.
10.00 p.m.—Concert De Forest Crosley.
10.30 p.m.—"Nocturne".
11.00 p.m.—Hockey, Nouvelles, etc.
11.00 p.m.—Orchestre.

L'HEURE PROVINCIALE

Mardi soir, à 8 hres

A 8 heures, mardi soir, le poste CKAC, transmettra le programme de l'Heure provinciale dont voici le détail :

Directeur: M. Edouard Montpetit.
Directeur artistique: M. Henri Letondal.
Programme musical avec le concours de Mlle Hélène Germain, pianiste
Première audition de "La Voix des clochers" d'Estéban-Martt.
Causerie: "L'Hygiène mentale scolaire", Docteur Alexandre Marcotte, médecin psychiâtre du Service de Santé de la Ville de Montréal.
Ouverture: "Le Carillonneur" A. Gauvin
"La Voix des Clochers"
Poèmes symphonique d'Estéban-Martt
Solistes: Mlle Fabiola Poirier, Anna Malenfant, M. Charles Goulet
Piano:
a) "Rhapsodie en St mineur" Brahms
b) "La boite à musique" Déodat de Severac
Mlle Hélène Germain
Orchestre: "La Chambre du Houblon" (Extrait de "La Fiancée du Tsar") Rimsky-Korsakoff

(8saéjxxrp 75cC)

SAINT-SAMUEL

NOTES

St-Samuel, Beauce. — M. l'abbé Rodrigue, du Séminaire de St-Victor, prêta son précieux concours durant les fêtes de la Toussaint.

—Mlle Odila Carignon, vient de nous quitter pour aller visiter des parents et des amis à Vallée Jct., Nicolet, Bécancour et Montréal.

—M. et madame Gédéon Gagnon et leur fillette, de Manchester, N.-H., sont en visite chez leurs parents et amis.

—Mme Alfred Roy, est allée visiter son mari, à l'hôpital de Montréal.

—M. et madame Iréné Quirion, également à Montréal pour visiter des amis.

—M. et madame Michel Levesque, leur fille, Mlle Laurette et leur fils, M. C.-Auguste, étaient à Beauceville dimanche dernier.

BAPTEMES

Marie-Jeannine-Simone, enfant de M. et madame Joseph Beaudoin Parrain et marraine : M. et madame Honoré Beaudoin, grand'parents de l'enfants.

—Joseph-Polycarpe-Philippe, enfant de M. et madame Philias Gosselin. Parrain et marraine: M. et madame Polycarpe Gosselin.

—Joseph-Camille-Fernand, enfant de M. et madame Aimé Boulet, Parrain et marraine : M. et madame Camille Fortin.

Maux de Gorge
Double Traitement
La double action de Vicks (inhalé et absorbé) les soulage vivement.
VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

J.-W. CANTIN
446, RUE ST-JOSEPH
Au poste C. H. R. C. Ecoutez les concerts de ce grand magasin de meubles de 10 à 10.30 A. M. hrs, mardi, jeudi, samedi de chaque semaine durant tout le mois de novembre.

VENTE SPECIALE
Du 16 au 20 Novembre
BEANS "CLARK" 2 boites pour .29
Grosse Boite 3s.
CAFE RENO
Qualité et prix défiant toute compétition
Bte 1 liv. .45
RAISIN 'EMPEREUR' 2lbs.25
CONFITURES Fraises ou Framboises
Jarre 40oz. .29
STEAK haché la liv. .11
COTELETTES de lard tranché la liv. .15
JAMBON cuit tranché la liv. .33
Les Magasins GUY

Chapeaux bas, devant les Dames

BIEN des femmes de nos jours agissent avec plus de discernement dans leurs achats que les hommes. Une fois qu'elles ont fait usage de notre Anthracite "Reading" elles l'ordonnent par son nom ... au lieu de demander simplement du charbon. Une commande d'essai expliquera cette préférence.

Madden & Fils Ltée
Importateurs et Marchands de Charbon
126, St-Pierre, Québec.
Téls.: 2-6520—2-6521
FAMOUS READING ANTHRACITE

UNE FEMME D'ORDRE

Le docteur Massacre a eu tort d'épouser Mlle Hortense G... pimbêche autoritaire et avare. Ah! c'est fini de rire!... Plus de coulage... Elle tient la comptabilité à deux sous près et rafle tout l'argent; le docteur Massacre n'a jamais le sou pour ses menus plaisirs. Il en devient neurasthénique.

Un jour, se sentant patraque, il voulut se donner à lui-même une consultation. Il se tâta le pouls, se palpa le foie et le pancréas, s'examina la langue et le blanc des yeux dans un miroir. Quand il eut terminé, sa femme, qui observait ce manège suspect, lui procha de lui, et lui tendant une main crochue :

—C'est cinq piastres, mon ami, lui dit-elle froidement.

mnu-ût Idoahf

Feuilleton de l'Action Catholique

LUIS

Par Pierre LHANDE

No 42.

Son coeur s'était toujours refusé à croire que le naufrage de tous ses grands désirs sur l'âme de Luis fût un mal irrémédiable et réel. Il lui semblait que lorsqu'il tiendrait sous son regard le regard du malheureux enfant, Luis, désarmé par l'excès de son infortune, se jetterait à ses pieds pour implorer le pardon. Et tout serait oublié, d'une heure de folie ! Le relèvement définitif suivrait cette soudaine révolte qu'avait prédite le P. Avila et que Dieu avait si durement châtiée !

Aussi, quelle ne fut pas la douleur du jeune prêtre, lorsque, mis en présence du directeur,— un vieillard aux traits ascétiques, empreints de tristesse et de bonté, — il se heurta à un refus absolu d'autoriser une entrevue avec Luis ! Le moine se retranchait, avec une douce fermeté, derrière les volontés formelles de la comtesse H...

Pourtant, lorsqu'il apprit qu'Herbert allait quitter l'Espagne, sans doute pour jamais, il consentit à lui laisser voir un moment — de loin — son ancien élève de Lora del Mar.

Du pas large et trainant que donne l'usage de la sandale franciscaine il conduisit le jeune Johannite à travers des enfilades d'alcôves dont les portes étaient percées d'un judas.

Chemin faisant, l'Irlandais l'interrogeait sur l'attitude de Luis au pénitentiaire.

—Luis T..., répondit laconiquement le moine, est de cette catégorie d'enfants dont, ici, nous n'osons jamais rien attendre qu'une soumission passive et provisoire. Le premier pli a manqué: cela ne se remplace pas, ou si difficilement ! On n'a pas exagéré outre mesure quand on a dit qu'à six ans l'éducation d'un enfant est terminée. Ici, pas plus que dans vos collèges, nous ne refaisons les caractères : nous les *repiâtrons*, vaille que vaille ! Et cela ne détruit jamais la première empreinte sans menace de retour !

La main sur le loquet d'une porte, il s'arrêta et dit, avec une flamme dans les yeux sombres:

—Tenez: des enfants comme Luis... Ce n'est pas eux qu'on devrait enfermer dans des maisons de correction! mais plutôt leurs mauvaises mères!

Herbert, loin de sourire de ce trait de capucin avait gardé un visage fermé. Le moine s'en aperçut et, devinant une secrète douleur, il dit d'une voix plus grave :

— Il y avait pourtant quelques ressources dans ce pauvre petit!

—Sont-elles donc perdues à jamais? fit vivement le P. O'Leary.

Le moine hocha de la tête et répondit :

—Luis aime encore ses anciens maitres: vous, j'en suis sûr, et aussi un de ses camarades...

—José-Jésus: un enfant très doux, très pieux, n'est-ce pas? un orphelin?

Herbert, ému, fit signe affirmatif. Le capucin continuait :

—Qui sait si ces germes d'affection que vous avez su déposer dans son pauvre coeur, pendant le séjour à Lora, ne finiront point par sauver ce petit ? C'est la marque presque infaillible des enfants qui nous viennent après avoir passé par un collège de votre Ordre. Toujours, il leur reste, comme dans un coin du coeur que le mal aurait épargné, le souvenir ou d'une amitié ou d'un dévouement. Et j'ai l'impression que cela finit par les sauver, — un jour!

Le moine, que l'émotion contenue d'Herbert semblait attendrir malgré lui, se raidit brusquement. Il indiqua, du geste, l'une des fenêtres grillages qui s'ouvraient sur le patio:

—Restez ici. Nous allons traverser lentement cette cour, *lui* et moi.

Et il ajouta, avec une tendre compassion dans son long regard et dans sa voix qui tremblait :

—Je dois vous demander de veiller à ne pas vous laisser voir.

Herbert, la gorge serrée se tint devant la fenêtre, dans le pénombre de l'intérieur. Après quelques minutes, il vit s'ouvrir une porte qui donnait sur le patio, et le capucin apparut, un trousseau de clefs à la main. Un adolescent d'une quinzaine d'années le suivait, en bourgeron et pantalon de grosse toile bleue, chaussé de souliers de travail. Luis portait les cheveux complètement ras. Les longues journées de labeur en plein champ avaient hâlé son teint, gonflé et durci ses mains fines. Seule, l'expression volontairement indifférente, du visage était demeurée la même, et aussi le regard, couleur d'algue marine, qu'Herbert vit se lever, un moment, de son côté. Lentement les deux promeneurs passèrent dans un carré de soleil couchant, à l'angle du patio, pour disparaitre bientôt derrière une aile de bâtisses.

Alors Herbert, près d'éclater en sanglots, se sauva hors de la salle, sans attendre même le retour du moine. Sous le crépuscule qui effaçait déjà les aloès du chemin, il descendit la côte vers Dos Hermanas, pour reprendre le train de Cadix et rejoindre son paquebot. Le passé refluait vers sa mémoire, en ondes amères. Et,soudain, il passait la main devant ses yeux, croyant voir glisser encore, dans une nappe de soleil, les silhouettes tristes d'une longue bure et d'un petit bourgeron...

Quand le *Fatherland*, superbe bateau de la *Red Star Line*, franchit, vers minuit, la passe du port de Cadix pour prendre la mer, le P. Herbert O'Leary vint s'accouder à une passerelle d'arrière. Le ciel était couvert. Il en tombait, pourtant, une clarté diffuse qui laissait apercevoir, sur la grève andalouse, une large façade blanchâtre: celle du collège des Johannites de Lora del Mar.

A ce moment, une petite lumière brilla au rez-de-chaussée du vaste édifice. Le jeune prêtre se souvint, alors, que depuis la triste évasion de Luis, le P. Avila avait coutume d'aller prier, chaque nuit, non plus dans son oratoire, mais dans la chapelle bleue de la congrégation :

—Je vais prier, disait-il, "l'unique mère" qui *lui* reste. Je l'avais promis !

Et Herbert, songeait, le coeur envahi de nouveau par l'espérance, à une parole que lui avait dite, un jour, le P. Avila:

—C'est notre grande force à nous, les éducateurs chrétiens, que de pouvoir prolonger nos bienfaits par delà même les années de collège, car, en priant, en souffrant, surtout, pour ces pauvres petits, nous continuons encore de leur faire du bien après qu'ils nous ont quittés.

FIN

Sans Doute, la Qualité est Suprême!
Il n'y a pas de mélasse aussi bonne que la marque "BEMA". Il n'y a pas de mélasse aussi pur. Il n'y en a pas d'aussi bienfaisante. Il n'y en a pas d'aussi exquise!
Elle goûte infiniment meilleur et est beaucoup plus riche que toutes les autres mélasses.
Votre table mérite la meilleure. Insistez pour avoir cette marque!
Votre Epicier l'a en Vente! 315
MARQUE "BEMA"
La Véritable MELASSE Extra Fancy des BARBADES

LA-BAIE-DU-FEBVRE

NOTES SOCIALES

La Baie, Yamaska. — Le Docteur et madame L. Lemire, M. Robert Lemire et garde Lemire, de Montréal, ont visité leurs parents dimanche.

—Mesdames Henri et Zacharie Lemire et M. Jean-Louis Lemire, de Montréal, chez M. Conrad Lemire et madame Lorenzo Lemire, Tr.-Rivières, a passé quelques jours chez ses parents.

—De passage à Sherbrooke: Mlle Fernande Lemire.

—Mlle Mance Jutras a passé une huitaine chez son frère, le notaire Jutras, de St-Zéphirin.

—Le Docteur et madame Poirier, de Montréal, en promenade chez Zacharie Poirier.

—M. le curé Pierre Allard, de St-Pierre les Becquets, a été les hôtes des familles Joseph, Calixte et Louis Allard.

—Mlle Anita Précourt s'est rendue à Nicolet, ces jours derniers.

—M. l'abbé Robert Jutras, supérieur du Séminaire du Mont-Laurier, est venu chez ses parents à l'occasion de leurs noces d'or.

—La famille Zéphirin Proulx était de passage à St-Célestin.

—M. et madame Alcide Dumoulin de Ste-Brigite, chez les demoiselles A. Prèchette.

Ont visité M. et madame Jos. Lamaire et Denis Allard, de St-Bonaventure, M. et madame Calixte Allard.

—Mlle Germaine Jutras, de St-Zéphirin, a rendu visite à Madame Antonio Lemire.

—M. le curé Gouin et M. le vicaire Poirier se sont rendus au presbytère de St-Pierre les Becquets chez Manseau.

—Madame Wilfrid N. Lemire est allée à Pierreville chez sa soeur, Madame Défossé.

—Mlle Paulette Précourt, de Montréal, visite ses parents.

HEROISME

On a trois ou quatre fois, dans sa vie, l'occasion d'être brave et tous les jours celle de ne pas être lâche.

RENE BAZIN.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — *"Instaurare omnia in Christo"* — Directeur, Jules DORION

LA VIE

Le vrai regard sur l'existence humaine est celui dont on l'enveloppe à l'heure où elle va finir.

Mgr D'HULST.

Vingt-quatrième année — No 7715 — *QUEBEC — Canada —* — Lundi, 16 novembre 1931 — Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

Premier Québec

CETTE ENTENTE

Elle est désirée

Lundi, 16 novembre 1931.

L'Union Catholique des cultivateurs a tenu son congrès annuel la semaine dernière. Comme d'habitude ce fut une réunion importante. Malgré la crise le nombre des cercles a quelque peu augmenté au cours de l'année. Il y a cependant bien du chemin à parcourir encore, puisque le nombre des cercles pourrait être doublé. Un cercle de l'U.C.C. par municipalité agricole c'est rien que le but qu'il faudrait atteindre. Voilà pourquoi on a lancé ce mot d'ordre à la fin du congrès : propagande et instruction.

Il y avait deux questions particulièrement importantes à l'étude des délégués: une entente entre l'U.C.C. et la Coopérative fédérée et la modification de la représentation des cercles au grand congrès.

Actuellement les cercles locaux sont directement représentés au congrès. On sent maintenant qu'avec la multiplication des unions régionales, c'est un système qui fonctionne mal. Aussi en est-on venu à la suggestion que nous avons faite il y a deux ou trois ans, d'adopter en quelque sorte le système fédératif. Les cercles locaux seraient représentés aux congrès régionaux et les unions régionales au grand congrès.

On comprend déjà qu'il faudra en arriver là pour plusieurs raisons. Le jour ou chaque municipalité rurale aura son cercle, on voit que les congrès deviendront des assemblées considérables, des masses difficiles à contrôler, difficile à mettre à une étude sérieuse. Ceux qui ont suivi les délibérations de ces sortes de réunions savent qu'elles sont sujettes à bien des coups de vent, si elles ne sont pas composées avec soin et habilement dirigées.

La représentation normale au grand congrès serait celle qui a été proposée cette année. Le délégué de l'union régionale a plus de chance d'être préparé que le délégué du cercle, et le congrès réunissant moins de délégués, mais des hommes plus au courant des questions à l'étude a plus de chance d'être efficace.

Seulement, l'affaire n'était pas mûre cette année. Elle passera plus tard. Il y a tout de même quelque chose d'étonnant dans tout cela, car c'est à la fin une question de nombre. Les cultivateurs, que l'on réunissait difficilement il y a quelques années autour d'une réunion agricole, aiment à se rencontrer maintenant pour discuter leurs problèmes. On a dit que plus de 6,000 d'entre eux avaient assisté aux réunions des unions diocésaines. Ils sont nombreux aussi ceux qui aiment à suivre les délibérations du grand congrès, parce que c'est lui qui doit parler au nom de la classe organisée.

* * *

Quant à l'entente entre l'U.C.C. et la Fédérée, elle n'est pas faite encore. Elle existe dans le désir de tous, mais elle n'a pas encore trouvé sa voie. Il y eut bien un projet d'entente de soumis, mais il parut si incomplet qu'on en ajourna la discussion. Si nous avons bien saisi la situation, si l'entente n'est pas encore faite, n'est pas plus avancée que cela, c'est qu'on n'a pas pu se rencontrer. Ce que l'on veut c'est une réunion des directeurs des deux sociétés. Ces directeurs étant des cultivateurs on se comprendrait mieux, on se comprendrait tout simplement.

Franchement l'entente est désirable, nécessaire, mais elle ne doit pas être faite au prix de la vie de l'Union. Ce serait reculer trop loin. Il ne faut pas que l'on sorte de l'Union tout intérêt économique, car on sortirait en même temps les membres de ses cadres.

S'il n'y a pas encore de terrain d'entente de trouvé, il y a cependant une chose d'acquise: l'entente est désirée par les membres de l'U.C.C. Aux autres intéressés il appartient maintenant, dans l'intérêt de la classe agricole et de la province de rendre cette entente possible.

Thomas POULIN

Journaux de partis

L'*Evangeline*, de Moncton, livre à ses lecteurs des considérations justes sur le journal de parti, qui est bon ou mauvais, selon le degré de chauvinisme qu'il met à accomplir sa tâche honnête et respectable en principe, sinon toujours en pratique. Le matérialisme, en s'insinuant dans la presse comme ailleurs, a raréfié les vrais journaux de partis, qui servaient un idéal politique. Un peu comme la politique elle-même transformée en une question d'affaires, les journaux de partis devenus, en plusieurs cas, des journaux d'affaires, qui se laissent moins guider par un idéal politique que par le désir de créer des combinaisons politico-financières profitables aux exploiteurs du public, au parti politique en veine et au journal d'affaires. Et le public passe comme il peut à travers tout cela. Honni soit qui mal y pense, cependant.

Voici un extrait de l'article de l'*Evangeline* :

Sans doute il reste encore quelques valeureux champions de la cause rouge ou bleue. Ils ne la défendent pas tous de la même manière. Certains bataillent honorablement pour les idées et les doctrines qu'ils croient les meilleures pour le pays. On ne peut s'empêcher de les respecter même lorsqu'on ne partage pas leurs opinions.

D'autres poussent le zèle un peu plus loin, trop loin en fait ils se croient, ceux-là, tenus d'assaisonner à la sauce libérale ou à la sauce conservatrice tout ce qu'ils servent à leurs lecteurs. Le chef du parti fait-il à une bonne œuvre une contribution, on le félicite avec éclat et on signale son exemple à toute une génération. L'adversaire ose-t-il faire un geste analogue, on le représente comme un hypocrite qui cherche à capter par des moyens puérils la faveur populaire. Lorsque le chef ou les amis parlent, tout ce qu'ils disent est digne de louanges. Paroles sages, paroles intelligentes. Les 'autres' ne disent que des idioties auxquelles il ne faut attacher aucune importance.

Les journaux de cette catégorie mettent des manchettes de huit colonnes aux discours des chefs qu'ils servent et les citent au long. Mais les déclarations de l'adversaire sont reléguées en pages intérieures et on s'efforce, par des en-têtes habilement fabriquées, d'en défermer le sens.

Ce sont ces journaux-là qui ont contribué à jeter du discrédit sur toute la presse de parti et à la rendre ridicule.

PETITES NOTES

Le prochain emprunt canadien

Dans une dizaine de jours, le Gouvernement canadien offrira au public des obligations dites "Dominion of Canada National Service Loan" pour un montant de $150,000,000 environ.

Le change défavorable forcera probablement l'Etat fédéral à emprunter toute cette somme au Canada. Les emprunts domestiques comportent d'ailleurs des avantages pour les citoyens, qui ne peuvent trouver de placement plus sûr ni de titre plus facilement négociable.

Espérons que l'emprunt sera vite souscrit.

E. L.

mais on s'est trompé

Au moment d'aller sous presse, nous prenons connaissance de la liste des aviseurs honoraires nommés par le gouvernement fédéral pour l'emprunt du Service National.

Il nous sera permis d'exprimer notre étonnement d'y voir aussi peu de noms à consonnance française.

Est-ce le sentiment de répulsion contre un acte d'injustice distributive? Est-ce de la pure susceptibilité? Est-ce la constatation d'un procédé maladroit employé par un emprunteur que nous voudrions voir réussir? Quelque chose, en tout cas, nous dit que cette liste honoraire est une invitation peu invitante pour la collectivité canadienne-française qui voudrait être considérée dans une circonstance comme celle-là.

Est-il encore temps de corriger cette erreur?

Nous sommes sympathique à l'emprunt; ce que nous avons écrit hier là dessus le prouve suffisamment. Mais il faut tout de même éviter les indigestions de couleuvres; et, à force d'en avaler...

E. L.

La bourse

Voici un joli pastiche de LA CIGALE ET LA FOURMI, que nous avons découvert dans un vieil almanach. Bien qu'il remonte à une cinquantaine d'années, il nous a paru plus d'actualité que jamais.

La Coulisse ayant monté
En pleine sécurité,
Se trouva fort dépourvue
Quand la baisse fut venue.
Pas d'argent, plus de crédit.
Pour payer point de répit.
Elle alla crier famine
Chez la Banque, sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelques sous pour tripoter
Jusqu'à la hausse nouvelle :
Je vous pairai, lui dit-elle,
Fin prochain, délai légal,
Intérêt et principal.
La Banque n'est pas prêteuse,
C'est là son moindre défaut.
Que faisiez-vous au temps haut?
Dit-elle à cette emprunteuse.
Chaque jour, à tout venant,
J'achetais, ne vous déplaise.
Vous achetiez, j'en suis aise :
Eh bien! vendez maintenant!

La durée du déluge

Deux savants américains viennent de découvrir que le déluge a duré cent-cinquante jours et non pas quarante jours.

Heureusement qu'ils ont fait cette découverte en 1931, car il est bien probable qu'en 1932, toute trace de la durée de cet orage aurait disparu.

Il y a des gens qui arrivent toujours trop tard; il y en a d'autres qui naissent dans un siècle trop jeune pour les comprendre. Plus heureux, nos deux savants américains arrivent juste à temps pour décider que le déluge a duré cent-cinquante et non pas quarante jours.

Quels gens pratiques, évidemment !

E. L.

UNE SUGGESTION ! !

Quand un article de l'"Action Catholique" vous plait particulièrement, pourquoi ne le feriez-vous pas lire à quelqu'un de vos amis, qui serait peut-être tenté, dans la suite, de s'abonner à ce journal ?

Ce serait une manière facile d'aider ceux qui travaillent au service des causes qui vous sont chères.

François Veuillot

LE SOIR DE LA VIE CHEZ LOUIS VEUILLOT

Discours prononcé récemment dans la maison même où mourut le grand journaliste catholique.— Récit d'années douloureuses mais magnifiques de ce soldat du Christ.

Je n'ai qu'un seul moyen de n'être pas inégal aux deux orateurs qui m'ont précédé: c'est de laisser le plus souvent la parole au grand chrétien que nous fêtons aujourd'hui.

Représentant de sa famille, n'est-ce point mon rôle, au surplus, parmi les admirateurs et les amis qui rendent hommage à la puissance et à la pureté de son œuvre, d'évoquer surtout les délicatesses et les rayonnements intimes de son âme ?

Cette âme, ici-même, après avoir tressailli d'enthousiasmes magnifiques et de généreuses colères, vibra d'émotions poignantes, qui devraient progressivement affaiblir et briser le corps dont elle était captive. Ici, Louis Veuillot, sans cesser de combattre jusqu'à l'extrême limite de ses forces et de fleurir jusqu'à l'épuisement de sa sève, acheva, dans les souffrances de l'esprit, du cœur, de la chair, la suprême ascension de sa vie, celle qui, par la mort, nous élève à Dieu.

Lorsqu'au mois de juillet 1872, il entra dans cette maison, sa santé, malgré quelques fatigues, était toujours robuste et son foyer, sous la direction vigilante et affectueuse de sa sœur Elise, était encore éclairé par le sourire et la tendresse de ses deux filles, Agnès et Luce.

Il quittait cet appartement de la rue du Bac, dont l'arrière-façade, ayant vue sur la terrasse de Montalembert, lui avait permis, un matin de surprendre, avec une douloureuse anxiété, sur la physionomie des médecins consultants, l'inquiétude où les plongeait l'état de l'illustre malade; et, ce jour-là, une fois de plus, il avait ardemment souhaité la réconciliation, qui ne devait point s'opérer sur la terre.

Il s'installait donc, avec une sécurité joyeuse et paisible en ce nouveau logis, favorable au travail. C'est "une vieille grande maison, écrit-il, à une amie, l'on dit même un hôtel, très silencieux. Dieu merci, et donnant sur de vastes jardins; j'ai de grandes chambres qui ont presque grand air et je peux me figurer que j'ai reculé de cent ans. . et j'entends trois ou quatre cloches et clochettes de couvent. J'ai accroché sur les murs mes portraits de famille, mon père en habit d'ouvrier, ma pauvre chère petite femme en robe de mariée. Ces murs n'ont rien porté de plus pur, de plus noble, de plus étranger aux bassesses du temps. Mes classiques français sont là dans leur air natal et je me trouve bien."

Deux ans passèrent et, tandis que, dans les grands jardins, l'épanouissement des beaux arbres était en grande partie remplacé par des constructions rigides, la maladie pénétrait dans la demeure d'où s'était envolée la jeunesse.

Le 25 mars 1874, Luce va se cloîtrer à la Visitation. Le chrétien rend grâces à Dieu, le père est brisé de chagrin. "L'animal est blessé dans le cœur, avoue Louis Veuillot à Dom Guéranger. Je m'étais habitué à croire que cette enfant parfaite voudrait vivre dans nos boues, qu'elle m'aiderait à passer l'hiver, qu'elle me fermerait les yeux. Mon hiver commence et son départ en a marqué le premier pas. Ce parfum ne m'a été donné que pour ma sépulture. Oui, mon Père, cela est admirable, surnaturel, divin. Mais, mon Dieu, que cela est dur dans les premiers moments!"

Quelques mois plus tard, épreuve physique, mais lourde également de souffrances morales. Au milieu d'un labeur intense et splendide, une attaque brutale immobilise tout à coup la plume et la pensée de l'écrivain. Bientôt, il est vrai, la vie renaîtra; mais l'inquiétude et l'ébranlement persistent. Louis Veuillot a tout compris, et il prévoit tout. Cependant, son premier mot, j'allais dire son premier refrain, est la soumission: "Mon Dieu, prononce-t-il en regardant la croix, j'accepte ce mal avec toutes ses conséquences."

Or, à peine remis de ce coup, voici qu'il doit conduire Agnès à l'autel et puis la laisser partir, au bras du commandant Pierron, loin de Paris. Sans doute, il est heureux de ce mariage. Il connaissait depuis quelques années son futur gendre. "Il est loyal comme une épée bénie, déclarait-il, et je l'appellerai presque un prêtre de l'épée." Mais, quand même, en son appartement devenu trop vaste, il n'a plus de filles. "Il est vrai, chère enfant, confesse-t-il à sa commmandante, il est vrai que ce petit coin auprès de la fenêtre n'étant plus rempli, tout est vide . On se promène toujours, mais les souliers sont pleins de cailloux. Plus de feuilles, plus de jeux de nature, plus de beautés d'hiver, plus de beautés diverses. Le vide, le vide affreux. Cependant, je suis content, parce que je crois au commandant. Dieu remplira le vide . "

Quatre ans encore avant le long et cruel silence qui enveloppera sa lente agonie, jusqu'au bout lucide et résignée, quatre ans, dans cette maison qui nous réunit en ce jour, il luttera contre les offensives sournoises et répétées du mal. A des abattements de plusieurs semaines ou même de quelques mois, succéderont des regains d'activité brillante et vigoureuse, qui rendront l'espérance à tous, sauf à lui-même. Il luttera, la main crispée sur le rosaire et les regards fixés au crucifix. Dans un large couloir, dont nous voyons ici les fenêtres il égrènera des centaines de chapelets. Dans son cabinet de travail, ouvert sur les jardins, l'image du Christ apaisera ses souffrances quand elle n'illuminera point sa pensée. Car c'est d'ici qu'en 1876, en réponse à certain ami, coupable d'une allusion trop paienne au Temps qui emporte les heures, il déclarait: "Sur ma cheminée, il n'y a qu'un crucifix. C'est mon temps à moi, et le seul avec qui je compte. Il me dit toujours mon heure éternelle."

C'est ici que ce grand soldat de l'Eglise apprit cette dernière façon de la servir et de la défendre: accepter l'impuissance à combattre pour elle. "Il faut, dit-il, s'y soumettre avec la vigueur des âmes chrétiennes. Dieu nous laisse la force de dire: "fiat". C'est tout ce qu'il faut, de la vie. En disant "fiat", nous travaillons aussi bien que les plus vaillants. Ce "fiat" est le signe de l'exercice de la royauté par laquelle, en dépit de tous les obstacles, nous montons à Dieu."

C'est ici que, ne pouvant plus les écrire, il dicta ses derniers articles, où, devant les premiers attentats de la guerre anticléricale, il donnait aux catholiques le mot d'ordre d'espérer quand même et proclamait, sur les nations, la royauté divine.

C'est ici qu'au témoignage de son frère, le polémiste, entreprenant la revision du passé, puisque l'avenir pour lui n'était plus de ce monde, brûla des monceaux de lettres ou de notes, qui lui semblaient grandir outre mesure son rôle ou diminuer à l'excès quelques-uns de ses adversaires. "Pourquoi prolonger le combat après notre mort, expliquait-il? N'entendons-nous pas Dieu qui nous dit assez!"

C'est ici qu'à la fin de 1879, il prévient son frère, par une lettre poignante, dont l'écriture est à peine lisible, que l'heure a sonné pour lui de déposer définitivement le harnois. "Je suis un vieil ouvrier. Je suis entré à l'Univers" en 1838, venant de Rome où j'avais trouvé Dieu, et embrassé l'Eglise, et changé ma vie. Je fis alors mon premier serment. Grégoire XVI le reçut. Je n'en ai pas fait d'autre, et je n'ai pas manqué à celui-là!"

C'est ici qu'il rédigea son testament :

"Dans toute ma vie, je n'ai été parfaitement heureux et fier que d'une seule chose, c'est d'avoir eu l'honneur et au moins la volonté d'être catholique, c'est-à-dire obéissant aux lois de l'Eglise".

Et, dans une chrétienne évocation de ses adversaires, il attestait, face à la mort: "Je les ai aimés, surtout Montalembert. La paix sur eux, la paix sur moi! Si mes écrits subsistent, et, s'ils font après moi quelque bien, je désire que ce bien leur soit compté."

C'est ici que, de loin, dans une résignation sereine, il vit lentement venir l'heure suprême. Il ne la craignait point. N'était-il pas de ces croyants pour qui, aux approches de la mort, tous les regrets se transfigurent en espérances?

C'est ici, enfin, que le 7 avril 1883, le grand chrétien s'endormit dans le Seigneur, ou plutôt, parlons comme lui, c'est ici qu'il se réveilla pour l'éternité.

Dites entre vous: "Il sommeille,
Son dur labeur est achevé."
Ou plutôt, dites: "Il s'éveille,
Il voit ce qu'il a tant rêvé!"

François VEUILLOT.

CHEZ LES AUTRES

La Terre et l'Eau

Le "Progrès du Saguenay", commentant la résolution adoptée par les voyageurs de Commerce le 17 octobre au sujet de la terre colonisable et des pouvoirs hydrauliques, livre au public les justes réflexions qui suivent :

L'Association catholique des Voyageurs de Commerce, à la récente assemblée de son conseil central, le 17 octobre, a adopté une résolution demandant au Gouvernement de Québec de réserver pour nos gens "la terre et l'eau".

La terre colonisable, afin qu'au moins le surplus de notre population rurale sache où se diriger ;

L'eau des pouvoirs hydrauliques, afin que le trust de l'électricité n'étant plus seul maître, le peuple de la Province puisse obtenir à meilleur compte son électricité.

Le Gouvernement, dès cette année, s'est fait un devoir de tirer de certaines concessions forestières des lots ou des cantons favorables à la colonisation; il est tout probable que l'opération doive se continuer si l'on veut, comme l'on proclame, poursuivre la campagne de retour à la terre.

Agriculture prime industrie.

La destination naturelle de la terre cultivable est bien plus de servir à la culture qu'aux limites forestières. dans ces lieux la charrue apporte plus de profit au peuple que la hache du bûcheron.

D'immenses étendues restent d'ailleurs encore que l'agriculture ne peut songer à utiliser et d'où l'industrie peut tirer tout l'aliment dont elle a besoin.

Quant à l'eau !

Les pouvoirs hydrauliques sont une richesse précieuse pour un peuple, car de là vient l'électricité dont on sait les indispensables services : lumière, chaleur, force.

Personne ne peut se passer de ces choses ; si l'électricité ne les fournit point, il faut les demander à d'autres sources. L'électricité est la source idéale ; grâce à la Providence elle existe abondamment chez-nous. Pourquoi n'en profitons-nous point davantage ? — Le prix en est trop élevé.

En fait, il semble que dans la province voisine on y ait réussi; disons mieux : on y a réussi.

Y a-t-il moyen d'abaisser ce prix ?

Alors ?

Le Province de Québec hésite à imiter l'exemple d'Ontario; elle a préféré jusqu'ici abandonner à l'initiative privée l'exploitation de l'électricité. Il arrive qu'une seule et énorme compagnie contrôle maintenant, directement ou indirectement, ce service d'utilité générale. Reine et maîtresse elle peut fixer les taux qu'elle entend et se servir les bénéfices qu'elle entend.

Le monopole privé s'est décidément établi; vaut-il mieux que le monopole d'Etat ? Au point de vue de la nation, au point de vue de l'intérêt légitime des citoyens, au point de vue social ?

La question pratique peut prêter à discussion, à examen sérieux avant qu'une décision soit prise, admettons-le; mais la question de principe qui surgit dans ces sortes d'affaires a été éclaircie par une autorité assez haute pour tranquiliser les craintes de socialisme et d'étatisme qu'on entretenait.

"Il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité, lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains des personnes privées.

"Des demandes et des réclamations de ce genre sont justes et n'ont rien qui s'écarte de la vérité chrétienne; encore bien moins peut-on dire qu'elles appartiennent en propre au socialisme".

(N. S. P. le Pape Pie XI, Encyclique *Quadragesimo anno*).

PHILIPPE

(Le Progrès du Saguenay)

Richesse publique et charité privée.

Le DROIT fait un rapprochement entre la nécessité de recourir aujourd'hui à l'initiative privée pour secourir les misèreux et les cantates optimistes d'hier sur la richesse incomparable de la Province de Québec. Il parle aussi, en passant, de ces ressources naturelles que l'on a vendues à vil prix et de la tyrannie qu'exerce maintenant les acheteurs de ces mêmes ressources naturelles sur notre population.

Il faut y insister plus que jamais par le temps qui court. Il y a assez, voire trop longtemps que l'on habitue les gens à compter à l'excès et en tout sur les pouvoirs publics, lancés et encouragés, la plupart du temps, dans cette voie dangereuse, par les politiciens eux-mêmes en quête des faveurs populaires.

Les politiciens s'aperçoivent aujourd'hui et disent carrément que les choses ne peuvent plus marcher de cette façon, que l'initiative privée doit revenir.

C'est ainsi que le premier ministre de notre province, M. Taschereau, a clairement averti la population que le gouvernement ne pouvait pas seul arriver à soulager toute la misère existante et à résoudre le problème du chômage. Les revenus de la province ont considérablement baissé; il va falloir imposer de nouvelles taxes, même si l'on choisit parmi les plus légères, les moins sensibles. L'an dernier, des sommes considérables ont été votées pour procurer du travail aux chômeurs; on fait de même cette année, mais l'an prochain on ne pourra probablement pas répéter le même geste. Car si nous continuons comme cela nous marchons à la ruine, à la banqueroute. Les finances publiques ne sont pas inépuisables.

Telles sont, en substance, certaines remarques faites par M. Taschereau dans son premier discours de la session provinciale qui vient de s'ouvrir.

Cela peut étonner d'entendre parler de ruine et de banqueroute possible, éventuelle, dans une province qu'on nous a toujours dit si riche, en avant de toutes les autres, qui a vendu ou laisser exploiter tant de ses ressources naturelles à un prix parfois ridicule, qui a tant favorisé les trusts et les monopoles, qui a laissé noyer des terres "illégalement" au bénéfice de compagnies industrielles et qui laisse certaines d'entre elles pressurer ouvertement le public, par des taux exorbitants d'électricité par exemple.

Mais M. Taschereau nous donne l'avertissement que le trésor provincial, qui s'est vanté si longtemps de gros surplus, ne peut suffire à tout dans les circonstances pénibles où nous sommes. Il le dit bien franchement et il faut lui savoir gré de sa franchise.

Il faut également l'approuver et le louer de son appel à la charité privée dans le soulagement du chômage. Il a doublement raison de faire sa pressante invitation, d'abord parce que le gouvernement se sent impuissant à tout accomplir, puis parce qu'il importe de revenir à l'initiative privée, d'exalter son rôle nécessaire et de le lui faire remplir dans la plus large mesure.

Certains pourront penser et dire que les travaux entrepris cette année encore pour le soulagement du chômage pourront atteindre à peu près pleinement le but, eu égard à l'importance des sommes qui leur sont consacrées par les gouvernements et les municipalités.

Les chiffres d'ensemble peuvent impressionner favorablement, en ce sens, mais, en réfléchissant, on s'aperçoit vite que les montants votés ne sont et ne restent qu'un palliatif, et encore un palliatif bien insuffisant.

UN VERITABLE FOYER DE COMMUNISME

CHEZ NOUS

Thetford-les-Mines, le 10 novembre 1931.

Cher Monsieur Dorion,

Des lettres m'arrivent, qui font comprendre l'opportunité de cette dénonciation des activités communistes en notre Province.

Peut-être, dans quelques semaines d'ici, continuerai-je l'envoi d'autres renseignements à ce sujet, mais il semble que les témoignages suffisent à éveiller l'opinion publique, à faire disparaître, par l'enlèvement de l'Incorporation, cette université ouvrière aux principes communistes et à la propagande ardente, à faire déporter, enfin, les chefs d'un mouvement aussi funeste à la paix sociale.

Autres preuves des idées méchantes du groupe Montréalais en question.

Une lettre, du neuf février 1931, porte cette déclaration: Je suis heureux de constater que de nos compatriotes visent à l'émancipation des travailleurs, car en réalité seul le travail est producteur de toutes les richesses nécessaires à chacun des membres de l'humanité. — Donc, la lutte est engagée, et nous sommes plus résolus que jamais à continuer, et nos moyens d'action sont premièrement l'éducation, et notre but c'est que le régime économique soit à la base de production pour usage au lieu de pour profits, afin que la distributton alors soit repartie suivant les besoins de chacun."

Et voilà le clou ! Le 24 octobre 1931, donc tout récemment, le secrétaire de l'Université Ouvrière Incorporée, logeant à 85 rue Craig Est, Montréal, écrit à un ouvrier de Thetford:

"Soyez assuré que si vous êtes en mesure de grouper quelques-uns de vos concitoyens, ce sera avec empressement que nous vous aiderons. Actuellement, nous avons à notre disposition trois endroits dans la Cité de Montréal où nous enseignons à nos compatriotes ce que c'est que nous voulons, et c'est tellement simple que quiconque se donne la peine de vouloir nous entendre, en vient toujours à la conclusion que le régime actuel doit disparaître, et faire place au Communisme.

"Notre intention est de continuer à former des groupes à travers la Province, etc.

J'arrête cette longue citation. Est-ce clair, suffisament ?

Emile Godin, qui invite ainsi nos ouvriers à l'organisation révolutionnaire, mérite-t-il la paix et la liberté ? Encore une fois, au nom de toutes les organisations sociales de Thetford-les-Mines, je demande pour cet homme et ses comparses, l'exil dans le plus court délai !

L'honorable Premier Ministre de cette Province, M. Taschereau, vient de déclarer la guerre à mort au Communisme. Cette parole lui fait honneur. Que notre chef civil soit assuré d'avoir avec lui, dans cette bataille, le clergé et les organisations catholiques. Le gouvernement, assez courageux pour éloigner les individus que nous dénonçons, aura noblement mérité de l'Eglise et de la Patrie !

Mais, à part le travail du Gouvernement, il y a place pour celui de tous et chacun d'entre nous.

Que les curés des centres ouvriers et agricoles éclairent leurs peuples sur cette erreur communiste et prêchent fortement la doctrine catholique en cette matière. Ils pourront se renseigner dans plusieurs livres. Je cite à leur attention le "Monde Communiste", de Gautherot.

M. le curé Sauvageau, de Thetford, a fait quatre prônes sur cette question, et nous avons organisé trois conférences publiques gratuites, dont l'une par le vaillant abbé Lavergne, de Québec.

Il ne s'agit pas de dire, comme l'ont fait certains conférenciers en manchette et en dentelles de l'an dernier, à Québec, que le danger n'est pas grand. S'il n'est pas grand dans les bureaux d'universitaires, il est terriblement à craindre dans les milieux populaires, déjà trop portés, à cause du dédain et de la volupté provocatrice d'un certain groupe de la haute classe, à écouter les mauvais bergers.

Et fondons des cercles d'études d'ouvriers et d'autres organismes de collaboration sociale. C'est du tracas, c'est vrai, mais il faut se tracasser pour conserver notre peuple au bon Dieu !

De plus, je demande aux avocats de ne pas trop nuire à notre cause, en prêchant, lorsqu'ils défendent leurs accusés, la fameuse thèse de tolérance et de largeur d'esprit. Cette thèse maconnique n'a pas sa place sur des lèvres de gens qui se prétendent catholiques, et vont même communier de temps en temps — Je suppose qu'en notre Province, la Catholique mérite encore plus de sympathies que les étrangers, même français, qui passent par les maisons pour insulter le Pape et le Clergé Catholique (et pour essayer de corrompre les femmes de chez nous !)

Enfin, notre peuple aurait une meilleure réaction si les journaux, genre "Soleil" et "Evénement", malgré leurs allures de sagesse pharisaique, cessaient d'annoncer les cinémas qui apprennent à notre jeunesse l'amour libre et la déchéance morale. Notre Saint Père le Pape, nos Evêques, nos prêtres, ont parlé là-dessus. Mais ils ont tort, vous savez, c'est le nébuleux et cynique Diogène qui le dit.

Donc, aucune réclame pour le vice, collaboration sociale, éveil de l'opinion, coopération de toutes les influences civiles et du clergé, pour faire la guerre à mort au Communisme !

Votre dévoué, en N.-S.,

Pierre GRAVEL, ptre.

DANS LA N. H. L.

Canadien	1	Toronto	1
Montréal	4	Boston	1
Détroit	2	Rangers	1
Américains	1	Chicago	1

LIGUE INTERNATIONALE

Pittsburg	1	Cleveland	1
Buffalo	0	Syracuse	0
Détroit	3	Windsor	1

SPORT

CANADO-AMERICAINE

Springfield	4	Boston	2
Providence	3	New Haven	2

LIGUE MONT-ROYAL

St-Frs-X.	1	St-Michael	1
Lafontaine	6	Champêtre	1

CANADIEN ET TORONTO ONT ANNULE SAMEDI 1-1 DEVANT PLUS DE 16,000 PERSONNES

Les champions étaient privés des services de Gagnon, mais ils firent meilleure figure que dans leur première joute. — La première période fut ordinaire mais il y eut ensuite de la vie.

JOLIAT ET CONACHER SCORENT

Toronto, 16. — Bien qu'ils n'aient pas joué encore avec toute leur habilité coutumière, les Canadiens de Montréal, champions du monde au hockey professionnel, ont cependant réussi à annuler avec les Leafs locaux, samedi soir, au score de 1 à 1.

La première période ne fournit rien de bien extraordinaire et le jeu fut plutôt monotone pour les 16,000 spectateurs qui avaient pris place au nouveau Garden. Les deux clubs manquèrent quelques belles occasions de scorer, mais les chances étaient toujours égales. On mit un peu plus de vie dans la seconde période et quand le Canadien eut pris l'avantage, au bout d'une douzaine de minutes, il y eut un grand entrain. Et la troisième période, de même que les dix minutes supplémentaires, fournirent autant de sensations qu'on pouvait en exiger de deux clubs qui ne sont pas encore complètement en condition. Le jeu défensif fut de mise vers la fin de la joute, mais comme les deux équipes avaient déjà perdu une partie, elles ne tenaient pas à donner de chances à l'adversaire.

Ce fut Joliat qui compta le point du Canadien sur une passe parfaite de Rivers, qui fut fréquemment employé samedi et qui a très bien figuré. Moins de cinq minutes plus tard, cependant, Charlie Conacher égalisait le score à la suite d'une belle montée individuelle. Hainsworth et Chabot eurent beaucoup de travail mais ils se montrèrent invincibles durant la balance de la partie.

Le jeu ne fut pas excessivement rude, mais il y eut quelques échanges de coups et l'on assista à une petite bataille dans la troisième période.

Johnny Gagnon, qui brilla dans la série de championnat le printemps dernier, n'a pas encore travaillé beaucoup samedi. Le gérant Cecil Hart préfère le laisser se rétablir complètement avant de lui donner sa position régulière avec Joliat et Morenz. On se souvient que Gagnon se blessa au cours d'une partie d'exhibition avec le Providence, il y a une semaine.

CANADIEN : Hainsworth, Burke, S. Mantha, Morenz, Joliat, Wasnie, Gagnon, Mondou, Ledue, Lepine, Munro, G. Mantha, Rivers, Larochelle, Puzie. TORONTO : Chabot, Horner, Levinsky, Primeau, Conacher, Jackson, Clancy, Day, Bailey, Blair, Cotton, Oracle, Hove, Darragh, Finnegan. Arbitres: Hewitson et Cleghorn.

SOMMAIRE

Première période :

Pas de point.

Punitions: Horner, Jackson, Rivers, Lepine, Conacher et Bailey.

Deuxième période :

1—Canadien, Joliat, 10.25.

2—Toronto, Conacher, 4.20.

Punitions: Cotton, Burke.

Troisième période :

Pas de point.

Punitions: Joliat, Horner, S. Mantha, Day, Ledue.

Période supplémentaire :

Pas de point.

Punitions: Jackson, Bailey, Larochelle.

SAMMY MANDELL DEVIENT GERANT

Chicago, 16. — Sammy Mandell a signé de nouveau, non comme boxeur, mais comme gérant. Moins d'une semaine après d'être retiré de l'arène, Mandell a pris sous sa direction Kelly Kulak, jeune poids-léger de Chicago, qui livrera la semaine prochaine son premier combat sous la direction de Mandell. Il rencontrera Mickey O'Neil, de Milwaukee. Mandell ouvrira un gymnase à Rockford, Ill.

LE DETROIT A VAINCU LES RANGERS PAR 2 A 1

New-York, 16 — La saison de la N. H. L. s'est ouverte à New-York, hier soir, d'une façon qui promet beaucoup, car environ 15,000 spectateurs assistèrent à la partie entre les Falcons de Detroit et les Rangers locaux. Les visiteurs furent favorisés de la chance dans la première période et le point qu'ils comptèrent alors leur permit de remporter la victoire par un score de 2 à 1 contre les New-Yorkais.

Ce premier point décida de la partie, car chaque club compta ensuite une fois dans la troisième période. Ebbie Goodfellow, la sensation de la N. H. L. l'hiver dernier, fit le point qui mit les Falcons en avant quelques secondes avant la fin de la première période. Jusqu'alors on avait joué rapidement, surtout au centre, et Connell avait eu deux fois plus de lancers à bloquer que le gardien de buts locaux. Les joueurs de défense des Rangers ne surent pas couvrir leur territoire complètement ensuite et tous deux voulurent se lancer sur Cooper qui montait avec la rondelle. Goodfellow, ayant le terrain découvert, se plaça devant le but pour accepter une passe de son coéquipier et déjouer oflach facilement. La cloche sonna trois secondes plus tard.

Les deux clubs sont plus forts que l'an dernier et cette première partie a vivement intéressé les spectateurs.

LES SWIMMERS SCORENT 24 A 0

Les Swimmers locaux ont surpris plus de 1500 personnes, samedi, en disposant de l'équipe intermédiaire de l'Université McGill de Montréal par 24 à 0, au terrain Price. Ce fut l'une des belles parties de la saison, dans le rugby local, et les Québécois ont joué avec un entrain extraordinaires.

UN TRANSFERT

Syracuse, 16. — Un groupe de sportsmen auraient offert à la direction du Jersey City de la Ligue Internationale, le parc local pour les parties de l'été prochain. On a eu peu de recettes à Jersey City l'été dernier et l'on croit qu'il y aurait moyen d'obtenir un meilleur succès ici, où l'on a déjà détenu une franchise. Les Skeeters demeureraient sous la même direction mais changeraient tout simplement de parc.

HOYT A VENDRE

Philadelphie, 16. — Connie Mack, gérant des Athlétics, champions de la ligue Américaine, a annoncé que le vétéran lanceur Waite Hoyt était sur le marché. Ce joueur figura sur l'alignement des Yankees puis joua pour le Détroit avant de venir à Philadelphie.

LE ST-LOUIS

Le club de hockey St-Louis de France a décidé de se réorganiser cette année et il fera ses débuts officiellement par un grand euchre dont la date sera annoncée plus tard. Ce club fut organisé pour la première fois en 1926 et il a toujours connu un grand succès.

DANS LA LUTTE

Boston, 16. — Une trentaine de lutteurs du groupe de Jack Curley auraient décidé de changer de camp et de lutteur pour Paul Bowser et Lucien Riopel, à l'avenir. Telle est du moins la rumeur qui circule actuellement ici. On dit que cette décision fut prise à la suite de la tactique de Curley, qui réussit à faire suspendre Henri Deglane en Pennsylvanie.

LES AMATEURS DE CHICAGO ONT TROP MANIFESTE

Chicago, 16. — Environ 8,000 personnes attendaient, au Stadium de Chicago, l'ouverture de la 26e course internationale de Six Jours. Le maire Anton J. Cermak devait donner le signal du départ; il arriva en compagnie de plusieurs amis mais il était quatre minutes en retard. Il s'approcha du microphone pour adresser la parole aux spectateurs, mais ces derniers se mirent à le huer. Il essaya d'apaiser la foule mais le chahut augmenta. Il lui lança une injure qui fut entendue de tout le monde puis tira le coup de pistolet donnant le signal du départ. Il téléphona ensuite aux quartiers généraux de la police demandant au chef d'envoyer des hommes pour arrêter les insulteurs. Quatre escouades policières arrivèrent et arrêtèrent cinq spectateurs. On croit que cet incident fut causé par les récents développements entre la ville et les gens de la pègre.

COIN DES CARREAUX

Le hockey bat son plein dans plusieurs villes américaines et canadiennes, tandis qu'à Québec on attend la première neige. Car ici il faut absolument compter sur le froid pour la glace tandis qu'ailleurs on utilise le système artificiel. Si jamais les affaires reprennent leur cours normal, on pourra parler de l'amélioration.

* * *

Mais on a patiné quand même sur une patinoire, à date, et c'est l'Académie Commerciale qui détient encore le record. Avec le froid assez vif qui régnait samedi et dimanche, on arrosa la patinoire de cette institution et les élèves ont pu chausser les patins pendant quelques heures, hier.

* * *

Les directeurs de la piste de Pimlico, dans le Maryland, désirent protéger autant que possible les chevaux trotteurs et ils viennent de suspendre plusieurs jockeys pour rudesse. On a annoncé en fin de semaine que Laverne Fator était sur la liste noire; il a aussi deux copains avec lui de même qu'un propriétaire qui laissa maltraiter son cheval au point que celui-ci en mourut.

JOCKEYS BLESSES

Baltimore, 16. — Willie Nertney et Vincent Roussell, deux populaires jockeys, gisent actuellement sur un lit d'hôpital, ici. A la suite de chutes survenues samedi sur la piste de Pimlico.

PANAMA AL BROWN EST UN BOXEUR TRES INTERESSANT

Le champion poids-coq du monde saura donner quelque chose de bien aux amateurs locaux.— On assistera à une véritable bataille et non seulement à une exhibition par un champion.— La grande chance de Chapdeleine.

UN PROGRAMME EXCELLENT

Au fur et à mesure qu'approche la date de la grande séance de boxe que le promoteur Pardi présentera à Québec mercredi soir, les amateurs portent leur attention sur le programme et semblent réaliser que c'est un champion du monde qui tiendra l'affiche dans le numéro principal. Mais si le Colisée du parc de l'Exposition est rempli après-midi, cela ne sera pas occasionné seulement par la venue de Panama Al Brown, ni de son rival, Arthur Chapdeleine, mais bien parce que le promoteur s'est efforcé d'organiser un programme comme on n'en vit jamais à Québec depuis plusieurs années.

Al Brown intéressera le public non par le fait qu'il est champion poids-coq du monde mais bien parce qu'il est un très grand boxeur, une étoile de l'arène. C'est un batailleur et un boxeur en même temps, et il a les mêmes tactiques que Benny Leonard, quand ce dernier était champion du monde, à 135 livres. Sa grandeur naturelle le rend invincible dans son poids mais un boxeur un peu plus pesant, cognant plus fort par conséquent, a la chance de le vaincre en travaillant au corps. C'est probablement ce que Chapdeleine fera mercredi soir.

Il y a longtemps que Chapdeleine désirait une rencontre avec le nègre. Il vit Brown vaincre Sanstol il y a quelque temps et il demanda immédiatement à son gérant de faire son possible pour lui organiser une rencontre avec le champion. S'il triomphait, Chapdeleine pourrait immédiatement demander une bataille pour l'championnat poids-plume du monde, car il accomplirait quelque chose de vraiment rare. On concède plus de chance à ce boxeur qu'à Huat, contre Brown, car Chapdeleine est plus rapide sur ses jambes et son jeu de pieds est supérieur à celui du Français. Et contre un rival ayant la vitesse de Brown, la rapidité est un bon atout. S'il manque quelques coups, il perdra patience et son adversaire saura en profiter.

On porte aussi beaucoup d'intérêt à la bataille entre George Harrington et René Taillefer, de même qu'à celle entre Jimmy Thompson et René Loubier. La balance du programme est aussi en proportion de la rencontre principale.

Le promoteur nous prie d'annoncer que l'arène sera construite près de la pincipale porte d'entrée et non au centre du Colisée, afin de permettre aux détenteurs de billets réservés de mieux voir la bataille.

NOS UNIVERSITAIRES SONT A S'ORGANISER AU HOCKEY

Les Carabins locaux ont tenu une réunion, samedi, afin de parler de sport, et plusieurs questions intéressantes ont été discutées. On nomma d'abord M. Georges Pelletier, E. E. D., président du comité sportif de la Fédération pour remplacer M. Roland Champoux, E. E. L., démissionnaire. M. Pelletier est l'ancien champion du tennis à Québec.

Il fut aussi décidé que l'Université Laval opérerait une équipe de hockey dans la ligue Inter-Universitaire, mais que l'on n'aurait pas de club dans les ligues locales. La ligue Inter-Facultés sera réorganisée et des détails supplémentaires seront donnés plus tard.

On a enfin décidé de faire la présentation des coupes du tennis mercredi soir, à l'Université. Les champions recevront alors la juste récompense de leurs exploits.

LE LAFONTAINE A ETE LE SEUL CLUB A TRIOMPHER HIER, DANS CE CIRCUIT

Montréal, 16. — Le Lafontaine a été le seul gagnant d'hier dans les parties qui furent jouées dans la ligue Mont-Royal, en présence de 5,000 amateurs. Le St-François-Xavier et le St-Michael firent partie nulle 1 à 1 score dans la première joute puis le Lafontaine défit le Champêtre par 6 à 1 ensuite.

La première partie fut chaudement disputée. Le club irlandais eut le meilleur du jeu dans les deux dernières périodes et les champions de la ligue eurent de la difficulté. Gagnon fut l'étoile du St-François et son travail dans les buts sauva son club d'une grosse défaite.

Le St-François scora le premier point quand Mongeon déjoua Nowen avec un lancer de près en onze minutes. Le score fut égalisé dans la seconde période quand Jack Galbraith envoya la rondelle en arrière de Gagnon sur une passe de Wheeler.

Dans la seconde partie, le Lafontaine est facilement raison du Champêtre, qui fut tout simplement désolasé. Cinq des points des vainqueurs furent l'effet de combinaisons et malgré son bon travail, l'Archevêque fut impuissant devant les adversaires. Lapointe et Grant comptèrent dans la première période, Thompson dans la seconde et Arcand, Thompson et Gaudette dans la troisième. Thibaut, Grant Shearer et Lapointe eurent des assists. Le seul point du Champêtre fut compté par Murray sur une passe de Waite à la fin de la seconde période.

AUSTIN MARIE

Hampstead, Ang., 16. — Wilfrid Bunny Austin, fameux joueur de tennis anglais, a épousé, en fin de semaine, Mlle Phyllis Konstan, une actrice. John Olliff, le partenaire de Austin dans les doubles, servait de témoin à son coéquipier et le mariage avait attiré une foule de joueurs de tennis européens.

LOYOLA BATTU

Kingston, Ont., 16. — Le Royal Military College jouera dans la finale intermédiaire de la Ligue Intercollégial de rugby par suite de la victoire qu'il a remportée, samedi, contre le Loyola. Les Montréalais ont été vaincus par un score de 42 à 0.

BALLE-AU-PANIER

M. W. G. Murphy a été réélu, samedi, président de l'Association de la Balle-au-panier de la Province de Québec, au cours d'une réunion qui fut tenue dans notre ville. L'Association a fait quelques acquisitions dans le département féminin, Trois-Rivières et Sherbrooke inscrivant des équipes. La cité de Laviolette a aussi décidé de s'inscrire chez les hommes.

LIGUE MONT-ROYAL

	G.	P.	N.	Pts
St-François	2	0	1	5
St-Michel	1	0	1	3
Lafontaine	1	1	0	2
Verdun	11	1	0	2
Champêtre	0	3	0	0

UNE SURPRISE A BALTIMORE

Baltimore, 16. — Plucky Play a gagné, samedi, le handicap Riggs d'une valeur de $25,000., pour les chevaux de trois ans. Cette course marquait la fin de la saison sur la piste Pimlico. Sidney Grant termina en seconde position et Clock Tower finit troisième. Le temps fut de 2.31 2-3 pour le mille et demi. Plucky Play a payé $33.60, $22.90 et $8.70 aux parieurs.

AU CLUB SOCIAL

Le promoteur Gérard Duquet est actuellement au travail pour organiser une autre séance de boxe au club Social Inc., pour cette semaine. La liste des combats à l'affiche sera annoncée ces jours-ci.

AU NEWARK

New-York, 16. — Le club Newark vient de profiter de son achat par les Yankees en recevant l'extérieur George Selkirk, qui jouera pour les Bears l'été prochain. Ce joueur fut acheté du Jersey City pour $10,000., mais il retournera dans la ligue Internationale.

IL VOUDRAIT UN MATCH REVANCHE

New-York, 16. — Joe Jacobs, le gérant de Max Schmeling, qui s'occupe aussi de Frankie Genaro, a déclaré qu'il ferait des démarches auprès de la Fédération française pour obtenir un match revanche pour son protégé contre Young Perez. Ce dernier gagna récemment le championnat poids-mouche du monde en couchant Genaro récemment. Le vaincu prétend que l'arbitre comptait les secondes en français et qu'il croyait le compte à sept alors qu'il était à neuf. Quand il se releva, la bataille était finie.

IL SE MARIERAIT

Rome, 16. — On a annoncé, ici, que le gros boxeur Primo Carnera avait avisé ses parents qu'il songeait à se marier au cours de l'hiver. Il épouserait une Anglaise de Londres. Les membres de sa famille disent que Carnera s'est fait une fortune de $750,000. dans la boxe.

UN EUCHRE

Le suchre du club de raquetteurs Frontenac est à l'affiche pour ce soir, à 8.30 heures, à la salle St-Pierre, à St-Sauveur. Il y aura de magnifiques prix et l'on compte sur la présence de tous les amateurs.

LE SPRINGFIELD A SCORE 4 A 2 CONTRE BOSTON

Springfield, 16. — Les Indiens de Springfield ont fait leur début, samedi, en battant les Boston Cubs par 4 à 2 dans la première partie de la ligue de hockey Canado-Américaine, cette année. Les locaux ont eu l'avantage durant presque toute la partie et dans la période finale, ils déclassèrent leurs adversaires. Chs. Heximer, qui sera le premier joueur rappelé par les Rangers, se signala en scorant les deux premiers points de son club. Le Boston égalisa ensuite quand Clyne compta dans la première période puis Lyons, dans la seconde. Durant le dernier vingt, cependant, les Indiens reprirent l'offensive et Benson et Hillard comptèrent à tour de rôle.

MAUVAIS JOUR

White Plains, N. Y., 16. — Le vendredi 13 novembre, a été un mauvais jour pour Walter Hagen, champion open canadien et ancien champion américain, au golf. Hagen a commencé la journée en brisant son auto de 16 cylindres dans une collision avec une autre machine et ensuite il a perdu son match de golf avec Paul Runyan et Julius Acerbloom. Il avait Joe Kirkwood comme partenaire.

LES AMERICAINS TIENNENT LE CHICAGO EN ECHEC HIER

Chicago, 16. — Les New-York Américains et les Chicago Black Hawks ont donné une intéressante exhibition de hockey, ici, hier soir, dans la première partie locale de la N. H. L. Chaque club compta un point dans la première période et le jeu se continua ensuite sans qu'aucun joueur puisse déjouer les gardiens des buts.

Les amateurs ont pu remarquer que les Américains avaient une équipe beaucoup plus forte cette année que l'an dernier. L'ensemble est meilleur et l'on pratique encore très bien le jeu défensif.

LE PROVIDENCE A COMPTE 3-2 A NEW HAVEN

New Haven, 16 (U. P.) — Le Providence a ouvert la saison locale dans la ligue Canado-Américaine en battant les Eagles par 3 à 2 dans une partie chaudement disputée.

Le héros de la soirée fut Harrington, qui compta deux des points des visiteurs. Conners compta l'autre point du Providence tandis que Burmeister et Carson étaient les scoreurs du New Haven. Il y eut de nombreuses punitions au cours de cette partie.

JACK PURCELL NE VEUT PAS DE REINSTALLATION

Ottawa, Ont. 16. — Jack Purcell, champion canadien au jeu de badminton, qui a été suspendu par la Canadian Badminton Association, ne demandera pas sa réinstallation comme amateur, a-t-il déclaré aux journalistes qui étaient aller l'interroger.

Purcell a écrit plusieurs articles sur le badminton pour les journaux, de même qu'il a travaillé pour une firme sportive, vendant les articles du jeu de badminton. Ce sont ces deux raisons qui ont porté les autorités amateurs à la suspendre.

CLASSE "B"

Quatre parties ont été jouées vendredi soir dans la classe "B" des grosses quilles. Trois blanchissages ont été infligés par le Victoria, le Lévis et le Jos Coté cocher respectivement aux Chevaliers de Colomb, au Frontenac et aux Employés Civiques.

Le Castin a battu le St-Paul par 2 à 1.

IL SUCCOMBE

Deland, Floride, 16. — C.-V. Smith, de l'équipe de football du Collège Millsaps, a succombé, hier, aux blessures reçues dans une partie de football entre le club Stetson, le jour de l'Armistice, ici. Il est mort à l'hôpital, après s'être brisé les vertèbres du cou. Il est demeuré plusieurs heures sans sa connaissance.

GROSSE EQUIPE

Paris, 16. — La France enverra une équipe de 41 athlètes aux jeux d'hiver des Olympiades, au Lac Placide, en février prochain. On avait des centaines d'applications venant des athlètes, mais la Fédération Sportive de France et la Fédération du Ski ont choisi les meilleurs applicants pour les positions.

LES MAROONS JOUENT AVEC ENSEMBLE POUR VAINCRE LE BOSTON PAR 4 A 1, SAMEDI

Les équipiers de Sprague Cleghorn ont fait leur début de magistrale façon, samedi.— Une foule enthousiaste voit les Maroons écraser les Bruins dans une partie tout de même intéressante.

JEU D'ENSEMBLE DES GAGNANTS

Montréal, 16. — Les Montréal Maroons ont montré, dans leurs débuts dans la N.H.L., cette année, qu'ils avaient de grandes aspirations pour le championnat mondial quand ils ont vaincu la fameuse équipe d'Art Ross, les Bruins de Boston, par 4 à 1. Les vainqueurs ont été supérieurs à leurs adversaires durant toute la partie, montrant une vitesse supérieure et jouant avec beaucoup d'ensemble. Le gérant Sprague Cleghorn, qui est seul maintenant pour conduire l'équipe, a prouvé qu'il saurait obtenir de bons résultats avec ses joueurs et la victoire de samedi a relevé l'enthousiasme des amateurs pour le club anglais de la métropole.

Deux lignes d'avant firent pratiquement toute la besogne pour les locaux. Cleghorn employa Trottier, Northcott et Ward puis H. Smith, Stewart et Siebert. La défense a aussi bien joué et fit du travail effectif en avant du jeune Norman Smith, arrivé le matin de Windsor. Archie Wilcox avait signé son contrat au cours de la journée, ce qui permettait au gérant d'avoir son équipe au complet.

Le premier point fut compté dans la première période par Trottier sur une passe de Northcott alors que Shore et Chapman étaient au pénitencier. Le second point des Maroons arriva peu après à la suite d'une belle charge des locaux. Hooley Smith plaça un dûr lancer que Thompson bloqua. La rondelle revint devant le but et le gardien se jeta sur la glaise avec l'espoir de la pousser sur le côté. Mais Siebert se montra plus rapide et il soulera le disque pour l'envoyer dans le filet.

Les Bruins firent un bel effort ensuite, en commençant la seconde période, et ils profitèrent à leur tour de l'absence de Siebert pour compter leur unique point de la joute. Shore fit une longue course pour passer à Barry juste devant le but. Un lancer direct déjoua Smith, qui n'avait aucune chance de bloquer. Les Maroons ne tardèrent cependant pas à augmenter leur avantage quand Siebert compta encore une fois sur une passe de Smith, avec de nouveau Shore au pénitencier. Le quatrième point des locaux se fit dans la troisième période sur une passe de Trottier à Ward. Les Maroons avaient joué avec ensemble et ils connaissaient immédiatement le fruit du travail de coopération.

BOSTON : — Thompson, Shore, Hitchman, Welland, Clapper, Siebert, Owen, Jervis, Oliver, Barry, Touhey, Chapman, Jerwa, Beattie, Boyd, Cook.

MAROONS : — N. Smith, Starr, Gallacher, Stewart, H. Smith, Galbraith, Wilcox, Ward, Trottier, Bryidson, Robinson, McVicar, Phillips, Northcott, Coulson, Degnid. Arbitres : Smeaton et Daigneault.

PREMIERE PERIODE

1.—Montréal : — Trottier (Northcott), 8.46 minutes.

2.—Montréal : — Siebert (H. Smith), 4.03 minutes.

Punitions : Touhey, Stewart (2), Shore (2), Chapman, Trottier, Starr.

DEUXIEME PERIODE

3.—Boston : — Barry (Shore), 4.45 m.

4.—Montréal : — Siebert (H. Smith), 10.15 minutes.

Punitions: Trottier, Welland, Chapman, Siebert, Oliver, Shore (2).

TROISIEME PERIODE

5.—Montréal : — Ward (Trottier), 7.14 minutes.

Punitions : Barry, Trottier.

Résultat final : Montréal, 4, Boston, 1.

UN RECORD DE TORCHY PEDEN

Minneapolis, Minn., 16. — William (Torchy) Peden, fameux cycliste canadien, qui a pris part à de nombreuses courses de six jours, vient d'établir un nouveau record mondial, lorsque, précédé d'une motocyclette, il a traversé la distance d'un mille en 48 secondes et 2-5.

Juste avant la fin de l'épreuve, les chronométreurs ont déclaré que sa vitesse a atteint 81 milles à l'heure. Son temps pour la distance a été de 16 secondes de moins que l'ancien record établi par Menus, de Philadelphie, en 1917.

LE EUCHRE DE L'AIGLON A LORETTEVILLE

N'oublions pas que c'est ce soir, à la salle Montcalm de Loretteville, que le club de raquetteurs "L'Aiglon" donne son grand euchre-concert. Tous les raquetteurs sont cordialement invités. Venez en foule passer une agréable soirée et risquer de gagner un joli prix. Plus de 150 cadeaux seront distribués aux valniqueurs. Chaque carte donne droit au tirage d'un prix de présence qui sera une surprise, vous le verrez en assistant. Donc, en foule lundi soir à la salle Montcalm, encouragez les gais lurons de L'Aiglon. L'orchestre L'Aiglon, comme toujours, sera à son poste.

DANS LA LIGUE INDUSTRIELLE

Par sa victoire contre le Service Civil, le Dominion Corset Co., a pris la première position dans la ligue Industrielle de quilles. M. Ernest Gagnon a roulé le plus fort score de la soirée, soit 568 en trois parties simples.

Les clubs se classent maintenant comme suit :

	G.	P.
Dominion Corset	7	2
Service Civil	6	3
Gale Brothers	5	4
Québec Motor Sales	0	9

DEFI DE LEWIS

New-York, 16. — Strangler Lewis, reconnu comme champion du monde à la lutte libre par Chicago et l'Ouest, a lancé un défi officiel à Jim Londos, qui est nommé champion à New-York et dans la Pennsylvanie. Lewis a déjà vaincu Londos plusieurs fois et il voudrait en finir une fois pour toutes avec cette question de suprématie. Le vainqueur essaierait ensuite de rencontrer Deglane pour le titre universel.

DERBY DE LE PAS

Le Pas, Man., 16. — L'on a annoncé que le Derby de chiens de Le Pas à Flin Flon et retour aura lieu cette année comme dans le passé.

LE CIRCUIT DE PORTNEUF

Les club de quilles Carpentier de Portneuf a gagné le championnat de la Ligue du comté de Portneuf en battant le St-Basile dans les dernières parties régulières de la ligue. Ces trois dernières parties furent jouées à St-Basile. St-Raymond finit en deuxième position, une partie de moins seulement en arrière du champion.

A ST-GREGOIRE

Une grande séance de lutte aura lieu vendredi soir, à St-Grégoire, et le programme sera publié prochainement. Il y aura de bons hommes à l'affiche et l'on peut s'attendre à voir quelque chose d'intéressant.

LES CARABINS

Deux parties sont à l'affiche pour ce soir dans la ligue Universitaire de quilles. Le Droit rencontrera le Génie Forestier et Arpentage, tandis que la Médecine viendra aux prises avec la Faculté des Arts. Ces parties se joueront à la salle Victoria.

Nouvelles de la Rive Sud

MAGNIFIQUES AGAPES CHEZ LES VOYAGEURS DE COMMERCE DE LEVIS

Voyageurs et hommes d'affaires fraternisent.— M. J.-L. Roy, préside.— Cadeaux gracieux des maisons de commerce.— Les discours.

ON SONNE LA NOTE DE L'OPTIMISME

Le quatrième banquet annuel aux huîtres du Cercle des Voyageurs de Commerce de Lévis, a réuni, samedi soir, à la salle Dion, à Lévis, les hommes d'affaires les plus en vue de la Rive-Sud.

La note dominante de la soirée a été l'optimisme. Prêchée par tous les orateurs, les convives l'ont manifestée par leur gaieté et leur bonne entente. Il convient donc de féliciter MM. les Voyageurs de Commerce pour la belle initiative qu'ils ont prise de resserrer davantage les liens qui les unissent si étroitement aux hommes d'affaires de leur localité.

Ils ont permis aux uns et aux autres de mettre au profit de tous leur connaissance des affaires et aussi de toucher du doigt certains problèmes qui intéressent plus particulièrement la protection et le développement de la Rive-Sud. Voyageurs et marchands, ont senti qu'ils sont parmi les facteurs les plus importants du progrès d'une ville et que leur influence doit s'exercer non seulement dans leur propre intérêt et dans l'intérêt de la maison qu'ils représentent, mais aussi dans l'intérêt de la ville qu'ils habitent. C'est en vantant sa marchandise qu'on la fait apprécier; c'est en louangeant sa ville qu'on la fait prospérer.

Dans son discours de bienvenue aux voyageurs et hommes d'affaires de la Rive-Sud, le président du Cercle, M. L.-J. Roy, adressa ses remerciements à tous les convives pour l'empressement avec lequel ils avaient répondu à son appel. Il souligna avec plaisir la présence de M. le curé J.-E. Carrier, aumônier du Cercle, de l'hon. Dr A.-V. Roy, et de MM. les députés de Lévis, Dr Emile Fortin, M.P. et M. l'avocat Art. Bélanger, M.P.P., que leur temps précieux n'avait pas empêchés de rejoindre leurs concitoyens.

Enfin, M. Roy, vota à la reconnaissance du Cercle les maisons d'affaires, qui, par leurs représentants, avaient bien voulu gratifier les convives de leurs produits, à savoir : la "Brasserie Champlain" représentée par M. Prémont; la "Imperial Tobacco" représentée par M. Prévost; la "Rock City Cigar"; le "Cie B. Houde"; la "McDonald Tobacco", représentée par M. Turgeon, la maison L.-O. Grothé; M. Lucien Frigon; la "Sherbrooke Cigar"; M. A.-P. Turcotte, agent de "Glover Leaf"; Coca-Cola, représentée par M. Dumont; la Laiterie Fortier, représentée par M. Marcel Fortier; "Lemeurier Tobacco", de Québec; "Distillery Corp", représentée par M. Harry Joly; "Les Industrieux de Sucre d'Erable de la Province"; La "St-Lawrence Paper Mill".

A la table d'honneur, M. le président avait à ses côtés : M. le curé J.-E. Carrier, aumônier du Cercle, M. le pro-maire Adj. Michaud, l'hon. Dr A.-V. Roy, MM. les députés Dr Emile Fortin, M.P., et Art. Bélanger, M.P.P., M. l'abbé Gérard Emond, vicaire de Lévis; M. Alfred Bouré, président du Cercle des Voyageurs de Québec; M. H.-E. Weyman, président de la Chambre du Commerce de Lévis, M. Atkinson, surintendant du C.N.R. à Lévis, M. Jos. Pichette, surintendant de la Compagnie "Singer" M. le shérif Cléophas Blouin, M. Carter.

Dans l'ordre où nous les avons cités, ses invités prirent tour à tour la parole.

M. le curé J.-E. Carrier, dit combien c'était un plaisir pour lui de venir saluer et féliciter les voyageurs et hommes d'affaires de Lévis. Il leur rappela qu'ils devaient être de plus en plus des frères, surtout dans la situation que nous fait la crise actuelle et qui n'est pas sans affecter les affaires des voyageurs.

Il faut donc songer à organiser la charité privée dans Lévis, et M. le curé demanda officiellement l'aide du Cercle des Voyageurs et des hommes d'affaires.

M. le pro-maire Adj. Michaud, se fit l'interprète de ses collègues pour féliciter les organisateurs et les assurer de leur entière coopération dans l'intérêt de la cité.

L'hon. Dr A.-V. Roy, C. L., est l'orateur suivant. Il fait remarquer que l'enthousiasme des convives est un heureux présage en faveur de la [illegible] qui s'organise dans Lévis. "Ayons aussi assez d'enthousiasme, dit-il, que c'est le dernier hiver où il y aura du chômage; que le nom de chômeur soit désormais banni des esprits". L'orateur appuie son optimisme sur le fait qu'il y a eu à date plus d'argent dépensé à Lévis et à Québec que l'an dernier. Il réclama l'assistance pour ceux qu'on appelle "les cadets blancs" et surtout pour nos jeunes finissants des cours commerciaux.

En terminant il préconisa l'économie et la mentalité optimiste comme remèdes à la crise actuelle.

M. le Député au fédéral, Docteur Emile Fortin parla ensuite. "Les premiers mots sont pour féliciter MM. les Voyageurs de Commerce" qui, dit-il, sont bien dignes d'envie de la part des députés, puisqu'ils ne semblent pas avoir d'adversaires ni de critiqus". Il rappelle que chaque ville a des associations semblables qui ont de fréquentes réunions pour le plus grand bien de la localité. Il exprime le désir de voir celles du Cercle des Voyageurs se faire moins rare. L'orateur déplore la politique qui, trop souvent, paralyse l'action de semblables associations. Il déclara que le seul moyen de solutionner le problème de la crise actuelle est de se donner la main sans égard de partis politiques. Il demanda enfin aux voyageurs de commerce de faire des suggestions pour amener ici le progrès et la prospérité.

M. le président, présente ensuite M. l'avocat Art. Bélanger, M.P.P. Il félicite les Voyageurs de leur magnifique banquet et montre le rôle qu'ils jouent au sein de notre population en rappelant que dans le domaine de la charité et dans la campagne contre le blasphème ils ont été des pionniers et des apôtres.

Comme moyen de remédier à la dépression actuelle des affaires, M. Bélanger suggéra une coopération étroite entre les gouvernements et leurs députés, et la reprise des travaux pour les argents qui ont été votés.

M. A. Bouré, président du Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec, se leva ensuite, et sonna à son tour la note de l'optimisme. "Il faut, dit-il, sera bien faite pour favoriser l'optimisme".

M. Atkinson, surintendant du C.N.R. à Lévis dit aussi quelques mots pour engager les voyageurs de Commerce à se servir des Chemins de Fer, soit pour eux-mêmes, soit pour expédier leur marchandise. Un tel encouragement empêcherait les chemins de fer d'enlever des trains.

M. Cléophas Blouin, shérif, est l'orateur suivant.

Il montre les avantages dont certaines compagnies ont joui dans le passé sur la Rive-Sud, et dit que les mêmes avantages existent aujourd'hui. Il suggère donc aux lévisiens de faire une forte pression auprès des gouvernements pour que le prochain gérant de la Commission du Hâvre pour Lévis soit un lévisien.

Enfin M. J.-Amédée Gagnon, du "Quotidien" félicita les Voyageurs d'avoir fait de leur cercle commercial un cercle social et presque patriotique. Il montra ensuite le rôle de la presse, "grâce à laquelle beaucoup de petits sont devenus grands, mais aussi beaucoup de grands ont vécu leur dernier jour de gloire".

Outre notre journal, le "Soleil" était représentée par L. Lessard, l'"Evénement" par Eug. Laflamme et le "Quotidien" de Lévis, par MM. Amédée Gagnon et Cha-Eug. Gagnon.

M. J.-L. Roy, souligna le travail efficace fait par les journalistes dans l'intérêt de l'Association des Voyageurs et leur adressa ses remerciements.

AUX ANCIENS DE LAUZON

Mercredi, le 18 courant, aura lieu au Collège St-Joseph, Lauzon, le banquet aux huîtres de l'Association des anciens élèves. Tous les anciens de cette institution sont cordialement invités.

On n'aura qu'à payer sa contribution comme membre de l'Association pour être admis au banquet.

Chacun devra apporter sa serviette et son couteau.

ENIGME

Le vendeur (auquel on raconte un malheur de bain qui a déteint) Vraiment madame, je ne comprends pas ce qui a pu arriver. A moins que vous ne soyez réellement entrée dans l'eau avec.

(Punch)

CHANDELLES LITURGIQUES

PURA CERA APIS

Notre caractère de Catholiques Romains nous met parfaitement au courant des lois ecclésiastiques qui régissent la nature de la fabrication des produits servant au Culte. C'est ce qui nous permet le garantir consciencieusement et moralement la qualité strictement liturgique de nos chandelles Pura Cera Apis. De multiples certificats d'analyses attestent hautement la pureté et l'exactitude du pourcentage de pure cire d'abeille de nos chandelles liturgiques.

F. BAILLARGEON LIMITÉE

A. D. 1896

Saint Constant
Co. Laprairie, Qué.

32 Notre-Dame-Est
Montréal,

Veuiller adresser toute correspondance à St Constant, Qué.

ST-ROCH

LA JOURNEE PAROISSIALE

La grand'messe d'hier a été chantée par l'abbé Pelchat. M. l'abbé Chapleau a fait le prône, et M. l'abbé Dion le sermon, sur le mariage et l'importance de le bien préparer. Les Demoiselles Enfants de Marie ont eu leur réunion à deux heures et demie, les deux fraternités du Tiers-Ordre à quatre heures, et les vêpres ont été chantées le soir à sept heures.

DECES

Madame Marie-Louise Bouchard, épouse de M. Thomas Lavallée, est décédée la semaine dernière dans la paroisse, à l'âge de 47 ans.

GRAND'MESSES

Les grand'messes de ce matin ont été chantée aux intentions suivantes: A 6 heures et à 6 1-2 heures pour l'âme de M. Alphonse Laflamme; à 7 heures, pour les membres défunts de la famille Zotique Turgeon; à 8 heures pour l'âme de M. Alphonse Breton; à 8 1-2 heures, service anniversaire de M. Joseph Bertrand.

Celles de demain seront chantées aux intentions suivants: A 6 heures pour l'âme de M. Alphonse Breton; à 6 1-2 heures, pour les âmes de M. et res pour les âmes de M. et madame madame Joseph Vallières; à 7 heu- Pierre Allaire; à 7 1-2 heures pour les membres défunts des familles J.-B. A. Thivierge et J.-B. Lanelais; à 8 heures, en l'honneur du Sacré-Coeur aapplicable aux âmes.

ST-SAUVEUR

LA JOURNEE DOMINICALE

La grand'messe hier a été chantée par le Rév. Père Duret, et le prône par le R. P. curé. C'est le R. P. Vanier qui donna le sermon.

Les exercices de l'Archiconfrérie du Sacré-Coeur sont recommencés hier, à 4 heures, et se continueront tous les dimanches à la même heure à moins d'avis contraire.

A 7 heures, il y eut vêpres, récitation du chapelet et Salut du Saint-Sacrement.

LA VISITE PAROISSIALE

Le résultat de la visite paroissiale pour 1931, qui vient d'être faite par les Rév. Pères Oblats, a été donné hier, et voici les principaux détails: Population, 11,767; familles, 2,211; communiants, 9,578; non-communiants, 2,181; écoliers, 2,339. A l'Orphelinat, il y a 208 orphelins, et 170 enfants au Jardin de l'Enfance.

Après avoir fait ce rapport, le Rév. Père Magnan, curé se déclara très satisfait de la presque totalité des paroissiens, mais fit remarquer qu'il y avait quelques familles indésirables dans la paroisse, et demanda aux propriétaires, même ceux qui demeurent en dehors de la paroisse, de faire un choix plus judicieux de leurs locataires.

DECEDEE

Mme Clara Tanguay, épouse de M. Olivier Gingras, est décédée hier, dans notre paroisse, à l'âge de 69 ans. Ses funérailles auront lieu demain, à 8 h. 30.

FEU LE FRERE G. PILON

Le service de Congrégation du Frère Godefroy Pilon, O.M.I., sera chanté demain, à 5 h. 30, à l'église paroissiale.

GRAND'MESSES DE REQUIEM

Demain :

6 h. 15. — Pour Clarisse Cantin, recommandée par M. et madame J.-W. Cantin.

7 h. 45. — Pour J.-Alexis Rancour, recommandée par M. et madame Arsène Trépanier.

SERVICE DE STE-FAMILLE

A 7 heures, demain, sera chanté le service de Ste-Famille de Dame Victor Vézina.

A LOURDES

Demain, à 6 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, grand'messes de requiem, pour Zébédée Bérubé et son épouse, recommandée par leurs filles.

AUX PRIERES

Ont été recommandés hier :

Le Frère Godefroy Pilon, O.M.I., décédé le 11 novembre, à l'Université d'Ottawa, à l'âge de 63 ans.

Marie Gosselin, épouse de feu Célestin Noel, décédée le 11 novembre, à St-Sauveur, à l'âge de 69 ans. Elle était de l'Union de Prières et de la Ste-Famille.

Hector Moisan, époux de Dame Malvina Piset, décédé le 12 novembre, à St-Jean-Baptiste, à l'âge de 70 ans. Ses funérailles ont eu lieu ce matin à l'Ancienne-Lorette.

Rachel Rivard, épouse de M. André Dion, décédée le 12 novembre, à Notre-Dame de Grâce, à l'âge de 34 ans.

Napoléon Breton, décédé à Troy, New-York, ces jours derniers, à l'âge de 69 ans. Il était autrefois de notre paroisse.

LAXATIF DEPURATIF

Le thé **Croix de Lorraine** se prend avec goût et se digère vite. Il ne produit pas de malaises dans les intestins, et ses effets sont certains et bienveillants quand il s'agit de nettoyer les intestins et chasser les impuretés du sang.

Les personnes obèses qui en feront un usage continu, s'en trouveront bien. Dans toutes les pharmacies.

L'ACTION CATHOLIQUE

Quotidien édité et publié par
LA CIE DE PUBLICATION "L'ACTION SOCIALE (Limitée)"
Aurèle Fortier, président — Joseph Fortin, gérant

Rédaction et Administration
103, rue Sainte-Anne, Québec
Téléphone : Echange privé : 2-8700

Membre de la British United Press, de la Daily Newspaper Association, de l'Audit Bureau of Circulations. Correspondants à l'étranger : à Rome, Paris, Fribourg, Jerusalem et Constantinople. Correspondants dans tous les centres et districts du pays. Représentants à la Législature de Québec, à Montréal et Ottawa.

ABONNEMENT
Ville de Québec : $6.00 par année; 50c par mois.
Campagne : $4.00 par année; Etats-Unis : $5.00 par année.

Seuls agents aux Etats-Unis : The Dunlevie Special Agency Inc., New-York, Chicago, Philadelphie, Atlanta, Detroit, St-Louis, Kansas City, San Francisco et Los Angeles.

JACQUES-CARTIER

GRAND'MESSES DE LA SEMAINE

Lundi: 6 h.—Grand'messe pour Hélène Gravel, épouse d'Art. Robitaille.

6 h. 30—Hector Alarie et défunts de la famille.

7 h. 15—Pour Odéline Richard rec. par sa soeur.

Mardi 6 h.—Les défunts de la famille J. P. H. Poulliot.

6 h. 30—Albert Dusseau ep. de Marg. Verret.

7 h. 15—Césarie Pelletier épouse de Nap. Deslongchamps.

8 h.—J. B. Jinchereau, recom. par ses enfants.

Mercredi, 6—L'épouse de Herm. Duchaine, recom. par J. Ruelland et ses employés.

6 h. 30—Jos Crépault par sa soeur Mme Lamontagne.

7 h. 15—Edmnd Sylvain par la famille.

8 h.—Aux intentions de l'Amicale du Couvent de Jacques-Cartier.

Jeudi, 6 h.—Défunts famille de dame Georges Gaudreau.

6 h. 30—Magloire Cauchon, recommandée par son épouse.

7 h. 15—Ernest Chartré par ses enfants.

Vendredi 6 h.—Arthur Drapeau par Mme Paradis sa fille.

6 h. 30—Défunts famille Naz. Roy, par Mlle Valéda Roy.

8 h.—Nap. Perland par M. et Mme Ad. Deslauriers.

Samedi, 6—Epouse de H. Duchaine par J. Ruelland et les employés.

6 h. 30—Congréganistes défunts.

7 h. 15—Wilf. Piset et défunts de la famille, par Alfred Piset.

8 h.—F. X. Lessard par la succession.

SERVICES

Lundi à 8 heures, service de Congrégation de Gaud Julien.

Jeudi, 8 heures—Membres défunts de l'Apostolat de la prière.

Vendredi 7 h. 15—Membres défunts de l'Union de Prières.

AUX PRIERES

Démerise Poulliot, épouse de feu Eustache Lamontagne décédée le 13 à l'âge de 85 ans. Service lundi à 9 heures.

Dimanche prochain, Communion générale des Enfants de Marie.

Mercredi soir à 7 hres 30 assemblée des Dames de la Ste-Famille.

Exercices du mois des Morts tous les soirs à 7 h. 30.

RECENSEMENT

A la visite paroissiale nous avons compté dans la paroisse 1375 familles. La population totale catholique est de 6,400 âmes. La paroisse compte 6.399 communiants.

Au prône Mgr Faucher, curé, a remercié et félicité les paroissiens de s'être montrés généreux à l'occasion de la visite paroissiale et de la collecte de la Toussaint pour les âmes.

PUBLICATION

Entre Gérard Marandia, de St-Sauveur et Marie-Jeanne Piset, veuve de Edgar Duval de cette paroisse.

Entre J. Alfred Bourque de St-Jean-Baptiste et Hosanna Gingras, veuve E. Antonio Drolet de cette paroisse.

LE MEILLEUR ENDROIT SUR LA RIVE SUD

Pour faire l'achat d'un poêle neuf ou usagé, venez au magasin
Les POELES BELANGER
29, Côte du Passage
Lévis.

LIMOILOU

CE SOIR

Rectaite et sainte visite pour les Tertiaires.

BANCS

La rente en est payable d'ici au 29 du mois. Avis de ne pas retenir son banc par téléphone.

ST-VINCENT DE PAUL

Les membres de cette société vont vendre des cartes de membres honoraires. Il est à souhaiter que chaque paroissien en achetera une.

MARDI SOIR

St-Fidèle, souper canadien. Prix 50 sous.

JEUNES FILLES D'AUJOURD'HUI

La jeune fille. — Au diable la carrière! Je vais plutôt me faire un ami

Le professeur de musique. — Mais songez, mademoiselle, que votre talent est plein de promesses...

La jeune fille. — Bien sûr, mais est-ce que je puis le poursuivre pour violation de promesse ?

"NERON" A LIMOILOU

Le 2 décembre prochain, la paroisse de Limoilou, aura la bonne fortune de recevoir dans la salle paroissiale le fameux cercle dramatique de "Christ-Roi", qui présentera la grande tragédie romano-chrétienne "Néron" qui est sans contredit le plus beau drame après "La Passion".

Ce puissant cercle commencera donc sa tournée de charité à Limoilou. Son programme est très varié de façon à satisfaire tous les goûts. Beau drame, désopilantes comédies et orchestre captivant.

Ce grand événement social sera donné sous le distingué patronage du R. P. Maurice, curé de Limoilou.

HEURES D'AFFAIRES — 9 A. M. A 5.30 P. M. OUVERTS JUSQU'A 10 HEURES LE SAMEDI

NOUVELLES DE PAQUET

MESSAGE DU PERE NOEL TEL QU'IRRADIE HIER SOIR PAR LE POSTE C. H. R. C.

Mes chers petits enfants,

J'arrive justement de mon voyage de chasse avec mes bons amis les esquimaux, et je dois vous dire que cette randonnée a été pour moi des plus excitantes. J'ai tué plusieurs loups-marins, mais ce n'est pas tout. Non, mes enfants, ce n'est pas tout. J'ai une grosse surprise pour vous. Oui, une grosse surprise. Savez-vous ce que c'est qu'un aigle ? C'est un gros gros oiseau; le roi des oiseaux. En avez-vous jamais vu un en vie ? Je ne le crois pas, et beaucoup de grandes personnes n'en ont pas vu non plus. Eh bien, j'en emporte un avec moi, et un gros je vous l'assure; et il est bien en vie. Comment je l'ai capturé? Bien, c'est arrivé comme ceci. Pendant que je chassais les loups-marins, comme vous savez, j'entendis soudain au-dessus de moi des battements d'ailes, et ensuite plus près de moi, des grands cris. Je levai immédiatement la tête pour voir ce que cela voulait dire, et je vis trois gros aigles qui s'apprêtaient à fondre sur les loups-marins que j'avais tués pour les enlever dans leurs serres. Mon fusil étant un fusil à deux coups, je tirai sur les deux premiers, mais pour le troisième, le plus gros, je n'avais pas le temps de recharger, alors je me servis de la crosse comme d'une massue, et d'un terrible coup, je l'abattis.

Je ne l'ai pas tué. Avec l'aide de mes amis les esquimaux, j'ai construit à la hâte une cage rustique, et je vais vous l'emporter en vie. Je vous assure que je suis content de mon coup.

Je partirai demain pour la station la plus rapprochée, mais vous recevrez un autre message de moi avant mon départ. Tenez vous bien aux écoutes, demain soir, à la même heure, 7 heures, par le même poste C. H. R. C.

En attendant, je vous dis bonsoir.

SPECIAUX TRES INTERESSANTS

EN CONFECTIONS pr DAMES

100 Robes, en Jersey, Tweed, Tricot Tweed, différentes teintes et tailles; toutes de qualité superbe, et styles charmants.

Venez de bonne heure, parce que la quantité est limitée, et notre prix aussi seulement,

$3.95

Magnifiques jupes en Jersey, pour le patin, le ski et les courses à la raquette, dans les teintes populaires: Brun Manille, Vert foncé, Bleu marine. Tailles 14 à 20.

Nous n'avons pas encore de neige, mais nous en aurons bientôt, et vous aurez besoin de telles jupes. Donc, achetez les maintenant à notre prix exceptionnel de

$3.95

ESCOMPTE DE

25% et 33⅓%

Sur un petit groupe de manteaux pour l'Automne et l'Hiver, joliment varnis de fourrure ; très jolis modèles.

Venez donc voir si vous n'en trouverez pas un à votre taille. Vous économiserez un bon montant d'argent.

ROUCOULEURS ALLEMANDS ET CAGES

ROUCOULEURS ANDREASBERG, garantis males. SPECIAL	5.98
CHOPPERS, garantis males, Spécial	6.98
PROFESSEURS garantis males, SPECIAL	9.98
Cages blanches, avec tiroir, 11 1-2 à 8 pouces, SPECIAL	$3.59
Cages en noir et rouge, diamètre 12 1-2 pouces, avec tiroir, Spécial	3.79
Cages ivoire et brun, 12 1-2 diamètre, avec tiroir SPECIAL	3.79
Cages vert et or, avec tiroir, diamètre 12½ pouces, SPECIAL	3.79
Supports pour cages, couleurs assorties, deux tons, cercle complet, Spécial	2.19 et 2.39
Cages de toutes sortes, depuis	$3.59 à $18.00
Supports de toutes descriptions pour cages, depuis	$2.19 à $30.00
Maisons de bain pour oiseaux, couleurs assorties, SPECIAL	98
Nourriture "Révélation" restaurateur de chant, SPECIAL	.33
Nourriture de serins, préparée spécialement pour Paquet, Spécial, la livre	14

ROBES

A DES PRIX ETONNAMMENT BAS

Notre grande vente de robes, consistant en: Robes de soir, de dîner, d'après-midi et de Thé de cinq heures, se continuera encore toute la semaine prochaine.

Si vous n'avez pas encore profité de cette vente, nous vous conseillons de le faire sans plus de retard. Il y va de votre bourse.

Venez voir quelles belles valeurs vous pouvez obtenir ici, pour

$5.00, $7.95, $10.95 et $14.50

TELEPHONE 8131 — LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE — TELEPHONE 8131

Le marché s'affermit ce matin à New-York -- Montréal hésitant -- Vigueur des pétrolifères

LE DIVIDENDE DE INT. NICKEL REDUIT--LE BLE AVANCE A WINNIPEG

Bourse de New York

Cotations fournies par la maison
BARRY & McMANAMY
72, rue St-Pierre, Québec.

BOURSE DE N.-Y.

Novembre, 13. — La semaine s'ouvre avec un ton optimiste. L'avance des prix, excepté pour les métaux, couvre la liste. Les titres d'aciers et fer., d'automobiles, de chemins de fer, se sont appréciés au cours de l'avant-midi. Le blé reprenait son avance ce matin. Voilà un facteur important sur la tenue du marché.

	Sam. Ferm.	Aujourd'hui Midi
ACCESSOIRES DE BUREAUX		
National Cash Register	17	17¼
ACCESSOIRES de CHEMINS de FER		
Pullman Inc	24¼	23¾
ACCESSOIRES ELECTRIQUES		
General Electric	31	31
Westinghouse	44¾	44¾
Bathlehem Steel	28⅝	28⅝
U S Steel	67¾	68¼
AUTOMOBILES—ACCESSOIRES—PNEUS		
Auburn	124¾	126
Durant	16¾	16⅝
Nash	19¼	19⅝
AVIATION		
United Aircraft	16	17¾
CONSTRUCTION et ACCESSOIRES		
F & W Realty	10¾	10¾
Johns Manville	31	31¾
FERROVIAIRES		
Atchison	109	112
C. P. R.	14¾	14½
Pennsylvania	30	30½
MACHINERIE		
Allis Chalmers	18	18
Foster Wheeler	14¾	14½
MAGASINS		
Sears Roebuck	17¾	17¾
Woolworth	51¾	51¾
MANUFACTURES D'OBJETS DIVERS		
Du Pont de Nemours	61¾	62¾
METAUX		
Anaconda Copper	17¾	16¾
Noranda	16¾	16¾
PETROLIFERES		
Standard Oil of Cal	33¾	33¾
Texas Corp	18¾	19¼
PRODUITS CHIMIQUES		
Columbian Carbon	48¾	47
Union Carbide and Carbon	36¾	37¼
RADIO ET MUSIQUE		
Radio Corp of America	10	10
UTILITES PUBLIQUES		
Amer Tel and Tele	137¾	138
Int Telephone	18	18⅜
Southern California Edison	34¾	35¼

COURS DES CHANGES

(L. G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec)

Londres (livre sterling)	$3.76⅞
Paris (franc)	03.19¾
Rome (lire)	05.15
Rio-de-Janeiro (milreis)	06.25

Dollar Canadien, 10% d'escompte.

NICKEL REDUIT SON DIVIDENDE

A leur réunion, fixée à ce matin, les directeurs d'International Nickel ont annoncé une réduction du dividende trimestriel de la compagnie. De 10 sous par trimestre qu'il était, le dividende devient à 0.05 sous par action commune. Calculé sur une base qannuelle, le dividende devient à .20 sous par action au lieu de .40 sous.

Curb de NEW YORK

(Séance du 14 novembre 1931)

	Ouv.	Ferm.
Alum of America	79¾	79
Amer Gas and Elec	47	46¾
Amer Superpower	6	6
Assoc Gas and Elec	6¾	6¾
Cities Service	7¾	7¾
Cons Gas of Balt	75	75
Cord	8¼	8
Electric Bond and Share	19¾	19¾
Ford Motors of Can A	15¾	14¾
Fox Theatre	1	1
Gulf Oil	48	48
Imperial Oil	10¾	10¾
Int. Utilits B	3	3
Memphis Gas	5¾	5¾
Nat Fuel and Gas	15¾	15¾
Niagara Hudson	8¾	8¾
Standard Oil of Ind	21¾	21¾
St Regis Paper	7¾	8¾
United Light and Pow A	11¾	11¾

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

(Séance du 14 novembre 1931)

	Ouv.	Ferm.
$ 8.000 Argentine 6 pc	[illegible]	68⅛
15.000 Australie 5 pc	59¼	59¼
1.000 Belgique 6½ pc	97¾	97¾
6.000 Do 6 pc	90¾	90¾
12.000 Bordeaux 6 pc	101¾	101¾
10.000 Brésil 6½ pc	28¾	27
10.000 Do 7 pc	26	28
2.000 Buenos Aires 6 pc	40	42
8.000 Chili 6 pc	22¾	22¾
8.000 Colombia 6 pc	33	33¾
20.000 Cundinca 6½ pc	31¾	30¾
15.000 Canada 5 pc 1952	96¾	96¾
16.000 France 7½ pc	119	118¾
32.000 Do 7 pc	114¾	114¾
112.000 Allemagne 5½ pc	36¾	37¼
6.000 Haiti 6 pc	82	83¼
26.000 Italie 7 pc	90¾	90¾
2.000 Lion 6 pc	101¼	101¾
2.000 Marseilles 6 pc	101¾	101¾
2.000 Medellin 6½ pc	28	28
2.000 Milan 6½ pc	69¾	69¾
3.000 P L and M 7 pc	103¾	103¾
3.000 Do 6 pc	101¾	101
4.000 Pérou 6 pc	14¾	14¾
5.000 Pologne 6 pc	59	59
7.000 Do 6 pc	58	58
1.000 R Jan 6½ pc 1953	18¾	18¾
8.000 Rio G Do 6 pc	15¾	15¾
1.000 Rome 6½ pc	73¾	73¾
2.000 Seine 7 pc	103¾	103¾
1.000 Serbie 7 cp	50	50
1.000 Soissons 6 pc	101¾	101¾
25.000 R U [illegible] 1937	100	99¾

NOUVELLES DU JOUR

(Par Barry & McManamy)

Le déficit net de Ohio Oil en 12 mois, terminés le 30 septembre fut de $1,618,132.

Détroit Edison, en 12 mois, terminés avec octobre, a gagné $6.92 par action contre $8.91 l'an dernier.

La production de pétrole brut, dans la semaine du 14 novembre, a été en Californie de 506,000 barils en moyenne, soit 10,250 barils de plus que la semaine précédente.

Coty Inc., et ses filiales a gagné 12 cents par action au cours du 3ème trimestre.

Jeudi de cette semaine, à New-York, doivent se rencontrer les représentants de la Railway Labor Exécutive Association, qui elle-même représente 21 organisations, avec un comité des présidents de 9 chemins de fer.

Columbia Gas and Electric et ses subsidiaires, en 12 mois terminés avec septembre, a fait un bénéfice de $1.52 par action sans valeur au pair contre $1.95 durant l'année précédente. La Compagnie a gagné 4 cents par action au 3ème trimestre.

Allied Chemical gage son dividende.

Les ventes de Chevrolet augmentent.

Le blé a baissé samedi de deux cents et plus le boisseau, et les autres grains ont fermé plus faible, ainsi que le sucre et le coton.

On ne peu que très difficilement attendre un relèvement des affaires et des prix de la spéculation seule. L'expérience de la semaine dernière devrait imprimer cela profondément dans l'esprit public. — (N.-Y. Harald-Tribune).

ABANA MINES

Les actionnaires de Abana Mines ont jusqu'au premier décembre pour échanger 1 urs actions contre celles, selon la proportion désignée, de la nouvelle compagnie formée pour exploiter la propriété.

INTERNATIONAL NICKEL

C'est aujourd'hui que doit être connu le dividende de International Nickel.

GREENSHIELDS & CO

Les créanciers demeurant à Ottawa, ont inscrit samedi, devant la Cour des Faillites de Montréal, une pétition pour faire remettre à plus tard la réunion convoquée pour le 26 novembre. Ils veulent plus de clartés sur la véritable position financière de la firme en faillite.

DIVIDENDES

Banque de Nouvelle-Ecosse 4 pour cent payable le 2 janvier 1932 aux actionnaires inscrits le 16 décembre 1931.

British American Oil Ltd, 20 cents par action payable le 2 janvier 1932.

UNE USINE A GAZ EN CONSTRUCTION AUX TROIS-RIVIERES

La City Gas and Electric Company Limited, entreprise d'utilité publique organisée par Browne Urquuhart banquiers de Montréal, a commencé il y a quelques jours ses travaux aux Trois-Rivières. On sait que cette compagnie a été organisée pour construire une usine à gaz et toutes les conduites nécessaires dans la ville des Trois-Rivières.

Actuellement on travaille sur l'usine elle-même qui est située près des voies du Pacifique Canadien dans la ville des Trois-Rivières. On a aussi commencé à faire les différentes conduites principales. Les Ingénieurs de la compagnie estiment que vers le début du printemps on pourra fournir le gaz à tous les abonnés. A l'heure actuelle la compagnie a déjà un bon nombre d'abonnés. Il est clair que ce nombre va augmenter encore dès qu'on sera prêt à fournir le gaz non seulement aux maisons d'habitation mais aussi aux différentes industries.

Comme on le sait la City Gas and Electric Company Limited est cette entreprise qui a remmplacé la Québec Gas and Electric qui avait été organisé par d'autres intérêts. On a fait certains arrangements avec les anciens obligataires et actionnaires et la nouvelle compagnie a pris tout l'actif de l'ancienne qui comprenait entre autre la franchise pour la cité des Trois-Rivières.

Dans le moment, si nous comprenons bien, la finance est assurée par des intérêts privés. Il se peut cependant que dans un avenir assez rapproché on fasse de la finance publique. Dans ce cas on offrira à la clientèle du placement des obligations de première hypothèque. Ces obligations comporteront aussi un bont en actions ordinaires.

La City Gas and Electric Company n'a d'ailleurs pas qu'un projet à mettre à exécution. Celui des Trois-Rivières n'est que le premier. On s'attend à ce que d'autres projets soient mis à exécution au cours des prochains mois.

Bourse de Montréal

Cotations fournies par
BEAUBIEN & CIE,
70, rue St-Pierre, Québec.

Novembre, 13. — La séance fut tranquille ce matin, à Montréal. On semblait se tenir à l'écart. Il n'y a pas de doute que la réduction du dividende de Int. Nickel mis sur une base de .20 sous au lieu de .40 par année a créé un effet très défavorable. Cependant, pour guérir du coup, il y a l'avance substantielle du blé ce matin, à Winnipeg.

	Aujourd'hui Ouv.	Midi
Bell Telephone	129	129
Can Car and Foundry	8¾	8¾
Can Cement	8¾	8¾
Can Pacific Ry	18¾	18¾
Dom. Bridge	27	27
Int Nickel	12	11¾
Int Power (prfd.)	57	57
Montreal Power	38½	38¼
Winnipeg Electric	8¼	..

(Séance du 14 novembre 1931)

	Haut	Bas	Ferm.
1.440 Abitibi Paper	5¼	4	4¼
260 Do pfd	15¾	13¾	13¾
85 Asbestos Corp	50	25	50
75 Atlantic Sugar	22½	22½	22½
15.301 Brazilian Tract	14¾	12¾	12½
580 B C Fishers	2½	2	2
2.383 B C Power A	29	28	28
505 Do B	8¾	8¾	8¾
895 Bruck Silk	4¾	4¾	4¾
418 Building Prod	22	21¾	21¾
210 Can Bronze	19	19	19
3.540 Canadian Car	9¼	8	8
1.465 Do pfd	18¾	17	17¼
750 Can Celanese	6¾	6¾	6¾
80 Do pfd	65	65	65
3.817 Canada Cement	9¾	8¾	8¾
152 Do pfd	80	80	80
175 C Hydro El	66	66	66
700 Can Indus Alc	2¾	2¾	2¾
50 Do B	1¾	1¾	1¾
1.954 Can Pac Ry	20	18	18¾
375 Can Pow Pap	65	60	65
820 C Steamships	10	9	9¼
330 Can W Cable	61	61	61
4536 Do B	20¾	20¾	20¾
1.350 Corkhurt Pf	5	5¾	5¾
2.860 Cons Smelt	90	78	78
8.029 Dom. Bridge	28	27	27
85 Dom. Glass	85	82	85
1.756 Dom. Steel B	3½	3	3
972 Dom Textile	64¾	63¼	63¼
193 Dryden Paper	3¾	3¾	3¾
1.415 Fraser Co	2	1¾	1¾
47 Gen Steel W	4	3¼	3¼
1.155 Gord. Clas	21¾	21	21
305 Gen Dome Al	7	6¾	6¾
205 Hors Bridge	8¼	8¼	8¼
400 Howard Smith	5¼	4¾	4¾
18.529 Inter Nickel	14¾	11¾	11¾
277 Lake Woods	9¾	9¾	9¾
160 Lindsay C W	10	10	10
4.746 Massey Harris	5¾	4¾	4¾
6.146 McColl Front	10¾	9¾	10
24.494 Montreal Pow	41	38	38¾
86 Mont Tramw	156	135	156
12.489 National Brew	24	24	24
2.460 Nat Steel Car	12¾	12¾	12¾
142 Penmans Ltd	33	33	33
135 Price Bros	25	25	25
343 Power Corp	36¾	36¾	36¾
2.382 Quebec Pow	29¾	29	29
4.973 Shawinigan	33	33	33
760 St Law Corp	8	7¾	7¾
596 Do pfd A	6	5	5
58 St Law Pap	12¾	12¾	12¾
1.645 Steel Canada	28¾	26¾	26¾
280 Do pfd	32½	31	32¼
72 Twin City	4	4	4
56 Western Gro	40	40	40
919 Winnipeg El	11	8¾	8¾
Mines :			
1.025 Hollinger	650	610	650
Obligations :			
$ 1.000 Abitibi P and P			15
1.000 Can P and P Deb L S			9
3.000 Canadian Cottons			99¾
30.025 McNiss Rehi Debs			2.25
4.000 Mont Tramways			96¾
10.000 Victory Loan 1933			101
2.000 Do 1934			100.50
11.950 Do 1937			105.50
6.000 Conver Loan 1959			94.37

Bourse des Céréales

Novembre, 16. — Les prix du blé s'affermissait ce matin, à Winnipeg, de 2 à 3 cents le boisseau. A 11 h. 30, les options étaient ainsi cotées : novembre, 63¼b.; décembre, 63½; juillet, 68⅝; mai, 68. A Chicago, le marché des grains étaient de même plus ferme, mais l'avance n'était pas aussi prononcée qu'à Winnipeg.

Winnipeg, 16. — Le maigre support donné par les maisons à commission et les intérêts maritimes, ajouté à la faiblesse de Chicago, a fait reculer samedi les prix des grains à Winnipeg pour la quatrième séance consécutive. En clôture, les prix avaient reculé de 1 7-8 cent à 2 1-8 cents le boisseau. La liquidation qui s'est faite vers le milieu de la séance provenait de la restriction dans le commerce d'exportation. Le blé de novembre a reculé à 60 cents environ, ce qui représente une perte de 10 cents par rapport à la semaine dernière. Les acheteurs étrangers ne se sont pas intéressés davantage pour tout cela aux grains de Winnipeg, de sorte que les détenteurs se sont découragés et qu'ils ont jeté leurs vieilleurs par-dessus bord. A Chicago, le recul a été causé par les ventes qui provenaient d'une amélioration des conditions de la température dans le Kansas et les autres régions des Etats-Unis souffrant du manque d'humidité. Le marché de Liverpool recula à cause de la pression du blé russe dans les ports européens. Voici les prix des options futures.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE :				
Nov.	63¾	63¾	60¾	60¾
Déc.	63¾ à 62¾	63¾	60¾	61
Mai	68 à 67	68	65¾	65¾
Juil.	68	68¾	65¾	65¾
AVOINES :				
Nov	33¾	33¾	32¾	32¾
Mai	36	36¼	35¼	35¼
Juil.				36
ORGE :				
Nov.				41¾
Déc.	41¾	42¾	41¾	41¾
Mai	44¾ à ¼	44¾	43¾	43¾
LIN :				
Nov	109	109	106	106
Déc.	106	107¼	103	103
Mai	110¾ à 111	112¾	108¾	108¾
Juil.				111¾
SEIGLE :				
Nov.				47¾
Déc.	49¾ à 50	50¾	47¾	47¾
Mai	53¾ à 54	54¾	51¾	51¾
Juil.	54 à 54¼	54¾	52	52¾

(Samedi, à Chicago)

	Haut	Bas	Ferm.	Ouv.
BLE :				
Déc.	58¾	56¾	56¾	58¾
Mars	61¾	59¾	59¾	61
Mai	63¾	61¾	61¾	63¾
Juil.	63¾	61⅝	61¾	63¾
MAIS :				
Déc.	42¾	41¼	41¾	42
Mars	45¾	43¾	44¼	44¾
Mai	47 à 47¼	45¾	46¼	46¾
Juil.	48¾	47	47¾	48¾
AVOINES :				
Déc.	28	28¼	28¾	28¾
Mai	28¾	27¾	27¾	28¼
Juil.	28¼	27¼	27¾	28
SEIGLE :				
Déc.	48¾	45¾	46¼	48¾
Mars	53¾	51	51¾	53¾
Mai	54¾	51¾	52¾	54¾
Juil.	55¼	52¾	53¾	54¾

Petite Bourse de Montréal

Cotations fournies par
GEOFFRION & CIE,
105, Côte de la Montagne, Québec.

(Séance du 14 novembre 1931)

	Haut	Bas	Ferm.
10 Assoc Oil	1	10	10
1.723 Beauhar	8¼	8¼	8¼
50 B A Oil	11¾	11¾	11¾
10 Dist Seag	8¾	8¾	8¾
25 D Stores	19¼	19¼	19¼
128 Home Oil	60	60	60
405 Imp Oil	12¼	12	12
140 Imp Tob	9	8¾	9
210 Int Pete	12¾	12	12
125 Page Her	74¾	74¾	74¾
20 Regent	1¾	1¾	1¾
130 Reliance	8	8	8
165 Walker	4	3¾	4
Mines :			
200 Abana	6	6	6
165 Walker	4	3¾	4
Mines :			
200 Abana	6	6	6
25 Lake Shore	2925	2925	2925
365 Noranda	1780	1780	1780
45 Teck Hu	580	580	580
35 Sturgeon	65	65	65
Hors-liste :			
25 Cons Paper	5	5	5
2.000 Arno	3	3	3
1.100 Rlg Mtn	21	20	20
100 Gr R	190	190	190
150 Sher Gor	71	71	71
1.100 Tashota	12¾	12	12
Petroles Hors-liste :			
1.500 Walnwell	1¾	1¾	1¾

Bourse des Mines

Cotations fournies par courtoisie de
BARRY & McMANAMY
72, rue St-Pierre, Québec.

(Séance du 14 novembre 1931)

	Haut	Bas	Ferm.
500 Acme	17	17	17
1.500 Aconda	2	2	2
700 Ajax Oil	119	118	118
600 Amulet	22	22	22
1.000 Apex	10	10	10
1.000 Arno	2¾	2¾	2¾
1.200 Alb Pac	15	15	15
1.500 Bagamac	8¾	8	8¾
4.000 Barry Hol	11	10½	11
300 Base Met	118	113	113
5.700 Bidgood	17¾	17¾	17¾
1.600 B C Pion	265	265	265
1.000 Buf Can	28¾	28¼	28¼
2.000 Castle Treth	22	22	22
1.000 Chibou	11	11	11
200 Falcon	135	135	135
500 Gold Field	15	15	15
900 D Mines	1050	1045	1050
8.220 Gr Bourg	190	172	172
625 Holl Cons	645	635	645
500 Homme	70	70	70
2.800 Howey Gold	37¾	37¼	37¼
2.300 Kirk Lake	59	58	58
1.000 Kirk Pre	2¾	2¾	2¾
1.000 Kootn Flo	1	1	1
250 Lake Shore	2900	2900	2900
300 Manaase	40	40	40
1.000 Man Basin	1¾	1¾	1¾
10.450 Moffat Hall	8¾	9	9
9.000 Moss Min	37¾	35¾	36¾
7.000 Murphy	5	5	5
500 New Ber	4	4	4
200 Nipissing	130	130	130
2.950 Noranda	1800	1750	1800
500 Ogis Oil	17¾	17¾	17¾
2.550 Sherritt	78	72	75
1.200 Sisco	66¾	66¼	66¾
2.000 Stadacona	1¾	1¾	1¾
1.300 Sud Basin	56	56	56
500 Sylvanite	67	67	67
5.500 Tashota	12	12	12
2.081 Teck Ha	575	560	565
500 United Kirk	7¾	7¾	7¾
1.100 Vipond Cons	60	60	60
2.600 Wright H	510	507	509

INTERNATIONAL PAPER

New-York, 16. — Une réunion spéciale des actionnaires de l'International Paper Company a été convoquée pour le 8 décembre afin d'enregistrer un vote au sujet du programme de séparation des presque toutes les propriétés de pouvoirs d'eau qui appartiennent à l'International Paper Company ou qui sont contrôlées par cette compagnie. Ces propriétés sont situées aux Etats-Unis et elles comprennent entre autres celles de la rivière Hudson dans l'Etat de New-York. Comme mesure initiale, il est proposé que les propriétés appartenant en propre à l'International Paper soient transportées à des compagnies subsidiaires dont tout le stock sera sous le contrôle de cette dernière entreprise. La compagnie qui fera l'acquisition des propriétés assumera le paiement du capital, des intérêts et du fonds d'amortissement des obligations à 5 p.c. de la compagnie de papier. Ces transferts vont faciliter la politique de l'International Paper de séparer toutes ses propriétés de pouvoirs de'au sous le contrôle de l'International Hydro-Electrique System.

Jos.-P. Ouellet
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Diplomé : "A.A.P.Q."
Ex-président de l'I.R.A.C.
28, Ste-Famille, QUEBEC

PRIX DE GROS ET DE DETAIL

Montréal, 16. — Les prix des samedi, sujets aux variations, sont les prix de gros excepté pour le poisson, les volailles et les viandes, dont nous donnons les prix de détail.

VOLAILLES

Dindes, 6 à 10 lbs	.37
Dindes, 12 à 15 lbs	.40
Poules, 4 à 4½ lbs	.28
Poules, 5 à 5 1-2 lbs	.30
Poulets de 4 à 4 1-2 lbs	.28
Poulets de 5 à 5½ lbs	.30
Broilers (paire)	1.50
Incubateurs (jr)	1.10
Canards Brome Lake	.35
Cochon de lait	.22
Cailles S. A. (pr)	$1.50
Perdrix Grey Field (pr)	$2.00
Pluviers Ang. (pr)	$1.10
Pintades jeunes (pr)	2.00
Scotch Grouse (pr)	3.00

POISSON

Doré, frais	.14s.
Poisson blanc frais, gelé	.15s.
Aiglefin fumé	.11s.
Morue fraîche	.07
Filet d'aiglefin fumé	.17s.
Pike	.11s.
Crevette	.45s.
Brochet frais	.10s.
Saumon Cohoe gelé	.19s.
Flétan gelé	.20s.
Maquereau gelé	.08s.
Poissons salés, barils de 200 lbs :	
Maquereau No. 1	$13.5
Sardines de Québec	8.00
Hareng Labrador 1-2 baril	5.00
Hareng Ecosse, 1-2 baril	12.50
Huitres Bouctouches	10.00
Huitres Madpecques	12.00

FARINE ET ENGRAIS

Au baril de deux sacs :	
1ère patente, Manitoba	5.10
2e patente, Manitoba	4.10
Forte à boulanger, le baril	4.00
Gru rouge la tonne	21.00
Son	20.00
Mais argentin	.65

BEURRE ET FROMAGE

BEURRE :

De ferme	.19
De crémerie, solide	.22
De crémerie, en bloc	.23

FROMAGE :

Québec doux, meule de 20 lbs	.13
Canadien, fort meule de 80 lbs.	17s.
Canadien, fort au morceau	.18
Kraft, boite de 1 lb	.25
Kraft, boite de 5 lbs	.23
Oka	.29
Roquefort, meule de 5 lbs	.56
Camembert, boite doz	6.35
Gruyère suisse, la livre	.51

OEUFS

Oeufs frais :	
Chanteclerc	.60
Frais extras	.55
Frais premiers	.48
Frais second	.37

SAINDOUX

En bloc d'une livre	.10
En seau	.11
En tinnette	.10 1-2
Saindoux composé :	
En tinette	.16
En seau	.16½

MARCHE DES OEUFS

Prix des oeufs au cours de la semaine dernière.

PRIX AUX EXPEDITEURS DE LA CAMPAGNE

Livrés à			
Montréal	45—50	40—45	19—23
Toronto	38—39	33—34	20
Ottawa	42—45	32—35	20—25
Winnipeg	40	35	23
Calgary	29—35	28—32	12—16
Edmonton	24—30	22—25	14—16
Vancouver	37—38	34—35	29
Saint-Jean	42—45	38—40	22—24
Halifax	45—47	40—42	25—27
Québec	46—48	40	21—22

PRIX AUX DETAILLANTS

Montréal	50—60	47—50	28—30
Toronto	45—48	40—41	24
Ottawa	50—55	45—50	25—30
Winnipeg	47—50	43—44	25—26
Calgary	—	—	—
Edmonton	33—38	31—35	20—22
Vancouver	42—43	39—40	X33—34
Saint-Jean	50—54	46—50	30—35
Halifax	54—56	50—52	35—38
Québec	50—52	45	27—23

PRIX AUX CONSOMATEURS

Montréal	—	—	—
Toronto	50—55	45—47	27—28
Ottawa	45—65	50—55	30—35
Winnipeg	50	45	30—33
Calgary	—	—	—
Edmonton	—	—	—
Vancouver	47—50	43—47	X37—40
Saint-Jean	55—60	50—55	35—40
Halifax	60—65	55—60	43—45
Québec	55—60	48—50	30—33

X—Extras de poulettes.

DAVID & FRERE

On a noté une certaine amélioration de recettes de la compagnie David Frère au cours des dernières semaines. Pendant l'été par suite de la competition très grande qui a existé dans cette industrie, les recettes ont été moins élevées. Depuis quelque temps on semble en être venu à une entente entre les différents manufacturiers sur la question des prix. Cette entente aurait pris effet le 1er novembre. Par suite de la diminution des recettes David Frère a dû, il y a déjà quelques temps, réduire son dividende sur ses actions A. Au lieu de $2.25 par action on ne paye plus que $1.00 par action. Au cours de l'année 1930 les recettes avaient été de $4.66 par action A et de $1.66 par action B. On n'a jamais payé de dividende toutefois sur les actions B.

MIEL

Blanc chaudière de 5 lbs, la lb	10
Brun, seau de 5 lbs, la lb	.09

VIANDES

ROSHIP :

Tenderloin	.25
Epaule	.12
Sirloin	.35

STEAK :

Ronde	.22
Sarling	30 à 38
Flanc	.15
Côtelettes	30c.
Pointe de Sirlin	.25
Hamburgers	.20
Porter House	30 à 38
Langue, la livre	.25
Filet frais	50 à 85

Aux Bermudes
Les Canadiens préfèrent
BERMUDA HOTELS ASSOCIATED

à cause de leurs sites enchanteurs et de cette atmosphère d'hospitalité naturelle. Accommodation et tarif suivant vos prédilections particulières. Service et cuisine d'une excellence toujours égale. Libre accès aux terrains de golf à tous les clients.

MANOIR ET CLUB DE GOLF BELMONT
A.P. Thompson, Gérant
MOTEL INVERURIE
Geo. A. Butz, Gérant
HOTEL ET CLUB DE GOLF FRASCATI
Geo. A. Butz, Gérant

Pour plus amples informations, s'adresser aux gérants de toutes les agences de voyages.

Bureau : 2-2940 Résidence : 3-1804
DOCTEUR C.-A. GAUTHIER
ex-assistant à l'Université Columbia et à l'Institut de Neurologie de New-York
EN MEDECINE INTERNE ET MALADIES NERVEUSES
Consultations :
A. M. : 11 h. à 12 h. 181, RUE ST-JEAN
P. M. : 2 h. à 5 h., 7 h. à 8 h. QUEBEC

L.G. BEAUBIEN CHS-H. BRANCHAUD
J.D. HERDT L.T. DES RIVIERES
L.-G. BEAUBIEN & CIE
MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
Banquiers en valeurs mobilières.
70, rue St-Pierre, Tél. : 2-6645
Bureaux à : MONTREAL, TROIS-RIVIERES, PARIS (France)
Correspondants à New-York
LAIDLAW & CIE, Membres de la Bourse de New-York.

EN COUR DU RECORDER
DE LA CITE DE QUEBEC
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 8777
de 1931

La Cité de Québec, Demanderesse,
VS
Mme Augustin Quenneville,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.

Québec, 13 novembre 1931
THEO. DUBE,
Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
DE LA CITE DE QUEBEC
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 5088
de 1931

La Cité de Québec, Demanderesse,
VS
Philippe Morin,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.

Québec, 13 novembre 1931
THEO. DUBE,
Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
DE LA CITE DE QUEBEC
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 3333
de 1931

La Cité de Québec, Demanderesse,
VS
Edmond Vézina,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication.

Québec, 13 novembre 1931
THEO. DUBE,
Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
DE LA CITE DE QUEBEC
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 3992
de 1931

La Cité de Québec, Demanderesse,
VS
Joseph Gauthier,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.

Québec, 13 novembre 1931
THEO. DUBE,
Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU

PETITES ANNONCES

--APPELEZ 2-8700--

TARIF

1 CENTIN DU MOT : Pas moins de 25 centins par insertion : 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre. NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCES, REMERCIEMENTS, 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire : chaque mot additionnel : 1 centin.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 10 heures a.m.; POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. p.m., la veille.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "sans nom responsable".

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

A QUEBEC, où vous pouvez donner vos annonces au même prix qu'au bureau.

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER

J.-E. Giguère, 286, rue St-Joseph. Tél. 2-0738
J.-E. Giguère, 357, rue St-Joseph. Tél. 3-4764
Al. Delisle, 117, de la Couronne. Tél. 2-8282

SUCCURSALES JOS. COTE, QUEBEC

Succ. No. 1, 179, St-Joseph — Tél. 4-0294
Succ. No. 2, 28, St-Jean — Tél. 2-1134
Succ. No. 3, 352, St-Jean — Tél. 2-3130
Succ. No. 4, 17, Buade — Tél. 2-0900
Succ. No. 5, 458, St-Joseph — Tél. 4-0592
Succ. No. 6, 317-a, St-Joseph — Tél. 4-0082
Succ. No. 7, 336, St-Jean — Tél. 2-1117
Succ. No. 8, 103, St-Joseph — Tél. 4-04v1
Succ. No. 9, 46, Côte de Montagne — Tél. 2-4110
Succ. No. 10, 95, rue St-Paul — Tél. 2-7904

ST-JEAN-BAPTISTE

Charles Cloutier, 174, rue d'Aiguillon Tél. 6210
Pharmacie Demers, 430, St-Jean Tél. 2-6105

LIMOILOU

A. Kirouac & Cie, 177, 3e Rue. Tél. 4-0360

ST-FRANCOIS D'ASSISE

Repain Gar. 430, 1ère Avenue Tél. 4-4900

ST-SAUVEUR ET ST-MALO

L.-P. Garneau, 470, St-François Tél. 3-0092
N.-E. Brousseau, 788, St-Vallier, Tél. 4-0422
Mme W. Gauvin, 125-B, St-Vallier Tél. 4-0421
Wm R.-A. Cloutier, 1131, St-Vallier Tél. 7840

BEAUPORT

EUGENE PARENT

77, St-Cléophas

Tél. 2-0250 P. Beauport.

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DE L'"ACTION CATHOLIQUE"

A VENDRE

CHARBON DE BOIS.—Le plus économique sur le marché 25 sous la poche. Charbon Coke (les sacs 25 sous la poche, livré par quantités de 4 poches et plus.

ALBERT ROYER

171, Aqueduc. Tél. : 8818

POSTE DE COMMERCE établi depuis 30 ans centre commercial à vendre ou à louer (cédérait cadet 118.

DIVERS

NotesPersonnelles

MESDAMES. — FOILS ET DUVETS DISGRACIEUX relaines particulièrement et POUR TOUJOURS par GYPSIA, produit importé de Paris. "Nous payons le port et la douane". Exiges pour notre publicité avec attestations à GYPSIA, Dept. X, 56, West 42nd Street, New-York

Le PERE NOEL aux petits enfants sages

Ecrivez-moi : vous qui êtes sage, dites-moi ce que vous désirez recevoir à Noël ; Je vous répondrai en vous envoyant mon portrait et un beau jouet. Comme je ne suis pas riche envoyez-moi dix sous pour payer les frais de poste ADRESSEZ : LE PERE NOEL, Château du Nord, Belle 42, Chicoutimi, P.Q.

DIVERS

GRATIS. — Ecrivez pour notre circulaire envoi gratuitement à la ville ou à la campagne. Affaire intéressante.

J.-N. PARENT & CIE
Agents de Spécialités
80, rue Lafayette, Québec.

ONGUENT

ONGENT "CAMPREX", pour Hémorroïdes, eczéma, coliques, etc. l'avez-vous essayé? Arrête la démangeaison au début; ricatrise, enlève les mauvaises matières des maladies. 25 sous. Promis envoie, CAMPREX CAMPAGNA Fabr. St-Paul de Chester, Que. 6 for. au 5 Janv.

ON DEMANDE

FEMMES DEMANDEES. — Nous avons besoin de femmes ayant une machine à coudre pour vendre pour nous chez elles. Rien à vous. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrire à Ontario Neckwear Company, Dept. 182, Toronto, 8, Ont.

ON DEMANDE DES HOMMES. — Vu que le fruit continuent de se vendre un bon prix, je plantons des arbres fruitiers et jardins cultivés actuellement cette saison. On peut faire de bon revenu en cultivant nos arbres et arbustes de toute qualité. Variété les plus recommandables, se vendent facilement. Retour des argents toutes les semaines. Equipement gratis, très bien illustré, et coopération du tout. LUKE FRERES LIMITEE, PEPINIERISTES, MONTREAL 115-F

EMPLOIS DEMANDES

DOREUR. — Vous trouverez homme d'expérience comme doreur — sur or mat ou brunî — surtout réparations de cadres, statues. Ira à Montréal à prix raisonnable. S'adresser à Tremblay et Garneau, 32, 1ère Avenue, Tél. 4-2166. Nov. 16-6 fois.

SAINTE-URSULE

INCENDIES

Ste-Ursule, Maskinongé, Jeudi le 29 oct., vers 9 heures du soir un incendie s'est déclaré dans le magasin de M. Urbain Lessard et en un instant le feu s'est communiqué à la résidence privée située à quelques pas du magasin et ensuite à la résidence de Mad. Ignace Paquin et en un instant tout était en cendre. Une partie du magasin et la résidence de M. Adrien Picotte a été beaucoup endommagée et M. Picotte n'avait pas d'assurance. L'origine du feu est inconnue.

EN VISITE

Mlle Juliette Lessard de Montréal, en promenade chez son oncle M. J. O. Lessard.

M. et Mme Ephrem Lessard, Mme Louis Lambert, M. et Mme Joseph Lefrançois, à St-Justin, le 20 oct., pour les funérailles de Dame Henri Cavanagh.

M. et Mme Joseph Lessard de St-Léon, en visite à Ste-Ursule le 1er nov.

DECES

BLOUIN. — Le 15 novembre 1931, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Henriette Lachance, épouse de feu Joseph Blouin.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, à l'église de St-Malo.

Départ de la maison mortuaire au No. 88, rue St-Sauveur, pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

Prière aux journaux de Montréal de reproduire.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Nov. 16-2 fois.

CAYOUETTE. — A l'hôpital St-Sacrement, le 15 novembre 1931, est décédé à l'âge de 41 ans, Sieur Albert Cayouette, conducteur du Quebec Rr, époux de Dame Diana Cinq-Mars.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire No. 160, Boulevard de l'Entente à 8 h. 15, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Nov. 16-2 fois.

GARIEPY. — A Québec, le 15 novembre 1931, à l'âge de 56 ans, est décédée Dame Emma Lavoie dit Servant, épouse de feu Edouard Gariépy, autrefois marchand de la Baie St-Paul.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No. 306½, 3e Avenue, à 8 h. 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière de la Baie St-Paul.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Nov. 16-2 fois.

GINGRAS. — A Québec, le 15 novembre 1931, à l'âge de 63 ans, est décédée Dame Clara Tanguay, épouse de M. Olivier Gingras, gardien de nuit chez Gale Brothers Ltd.

Les funérailles auront lieu demain matin, le 17 novembre, à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, de chez son fils, M. Albert Gingras, 93, rue Hermine, à 8 h. 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE. — A Ste-Anne-de-la-Pérade, le 15 novembre 1931, est décédé à l'âge de 71 ans, M. Alfonse Villeneuve, époux de Dame Cécile Godin.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, à 9 h. 15, pour l'église de Ste-Anne-de-la-Pérade et de là au cimetière de la paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICES ANNIVERSAIRES

HEBERT. — Jeudi le 19 novembre à 8 h. 30, sera chanté à St-Laurent, I.-O., le service anniversaire de feu Sieur François Hébert, époux de Dame Mélanie Pouliot.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METIVIER. — Mardi le 17 novembre 1931, à 9 heures, sera chanté en l'église de St-Damien de Bellechasse, le service anniversaire de feu Mme Elzéar Métivier.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Nov. 14-2 fois.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

CANTIN. — M. Joseph Cantin et sa famille remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Joseph Cantin, père, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

DUCHESNE. — La famille de M. Hermel Duchesne de L'Ancienne-Lorette, remercie sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Duchesne, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

GAMACHE. — La famille Joseph Gamache, de St-Sauveur, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Dame Eugénie Desroches, Vve de Georges Audy, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

LAFLAMME. — La famille F. X. Laflamme, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de François Xavier Laflamme, soit par offrandes de messes, lettres, télégrammes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

RECONNAISSANCE

GENEREUSE AUMONE faite à la Mission Ste-Thérèse-de-Joly, pour faveur obtenue.

Mme T. L.

MERCI à Sainte-Thérèse-de-Joly, pour faveur obtenue.

Mlle A. H.

INFORMATION RELIGIEUSE ET PAROISSIALE

SEANCE DRAMATIQUE AU COLLEGE DE STE-ANNE

Mercredi le 18 novembre, sera donnée, au Collège de Ste-Anne, une soirée dramatique en l'honneur de M. l'abbé Alphonse Fortin, directeur. Les élèves interpréteront "Bibébut", drame en cinq actes, par le R. Père Antonin Poulin, S.J. Le public y sera admis.
Nov. 13-4 fois.

RICARDO A BIENVILLE

Jeudi prochain, le 19 courant, le plus audacieux acrobate-contorsionniste-magicien du Canada, le célèbre Ricardo donnera une soirée d'exhibition dans la salle paroissiale de Bienville, à 8 heures du soir. Ricardo sera accompagné des comédiens Banjo et Yoyo.

Billets en vente à la porte.

Admission 25 sous, enfants 10 sous. Séance spéciale pour enfants dans l'après-midi.

RETRAITES FERMEES à Notre-Dame-du-Canada, 581, rue St-Cyrille.

16 au 20 novembre, dames et jeunes filles.
23 au 27 novembre, jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Tél. 9210.

DU TAC AU TAC

Voici une scène qui s'est déroulée récemment sur un navire-école français.

Un vice-amiral questionnait un pupille:

—Vous êtes commandant d'un bateau. Un message de T. S. F. vous annonce l'arrivée d'une formidable bourrasque. Que faites-vous ?

—Je... je jette une ancre, répond l'interrogé.

—Le message insiste. Le vent devient de plus en plus formidable. Que faites-vous ?

—Je jette une ancre, amiral.

—Vous jetez une ancre. Et si le vent est dix fois, cent fois plus violent que vous ne le prévoyez, que faites-vous ?

—Je jette une ancre, amiral.

—Encore ! Mais où prenez-vous toutes ces ancres ?

Alors le pupille, sans se troubler:

—A l'endroit où vous prenez tous ces vents, amiral !

LA CAUSE DE M. BOURGEOYS

(Suite de la première page)

main de Son Eminence le cardinal Secrétaire d'Etat, la lettre qui suit:

Cité du Vatican
le 5 octobre 1931.

"Excellence,

"Le Saint Père a reçu avec particulière satisfaction l'album contenant un sommaire des douze volumes dans lesquels sont renfermés les milliers de signatures sollicitant la béatification de la vénérable Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame de Montréal.

"Sa Sainteté en a parcouru les pages avec bonheur car elles prouvent que la vertu est appréciée même de nos jours et comblen nous dépendons de la protection de ceux que l'Eglise a placés parmi les bienheureux et les saints.

"Le Saint-Père est possédé du même désir que les signataires en question, mais comme l'usage doit suivre son cours, le sommaire précité a été soumis à la compétente Sacrée Congrégation qui est chargée d'examiner tous les documents relatant les causes de béatification et de canonisation.

Je profite moi-même de l'occasion pour exprimer à Votre Excellence les sentiments de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

E. Cardinal Pacelli".

"La congrégation compétente qui institue le procès de béatification et de canonisation est, comme vous savez, la Congrégation des Rites.

"J'inclus à la fin de cette lettre un résumé intéressant du cas présent qui attire notre attention. Vous verrez que le 4 août 1931 nous avons reconnu la validité du procès diocésain sur les miracles. L'entrée est dès lors ouverte à des procédures bien définies.

"Il reste l'examen des miracles mêmes, qui est conduit par trois congrégations successives. S'il a été reconnu comme favorable, une dernière session sera convoquée en présence du Saint-Père qui, seul a le droit de déclarer la béatification. On publie alors le décret textuellement et la solennité de la cérémonie est immédiatement commencée.

"Nos catholiques seraient renforcés dans leur foi s'ils pouvaient suivre le cours de toutes les enquêtes minutieuses imposées par l'Eglise avant de placer sur les autels un serviteur de Dieu et d'inscrire son nom dans le catalogue des bienheureux et des saints.

"Le moment est venu de presser Dieu". Ici Son Excellence demande de prier avec ferveur pour la béatification de Marguirte Bourgeoys, héroïque fondatrice, dont le travail et les vertus ont assuré la fondation chrétienne de Ville-Marie".

Le résumé des différents procès tenus à Montréal pour la béatification de Marguerite Bourgeoys indique que le premier eut lieu du 7 décembre 1896 au 22 avril 1876 et fut d'une nature d'information. Ensuite vint l'enquête du non-culte qui marcha de 1879 à 1880. Pendant le troisième procès qui s'étendit sur une période de 8 ans jusqu'en 1889, des miracles suivants furent redevables à Marguerite Bourgeoys: la guérison par la grâce de Dieu des Révérendes Soeurs Pierre-Gonzague et Dorothée, de madame Mathilde Brasseur de madame Henriette Wilson et de la Révérende rendre Mère Marie-de-la-Réparation. L'enquête de l'apostolicité de la vénérable femme commença en 1910 et fut reprise en 1926 quand deux autres guérisons furent rapportées. Le procès s'est terminé cette année, la validité des enquêtes sur ces miracles recevant l'approbation du Vatican.

LA CANALISATION

(Suite de la première page)

posaient de conférer avec les autorités fédérales et provinciales pour discuter la question du développement des forces hydrauliques".

A WASHINGTON

Washington, 16. —Le Canada et les Etats-Unis ont commencé formellement, samedi, les négociations préliminaires en vue d'un traité pour le développement du Saint-Laurent. L'honorable M. W.-D. Herridge, le ministre canadien, et le secrétaire d'Etat Henry-L. Stimson ont décidé de convoquer de nouveau le bureau conjoint d'ingénieurs afin que l'on puisse en venir à un arrangement en rapport avec la construction d'un ou de deux barrages dans la partie internationale du fleuve, soit une étendue de 48 milles, de Prescott à Cornwall, Ontario.

Une déclaration conjointe publiée hier annonçait ce fait ajoutant, que les négociations avaient discuté l'allocation des travaux et la répartition du coût dans les rapides internationaux et le travail nécessaire dans les parties nationales du fleuve.

Quelle sorte de travaux devra-t-il être fait dans les rapides internationaux ? Voilà la question que l'on se pose depuis que le comité conjoint d'ingénieurs a soumis son rapport aux gouvernements en 1926. Ce comité se composait du général Edgar Jadwin, du colonel William Kelly et du colonel G.-B. Pillsbury pour les Etats-Unis, et de MM. Duncan-W. Lachlan, Olivier-G. Lefebvre et Charles Hamilton Mitchell pour le Canada.

Les Canadiens recommandèrent un développement à deux étapes alléguant que le contrôle des eaux serait mieux assuré. Prônant un plan à une seule étape les ingénieurs américains, par contre, disent qu'il assurera une meilleure navigation. Ce second système coûterait, une fois complété, $325,000,000 et assurerait une production de 2,136,000 chevaux-vapeur. Le plan canadien coûterait $244,600,000 entraînant une production de 2,215,000 chevaux-vapeur.

Lorsque le comité se réunira de nouveau il se composera, comme représentants américains, du colonel Harley-B. Ferguson, du colonel J.-Markham et du colonel P. Pillsbury.

Les Etats-Unis ont déjà fait connaître au Canada leur disposition à modifier leur projet quant à la construction des barrages, et l'on croit qu'à la prochaine réunion des ingénieurs, la partie américaine consentira rapidement à adopter le projet canadien.

Les officiers des deux côtés n'ont pas voulu commenter la déclaration émise à la suite de la réunion de samedi. La déclaration fut émise à Ottawa et à Washington simultanément.

La déclaration d'hier laisse entrevoir qu'un traité pourra être conclu en temps pour être soumis au parlement canadien et au congrès américain, en février ou en mars 1932. Si les deux Parlements intéressés sont d'accord pour l'approbation du projet le printemps prochain, on croit que les travaux pourront être commencés durant l'hiver de 1932.

En outre d'établir une voie fluviale pour les océaniques, de l'Atlantique jusqu'à la tête des Grands Lacs, la canalisation du Saint-Laurent a pour but d'assurer la production de 2,000,000 de chevaux-vapeur dans la section internationale et un potentiel de production de 3,000,000 de chevaux-vapeur additionnels dans la section exclusivement canadienne.

FUNERAILLES

(Suite de la 1ère page)

wa, Mgr S. Corbeil, Mgr J. H. Chartrand et Mgr J. Charbonneau vicaires généraux, venaient ensuite les parents du défunt les membres du clergé, et les citoyens.

Son Excellence Mgr G. Forbes officiait au service funèbre ses assistants était les suivants: Mgr Joseph Charbonneau, P. A. V. G., prêtre assistant; Mgr Joseph Lebeau, P., chancelier du diocèse, et le chanoine O. Lalonde, curé de la basilique, diacres et sous-diacre d'honneur, M. l'abbé Eugène Labrosse, chapelain de l'hôpital Général Miséricordia, sous-diacre d'office.

Plusieurs parents du chanoine Lapointe assistaient aux funérailles. Mentionnons sa mère, Mme Moïse Lapointe, quatre frères le docteur Hector Lapointe, MM. Albert et René Lapointe, d'Ottawa, et M. Moïse Lapointe, de Montréal, ses deux soeurs, Mme Aimé Marcil de Central Falls R. I. et Mlle Albertine Lapointe un beau frère M. Aimé Marcil, des cousins et cousines, Mme Alexandre Martin de Sherbrooke, M. Charles Martin de Sherbrooke, M. et Mme Leonard, de Central Falls R. I. Mme Georges Boutivier, de Wauregan, Conn. Mme A. Tétreault, de Marlborough Mass. M. Wilfrod Imbleau, de Montréal. M. Lorenzo Roy, M. G. Masse, M. Oscar Charbonneau, M. Léon Lapointe, MM. Charbonneau, M. J. E. Masse, M. F. Ardouin, et autres.

Pahmi les principaux citoyens en vue qui assistaient dans la nef, il y avait l'honorable sénateur N. A. Belcourt, le juge A. Constantineau, M. D. T. Robichaud, président de la commission des écoles séparées d'Ottawa, M. C. A. Seguin député de Russell au provincial.

Après le service, la dépouille mortelle fut transportée au cimetière Notre-Dame où l'inhumation se fit dans le terrain réservé aux prêtres.

LA BATAILLE

(Suite de la 1ère page)

La situation est critique dans cette partie de la Mandchourie.

Une nouvelle, de source chinoise, dit que l'attaque japonaise a été repoussée après un violent engagement. 500 Japonais auraient perdu la vie au cours de cette bataille. Les Japonais disent qu'il n'ont perdu que 10 hommes.

Dans les cercles consulaires japonais, on dit que la tension avec la Russie soviétique accroît. On dit que de nombreux communistes ont quitté le territoire russe pour venir en aide aux Chinois dans la province de Heiling-Klang.

Pratiquement tous les Japonais ont quitté Taitelhar pour Harbin, anticipant une attaque de la ville par les avions japonais.

Le général Ma a annoncé sa détermination de défendre Taitshar jusqu'au bout, "jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier boulet", dit-il.

UN AVERTISSEMENT

Moscou, 16. — Le gouvernement soviet a informé le gouvernement japonaises que ses chefs d'armée étaient en train de couper la ligne du chemin de fer de l'Est chinois et a réitéré la ferme intention du gouvernement soviétique de protéger ses propres intérêts dans le conflit mandchoue.

C'est la première fois que la Russie fait connaître officiellement son attitude depuis que le conflit est commencé.

Dans sa déclaration verbale à l'ambassadeur japonais Koki Hirota, le commissaire soviétique pour les Affaires Extérieurs, Maxim Letivinoff a appuyé sur le fait que : "ces assurances du pouvoir soviétique demeurent en force et devront être respectées".

La Russie a aussi protesté contre les allégations japonaises voulant que les Soviets aident les Chinois en Mandchourie. Le commissaire a déclaré qu'il ne s'agissait que de rumeurs.

A PARIS

Paris, 16. — Les efforts des puissances pour régler le conflit mandchou entre la Chine et le Japon, se préparaient hier soir alors que de hauts diplomates sont arrivés à Paris pour une réunion spéciale de la Société des Nations, Sir John Simon, est au nombre des délégués.

Les diplomates internationaux espèrent niveler le chaos qui menace aujourd'hui la paix mondiale et les perspectives de la conférence du désarmement. Avec la présence ici de l'ambassadeur américain en Grande-Bretagne, M. Charles-G. Dawes, comme représentant de son gouvernement, on parla d'un "plan américain" ou d'"un autre projet Dawes", mais les personnes bien informées sont d'avis que le gouvernement américain ne fera aucune proposition au conseil de la Ligue.

Tsunet Matsudairo, ambassadeur japonais à Londres, a conféré avec Charles Dawes et ce dernier s'est entretenu avec le Dr Alfred Sze, interprète chinois, et René Massigni, expert français en relations internationales.

Après cette réunion le conseil s'ajournera probablement pour un ou deux jours afin de permettre la poursuite des discussions privées.

La situation militaire en Mandchourie a été décrite comme temporairement palsible avec un état surtout critique sur les bords de la rivière Nonni.

PROGRES

(Suite de la 1ère page)

ment à cinq ans et dix ans parce que la pratique courante des emprunts fédéraux est de rendre les années d'échéance des emprunts divisibles par cinq. On rapporte que les Ministres de la Couronne ne veulent pas ajouter quelque chose aux charges fixes du gouvernement pour une période de temps plus longue que celle qui sera absolument nécessaire.

L'une des raisons pour lesquelles l'emprunt du Dominion ne deviendra pas échu dans quinze ans, c'est que le Canada a plusieurs emprunts à long terme qui sont remboursable dans quinze ans et dans les cercles financiers l'on croit que le gouvernement va éviter ces années-là afin de ne pas les surcharger et de profiter de tous les avantages des taux du marché.

Un comité d'aviseurs honoraires pour le comité général de direction a été annoncé hier soir par l'honorable E.-N. Rhodes, ministre intérimaire des Finances. Sir Charles Gordon est le président du comité général de direction et M. Victor-M. Drury en est le vice-président. Le comité d'aviseurs comprend les lieutenants-gouverneurs et les premiers ministres de chacune des provinces canadiennes. Voici comment se compose le comité des aviseurs honoraires :

Nouvelle-Ecosse : L'honorable W.-H. Covert, lieutenant-gouverneur, le premier ministre G.-S. Harrington, honorable W.-A. Black, M.P., de Halifax, W.-H. Dennis, de Halifax, Fred. Pearson, de Halifax, et H.-J. Kelley, de Sydney.

Nouveau-Brunswick : l'honorable Hugh-H. McLean, lieutenant-gouverneur, le premier ministre C.-D. Richards, de Fredericton, A.-D. Ganong, M.P., de St-Stephen, T.-H. Estabrooks, de Saint John, et Howard Robinson, de Saint John.

Ile du Prince-Edouard : L'honorable Charles Dalton, lieutenant-gouverneur, le premier ministre J.-D. Stewart, et l'honorable W.-M. Lea, de Charlottetown.

Québec : L'honorable H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur, le premier ministre L.-A. Taschereau, Sir Arthur Currie, de Montréal, Sir Georges Garneau, de Québec, Sir Henry Thornton, de Montréal, et E.-W. Beatty, de Montréal.

Ontario : L'honorable W.-D. Ross, lieutenant-gouverneur, le premier ministre G.-S. Henry, Sir Joseph Flavelle, de Toronto, Sir Thomas White, de Toronto, le Major Général S.-C. Mewburn, C.R., C.M.G., de Hamilton, et Sir William Mulock, de Toronto.

Manitoba : L'honorable J.-D. McGregor, lieutenant-gouverneur, le premier ministre John Bracken, James-A. Richardson, de Winnipeg, G. W. Allen, de Winnipeg, et R.-T. Riley, de Winnipeg.

Saskatchewan : L'honorable H.-E. Munroe, lieutenant-gouverneur, le premier ministre J.-T.-M. Anderson, Sir Frederick Haultain, Régina, Son Honneur James Halfour, C.R., de Régina, F.-R. MacMillan, M.P., de Saskatoon.

Alberta : L'honorable William-L. Walsh, lieutenant-gouverneur, le premier ministre J.-E. Brownlee, l'honorable Patrick Burns, de Calgary, Henry Wise Wood, de Calgary, et Walter Ramway, de Edmonton.

Colombie Britannique: l'honorable J.-W.-F. Johnson, lieutenant-gouverneur, le premier ministre S.-F. Tolmie, Blake Wilson, de Vancouver, W.-H. Walkin, de Vancouver et Chris Spencer, de Vancouver.

GIROUX PERD SA CAUSE

(Suite de la dernière)

une cargaison de liqueurs. La livraison, disait-il, eut lieu en présence du major Braun Langelier. Ces déclarations firent sensation à la Cour et le major Langelier les nia séance tenante. Quelques jours après une accusation de parjure était portée contre Giroux et M. le juge Fitzpatrick qui entendit la preuve déclara l'accusation fondée.

La Cour d'Appel a étudié ce jugement et la preuve. Elle déclara que le témoignage rendu par le major Braun Langelier est en tous points corroboré par ceux du capitaine Ed. Lavoie et de M. Ovide Mayrand. De plus, la preuve a été bien établie que Giroux avait essayé de corrompre des témoins pour les faire témoigner en sa faveur et cette tentative de subornation prouve que Giroux était dans une mauvaise position et qu'il voulait en sortir.

Par suite de ce jugement, Giroux est condamné à 15 mois de prison, c'est-à-dire la sentence imposée par M. le juge Fitzpatrick. La Couronne représentée par Me Valmore Bienvenue et Me Fernand Choquette ne fit qu répondre aux arguments offerts par les procureurs de l'accusé en Cour d'Appel. Toutes les plaidoiries se limitaient à des questions de faits, principalement à une question de corroboration et c'est par une étude approfondie de tous les témoignages rendus en Cour des Sessions, que la Cour d'Appel a été unanime à maintenir le jugement de la Cour de première instance.

Une autre cause importante était celle d'Ernest Bastien. Un point de rendu témoignage dans une cause de droit se présentait. Bastien avait la commission des Liqueurs et fut arrêté dans les limites du Palais de Justice. Au moment de sa comparution, il ne voulut faire aucun plaidoyer et son procureur émit l'opinion que l'arrestation était illégale. M. le juge Fitzpatrick maintint cette objection et libéra l'accusé. Me Fernand Choquette porta la cause en appel et allégua principalement que l'objection présentée par l'accusé ne s'appliquait que dans les causes civiles. L'hon. juge Létourneau, qui a rendu le jugement, dit que le droit anglais fait cette distinction et que les témoins dans une cause civile sont absolument immunisés et ne peuvent être arrêtés tant qu'ils ne sont pas de retour chez eux. Le témoin ne jouit pas de ce privilège dans une cause criminelle. Restait donc à savoir si une plainte portée par la Commission des Liqueurs était une manière criminelle. Le tribunal s'est prononcé dans l'affirmative. Les hons juges Guerin et Rivard étaient dissidents dans cette cause. Il est bien probable que le procureur de M. Bastien ira en Cour Suprême.

En matière civile un jugement important a été rendu en rapport avec la faillite de la Corporation des Obligations Municipales.

Le Syndic, R.-Ernest Lefaivre en appelait d'un jugement rendu par la Cour Supérieure, en faveur de M. Alphonse Olivier. Il y a encore sept autres procès de même nature et le jugement de la Cour d'Appel est en quelque sorte un test case.

La Corporation des Obligations Municipales fut mises en faillite le mois de février 1930. Le 4 novembre 1929, M. Olivier avait acheté des obligations pour le montant de $3,000, et n'avait eu que des certificats intérimaires. Au mois de janvier 1930, il réussit à obtenir des obligations véritables et peu après la Corporation était mise en liquidation.

La loi déclare illégal et nul tout paiement fait par un commerçant dans les trois mois précédant sa faillite. La transaction faite par M. Olivier tombait-elle sous le coup de cette loi ? La Cour d'Appel a jugé que le véritable contrat avait été passé le 4 novembre et que c'est à cette date que la Corporation devait exécuter le contrat.

La transaction du mois de janvier ne l'a pas annulé. L'hon. juge Létourneau était dissident.

Voici maintenant la liste des autres jugements en matière civile :

Abitibi Power et Paper et Price Brothers : appel rejeté ;

Henry Doyle et W. Doyle et J.-P. Randolph Breton : appel maintenue ;

J.-P.-R. Breton et O. Chalifour, Inc. : appel rejeté ;

Les Phosphates Français et Intercontinental Transports : appel rejeté ;

General Finance Corporation et Clovis Paquet : appel maintenue ;

L.-A. Jourdain et Dame Eva Lamy : appel maintenu ;

Alexandre Barakett et Louis Coury : appel rejeté ;

Omer Gervais et William Paradis : appel maintenu ;

Louis Hébert et la Cité de Thetford-les-Mines : appel rejeté ;

Odilon Boudreau et Oscar Carrinngnan : appel maintenu ;

Les Commissaires d'Ecole de Ste-Anne-des-Monts et Lévesque et al : appel rejeté ;

Les mêmes et Louis Lévesque : appel maintenu ;

James McElready et James Nubrown : appel rejté ;

Henri Darveau et Joseph Damours : appel maintenu ;

Roland Dallaire et Télesphore Morin : appel maintenu pour $3,360.

2 MORTS ET 3 BLESSES

(Suite de la dernière)

pas encore réchauffé, M. Croteau ne vit pas venir l'Express. De leur côté, ceux qui avaient la garde du rapide convoi firent vibrer la sirène en voyant poindre une automobile sur la voie, mais leur signal ne fut pas entendu. Le choc se produisit et fut terrible. L'automobile fut lancée à une grande distance sous les yeux des occupant du convoi qui pouvaient connaître à l'avance le sort réservé aux malheureux passagers de l'automobile.

Lorsque le train eut stoppé, le personnel s'empressa auprès des blessés qui avaient été lancés dans toutes les directions sous la violence du choc. Ces employés du convoi relevèrent tout d'abord M. Mastai Croteau et ne tardèrent pas à constater qu'il avait succombé déjà.

Ils réalisèrent peu après que M. Adélard Croteau, son frère avait eu le même sort. Quant aux trois femmes qui occupaient la machine, elles n'avaient pas cessé de vivre, mais elle portaient de nombreuses blessures. L'équipe d'urgence du convoi leur donna les premiers soins, cependant que M. le Dr Pierre Roy, de Giffard, qui était sur le train, les fit transporter à une maison voisine où il vit à compléter ces traitements donnés à la hâte aux victimes.

Les cadavres des deux frères Croteau furent placés à bord de l'Express qui reprit sa course quelques minutes plus tard. A l'arrivée du convoi à Lévis, le fourgon de la maison Thibault les transporta à la morgue de la rive sud. C'est à cet endroit que le Dr Albert Marois, coroner adjoint pour le district, ira tenir une enquête à 3 heures cet après-midi.

On conçoit l'émoi causé par cette tragédie à Dosquet et à St-Apollinaire où les familles des deux victimes sont très bien connues. La famille croteau qui venait d'être éprouvée par un deuil récent se trouve ainsi à avoir perdu trois de ses membres en l'espace de quelques jours.

L'"Action Catholique" prie tous ceux que cete tragédie affige de bien vouloir accepter l'expresison de ses plus sincères sympathies.

LES TRAVAUX DU RESERVOIR

(Suite de la dernière page)

travail le réservoir est de beaucoup plus avancé qu'on aurait pu le prévoir au début. Par conséquent, cette compagnie ne fait que tenir ses engagements, et le fait de précipiter les travaux ne lui serait guère plus profitable, même s'il en était autrement pour la ville.

On a compté à certaines journées jusqu'à 450 journaliers sur le chantier des Plaines d'Abraham. A l'heure actuelle, il n'en reste qu'une centaine, qui devront aussi abandonner le travail avec l'arrivée des premiers bordées de neige.

C'est dire que l'armée des chômeurs va s'augmenter de 450 unités par la fermeture temporaire de cet important chantir.

Les entrepreneurs sont maintenant assurés de pouvoir terminer le tout avant le premier novembre de l'année prochaine, tel que spécifié par la ville dans une clause du contrat intervenu entre elle et la Cie de Construction de Québec.

M. J.-W. LAVIGNE A REMPORTE LE PREMIER PRIX

Les membres du Comité final des juges composé de M. J.-Alphonse Fortin, avocat, M. Casimir Hébert, président de la Société Linguistique du Canada et de M. Jules Larivière, notaire, viennent justement de décerner les 100 grands prix donnés gratuitement par l'Association Internationale des manufacturiers. Ces juges, après avoir examiné soigneusement ces entrées, ont décerné ces prix dans l'ordre suivant :—

1er prix, bourse de $2,000.00 à M. J.-W. Lavigne, 140, rue St-Paul, St-Jean, P.Q.; 2ième prix, bourse de $800.00, à M. G. Bonnier, 38 St-Louis, Québec, P.Q.; 3ième prix, bourse de $400.00 à Mme A. Gélinaeu, 6072a, Des Erables, Montréal; 4ième prix conjointement, bourse de $150.00 à M. G. Paytoun, 32, Gibson, Ave Toronto, Ont., et bourse de $150.00 à M. D. K. Stephen, 5 Rowanwood Ave, Toronto, Ont., 5ième prix, bourse de $250.00 à Mlle C. Mailloux, 1791 Beaudry, Montréal; 6ième prix, bourse de $100.00 à M. F.-J. Osborn, 59 Henry St. Galt, Ont., 7ième prix, bourse de $60.00 à L. F. M. Hartling, 164, Church St. Edmundston, N.B., 8ième prix, bourse de $50.00 à Mlle Alice Pélardeau, 436 rue St-Hubert, 9ième prix, bourse de $30 à Mme Henri Rancourt, Proulxville, Québec; 10e prix, bourse de $25.00 à Mlle Jeanne Benoit, 5074, hristophe-Colomb.

En plus 15 bourses de $10.00 chacune, 15 bourses de $5.00, 20 bourses de $3.00 chacune et 40 bourses de $2.00 chacune ont été décernées à d'autres concurrents.

Nous félicitons donc ces heureux gagnants pour le beau succès qu'ils ont remporté dans ce concours.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée pour Associations catholiques et militaires s'ouvrira à la Villa Manrèse j

LES OBJECTIONS PRELIMINAIRES REJETEES PAR LE JUGE EN CHEF

LES TRAVAUX DU RESERVOIR DE 30,000,000 DE GALLONS SUSPENDUS TEMPORAIREMENT

Près de 200 ouvriers viennent d'être renvoyés et dès la première bordée de neige, on congédiera ceux qui travaillent encore actuellement, environ une centaine.— Les travaux ont progressé rapidement.

JUSQU'EN NOVEMBRE 1932

Les travaux du réservoir de 30,000,000 de gallons que la ville fait présentement construire sur les Plaines sont pratiquement arrêtés à l'heure actuelle, et ce n'est pas avant le printemps prochain que la majorité des journaliers employés à cet endroit pourront reprendre leur travail.

Depuis quelques jours, on a dû suspendre "indéfiniment" près de 200 travailleurs en prévision de l'arrivée des jours froids et de la neige qui ne permettent pas la mise en place de certains matériaux. Dès la première grosse bordée de neige les quelque 1100 journaliers qui ont encore du travail à l'heure actuelle se trouveront également sur le pavé.

Cette situation qui aggrave le chômage dans Québec est née du fait que les entrepreneurs qui ont la responsabilité de l'entreprise ne peuvent assumer le risque de mettre en place du beton ou du ciment sur un sol dur ci par les gelées et qui se déplacerait avec le retour des journées chaudes. Il est aussi plusieurs autres matériaux que les circonstances ne permetent pas de mette en place pendant la saison rigoureuse.

D'autre part, la compagnie de construction de Québec à qui cette entreprise gigantesque a été confiée a jusqu'au premier du mois de novembre 1932 pour exécutre son contrat. Comme jusqu'ici elle a employé des centaines de journaliers et qu'aucun retard n'est venu retarder son

(Suite à la page 7)

LA PROVINCE EMPRUNTERAIT DIX MILLIONS

Le gouvernement se ferait autoriser par la Législature à emprunter une somme pour divers travaux.

Nous apprenons de source officieuse que dès cette semaine, le Gouvernement se fera autoriser par la Législature à emprunter la somme de 10 millions afin de pouvoir entreprendre ou poursuivre les travaux de chômage et venir en aide d'autres façons aux miséreux.

Cet emprunt était attendu depuis le discours du trône. Le Gouvernement a dépensé toutes les réserves qu'il possédait depuis le début de la crise que nous traversons. On croit que le Gouvernement suivra la procédure ordinaire. Des résolutions précédant un bill présentées et la députation en disposera. L'Opposition, aprenons-nous, ne critiquerait que modérément, estimant que le Gouvernement doit profiter de son crédit pour ne pas laisser les sans travail dans la misère.

L'OUVERTURE DU JUVENAT DOIT ETRE RETARDER

L'ouverture officielle du Juvénat des Pères Maristes, à Sillery qui devait avoir lieu aujourd'hui même vient d'être remise au premier décembre prochain vu que les traaux ne sont pas complètement terminés.

On croit pouvoir recevoir à cette date les 46 élèves actuellement inscrits qui seront repartis en trois classes, une sixième, une cinquième et une quatrième.

S. E. MGR PLANTE A SAINT-ESPRIT

Son Excellence Monseigneur Omer Plante, présidera, ce soir, à 7 h. 30, l'ouverture de la grande vente charitte qui aura lieu dans le soubassement de l'église du Saint-Esprit. Cette vente sera la première du genre organisée dans cette paroisse et elle durera jusqu'au 2 décembre.

Contrairement à ce qui a été déjà annoncé il n'y aura pas de parade des automobilistes de la paroisse pour faire escorte à Mgr Plante. Seuls M. le curé Léon Létourneau et le marguillier en charge de la paroisse iront chercher Son Excellence à l'Archevêché, pour le conduire à la salle du bazar.

L'ABBE JOLICOEUR A PRIS DU MIEUX

La santé de M. le curé Jolicoeur, ilorée sensiblement depuis quelques jours. Le distingué malade a même put quitter le lit et s'intéresser quelque peu aux affaires de sa paroisse.

Nous souhaitons vivement que ce mieux s'accentue encore davantage, et formons des voeux pour son complet rétablissement.

MME E. LEBEL A WAYNE, ALBERTA

Mme Vve Edouard Lebel, de Montmagny, mère de M. l'abbé J.-A.-Napoléon Lebel, curé de Wayne, Alberta, est revenue passer l'hiver à Wayne, avec son fils, au presbytère.

COMPTE RENDU PREMATURE !...

Notre confrère de la rue de la Fabrique donne ce matin, dans sa onzième page, deuxième colonne, sans force détails heureusement, le compte-rendu d'une bénédiction de cloche à Ste-Claire qui n'aura lieu que... dimanche prochain, 22 novembre.

Espérons que ses lecteurs... s'ils s'en aperçoivent... ne lui tiendront pas compte de pareille primeur et sauront apprécier à leur juste valeur... ses sources d'information.

Notre journal avait publié cette nouvelle en primeur dès vendredi dernier mais comme devant n'avoir lieu que le 22 courant.

Notre confrère qui s'est empressé... le lendemain de reproduire cette nouvelle aurait bien dû remarquer la date de la cérémonie avant d'en donner un compte-rendu à l'eau de rose.

C'est de la plus élémentaire prudence. N'est-ce pas ?

Qu'en pensez-vous confrère? Sans rancune.

CELEBRATION DE LA SAINTE-ELISABETH

Les Tertiaires, hommes et femmes, sont invitées à célébrer la fête de sainte Elisabeth, jeudi soir. Il y aura prédication spéciale chez les RR. FF. Franciscains, à 7 heures 30. Le R. P. Raphaël, O.M.I., donnera le sermon qui sera suivi de la bénédiction du très Saint Sacrement.

L'HIVER NE CAUSERA PAS DE SURPRISE

Les brises-glaces seront prêts à entrer en service cette semaine.— Le McLean a tout son équipage.

Les brise-glaces du département de la Marine commenceront probablement leur service cette semaine. Le McLean est déjà prêt mais les équipages des autres navires ne sont pas encore choisis et le département de la Marine doit s'en occuper dès maintenant afin que toute la flotte soit prête à partir quand les premières glaces auront fait leur apparition sur le fleuve.

Deux de ces navires seront affectés à la région de Montréal et deux autres feront le service entre Québec et la région du bas St-Laurent. Enfin, le cinquième resterait à Québec pour répondre au premier appel dans toutes les parties du fleuve.

D'après les dernières informations le "Montcalm" trait encore à Sydney cette anée pour aider les charbonniers à sortir de ce port avec leurs cargaisons. Il part généralement à la fin de décembre ou au début de janvier. On croit qu'il ser encore affecté au même travail cette année.

ETABLISSEMENT D'UN JARDIN ZOOLOGIQUE A CHARLESBOURG

Des propriétés ont été achetées à la Montée des Moulins.— La zône qui serait transformée en jardins mesure une centaine d'acres de longueur par 23 de largeur.— Des maisons ont déjà été démolies.

$37,500 DU GOUVERNEMENT FEDERAL

Depuis au-delà d'un an, les premières démarches pour l'organisation d'un Jardin Zoologique provincial avaient été faites lorsque les autorités du Ministère de la Colonisation songèrent à demander l'aide du Fédéral pour l'exécution de ce projet. Or la "Presse Canadienne" vient d'annoncer que le Fédéral accorde $37,500, en vertu de la loi du chômage.

Le gouvernement Provincial a donc une bonne somme pour poursuivre l'exécution de son projet. On se demande cependant si l'hon. LaFerté poussera activement les travaux. Le Ministère tient à réduire les dépenses le plus possible tout en donnant du travail aux chômeurs. Avec l'aide de son sous-ministre, M. L.-A. Richard, l'hon. LaFerté, apprenons-nous ce matin, ferait exécuter les travaux préparatoires mais attendrait quelque peu avant de construire les abris.

Les principaux travaux consisteraient alors en construction de barrages pour la formation de lacs artificiels. Les terrains achetés à Saint-Pierre de Charlesbourg, en vue d'une transformation en Jardin Zoologique sont sillonnés de petits ruisseaux où les diverses espèces animales pourront prendre facilement leurs ébats.

La zône achetée se trouve à la Montée des Moulins. Anciennement, il y avait à Charlesbourg, trois moulins appartenant à MM. Lockwell et Plamondon. Cette zône est située aux limites de Charlesbourg. Elle touche à Notre-Dame des Laurentides et à Saint-Emile. Elle mesure une centaine d'acres de long par 23 de large.

Des travaux ont déjà été faits. Des maisons ont été démolies et même actuellement, on s'occupe de nivellement.

LA R. SOEUR SAINTE-ANNE EST DECEDEE

La défunte, née Laurette Pépin, âgée de 25 ans, avait prononcé ses voeux, le 11, à Charlesbourg.

La Révérende Soeur Marie de Sainte-Anne-de-Jésus, née Lauretta Pépin, de la communauté des Soeurs du Bon Pasteur, qui avait eu l'insigne faveur de prononcer au foyer paternel des voeux privés le 11 novembre dernier, est décédée hier matin à 11 h. précises dans sa famille à Charlesbourg.

Elle était âgée de 25 ans et avait fait son postulat et 9 mois de noviciat chez les Soeurs du Bons-Pasteur.

Gravement atteinte d'une maladie qui ne pardonne pas, on lui avait permis de retourner chez elle le 20 octobre dernier. La dépouille mortelle a été transportée hier après-midi à la Maison-Mère des Soeurs du Bons-Pasteur o elle restera exposée jusqu'au jour des funérailles qui auront lieu mercredi matin à 7 h. 30 dans la chapelle de l'Institution.

Lui survivent: Ses pères et mère: M. et Mme Philéas Pépin, de Charlesbourg; ses soeurs: les Révérendes Soeurs Marie-de-la-Passion et Sainte-Jacques de la même communauté du Bons-Pasteur, Mmes L.-V Houde, de Québec; J. Palardeau, de Québec; Adélard Blouin, de Québec; Mme L. Giroux de Charlesbourg; Mlle Blanche Pépin de Charlesbourg; ses frères MM. Antonio et Maurice Pepin, de Charlesbourg.

L'Action Catholique prie la communauté du Bon-Pasteur et les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus vives sympathie.

ECOLE SUPERIEURE DE PHILOSOPHIE

M. l'abbé Arthur Robert, directeur du Grand Séminaire, donnera un nouveau cours ce soir à 8 h. 15, à l'Ecole Supérieure de Philosophie. Le sujet traité sera le suivant: "La conception stoïcienne de la douleur"

AJOURNEMENT

La cause qui met aux prise sla cité de Québec et un contracteur qui n'aurait pas payé le salaire minimum pour l'enlèvement de la neige a été remise à mercredi de cette semaine.

Me Elisée Thériault occupe pour la ville dans cette cause dont l'issue est atenndue avec beaucoup d'intérêt à l'Hôtel de Ville.

ARRESTATION DE FAUX MENDIANTS

Deux faux mendiants ont été condamnés à la prison samedi dernier par M. le juge Hugues Fortier de la Cour des Sessions de la Paix. Les deux individus se disaient sourds et muets, et pour incite rles gens à la charité ils portaient une supplique écrite. Seulement, la précieuse pancarte portait les mots: "Je n'hésite pas à ... et la signature d'un religieux éminent de cette ville. Quelqu'un remarqua bien le mot "hésiter avec un "z" au lieu d'un "s" ce qui fit douter de l'authenticité de la signature.

Une brève enquête faite par la police dans la suite amena l'arrestation de ces faux mendiants.

10 MOIS DE PRISON

M. le juge Fitzpatrick a condamné samedi à dix mois de prison un nommé Etienne Lagacé, de résidence inconnue. L'accusé avait volé $17 au magasin Brophy sur la rue Buade et $35. dans un restaurant voisin.

Sir François Lemieux décide que les timbres sur les documents n'étaient pas nécessaires.— Le président du tribunal décide également que le dépôt pouvait être fait par une personne autre que le pétitionnaire.

L'INTERVENTION DE M. HOUDE

La cour déclare que M. Houde ne peut être déclaré coupable de "Maintenance".— Il aurait fallu prouver l'intention de commettre ce crime.— L'inscription en appel devra être faite dans les cinq jours.

CHAQUE PARTIE PAIE SES FRAIS

Les objections préliminaires de Me Louis St-Laurent contre les contestations d'élections des comtés de Québec, Lévis, Montmorency et Portneuf ont été rejetées aujourd'hui par Sir François Lemieux, Juge en Chef de la Cour Supérieure. Dans un jugement très élaboré, le savant président du tribunal a noté toutes les objections soulevées et les a jugées en donnant toutes les références aux différents statuts qu'il a consultés et la jurisprudence déjà établie en pareilles matières.

Les pétitionnaires eux-mêmes s'étaient objectés à la production des objections parce qu'elles ne portaient aucu ntimbre. "On nous a référé, dit Sir François, aux règles de pratique de 1875, mais elles ne contiennent aucune disposition au sujet du dépôt sur les objections préliminaires. Pendant longtemps les objections préliminaires en matière de contestation d'élection étaient reçues sans timbres et sans dépôt. Plus tard des timbres et dépôts ont été imposés, tant à Montréal qu'à Québec, sur les objections préliminaires mais les protonotaires nous informent qu'ils n'ont jamais requis tels timbres et dépôt, mais que les parties l'ont fait de leur chef et pour plus de sûreté. Dans le présent cas, les obections préliminaires ont été reçues par le protonotaire sans timbres et sans dépôt parce qu'il croyait que la chose n'était pas nécessaire"

Dans leurs objections, les défendeurs ont allégué que, aux termes du statut, le pétitionnaire seul a le droit de faire ou de fournir le dépôt requis et que si un tiers le fournit en tout ou en partie, ce dépot est nul et comme conséquence juridique, la pétition doit être renvoyée. Le statue provincial dit: "Lors de laprésentation d'une petition, le pétitionnaire doit donner un cautionnement pour le paiement des frais, charges, et dépenses qui peuvent devenir dues par lui".

Il s'agit donc d'interpréter le mot "doit" et mot "shall" de la version anglaise. A l'appui d'une jurisprudence très étendue, Sir François Lemieux dit que ce mot n'est pas impératif et qu'il importe peu que la somme déposée au greffe appartienne au pétitionnaire au moment du dépôt ou quelle lui ait été fournie par un étranger, cet argent représentant à toutes fins que de droit le cautionnement exigé par la loi.

Les défendeurs ont soutenu également que sans l'intervention de M. Houde, les pétitionnaires n'auraient pas pris de pétition parce qu'ils n'avaient pas les moyens de le faire. Tous les deniers ont été fournis par M. Houde qui avait chargé un M. Fortier de les distribuer. Les députés dont l'élection est contestée prétendent que "l'intervention de M. Houde" par l'avance de deniers, est une illégalité et constitue une offense de droit commun anglais, connue sous le nom de "maintenance'. Cette offense est peu connue, dit Sir François, et les praticiens n'en ont qu'une idée vague. Elle a été rarement soulevée devant les triburaux et le plaidoyer de Me St-Laurent à ce sujet a créé une sensation dans le monde judiciaire.

"Le fait de fournir des dépôts pour des pétitions d'élections dans lesquelles on accuse soixante députés d'avoir chacun d'eux, remporté une élection par les mêmes procérés, les mêmes fraudes, les mêmes manoeuvres, le tout exprimé dans des formules semblables, imprimées d'avance, est un procédé apparemment abusif exorbitant dont on n'a pas de précédents dans l'histoire politique de ce pays ni dans les annales judiciaires. Ce serait porté à croire, à moins de circonstances spéciales, que cette conduite constitue un maintenance". Les pétitionnaires ne peuvent pas être taxés de "maintenance" parce qu'ils ne se sont jamais concertés avec M. Houde au sujet des contestations. Pour déclarer M. Houde coupable de "maintenance", il aurait fallu prouver l'intention de commettre ce crime; que les pétitionnaires savaient cette intention et qu'ils étaient partie à un complot pour susciter un procès dans le but d'embarrasser ou autrement nuire aux défendeurs".

"De ce chef, nous concluons, après le délibéré le plus sérieux, que le dépôt est légal. Nous ajouterons que nous nous sommes inspirés des lumières de la plupart des juges saisis des Exceptions Préliminaires".

Dans certaines contestations, les défendeurs se plaignent du fait que le dépôt n'a pas été étendu aux frais que peuvent encourir les officiers-rapporteurs ou les sous-officiers-rapporteurs. Dans certaines pétitions, dit le juge, on se plaint mais on ne va pas plus loin. Aucune conclusion n'est prise contre eux.

Sir François Lemieux faitquelque s considérations sur chacune des contestations séparément et dit en terminant :

"Les Cours de Justice se sont montrées réfractaires au maintien d'informalités en matière de contestation d'élection et il a été souvent décidé par le uge Strong de la Cour Suprême, qu'il fallait des irrégularités formelles pour venir à la conclusio nde rejeter une pétition d'élection.

Comme on le voit, les défendeurs nous ont soumis à une étude sérieuse d'un grand nombre d'objections, et, vu les circonstances de la cause, la Cour renvoie les Objections Préliminaires dans chacun des cas qui nous sont soumis, mais chaque partio payant ses frais."

Par suite de ce jugement, les délais pour produire toute autre procédure commencent à courir et les défendeurs devront produire une inscription en appel dans les 5 jours, s'ils entendent aller en appel. S'il y a appel, les délais ne courent pas pour produire d'autres procédures.

GRANDE DEMONSTRATION A SAINT-LOUIS DE GONZAGUE

Plusieurs élèves sont reçus dans les associations St-Louis de Gonzague et Saint-Enfant Jésus.— Allocution de l'aumônier de la communauté.— Salut solennel au St-Sacrement chanté par M. l'abbé J.-N. Proulx.

M. L. MORNEAU ELU PRESIDENT

Une belle démonstration religieuse s'est déroulée hier après-midi en la chapelle du Penalonnat Saint-Louis de Gonzague alors qu'un fort contingent d'élèves des deuxième et troisième salles furent reçus dans les associations de Saint-Louis de Gonzague et du Saint-Enfant Jésus.

Cette cérémonie commença à 2 h. 45 et fut présidée par M. l'abbé Wilfrid Moreau, aumônier de l'institution.

Les élèves arrivèrent processionnellement à la chapelle avec bannières et drapeaux déployés alors que la chorale de la seconde salle avec M. J.-A. Fortin comme soliste, entonnait le beau cantique "Fortunés habitants des Cieux".

Dans son alocution de circonstance M. l'aumônier donna de sages conseils aux récipiendaires et les engagea fortement à suivre les traces de leur saint patron et protecteur St-Louis de Gonzague, recommandant aux tout-petits d'imiter en toutes leurs actions le saint enfant Jésus.

Un salut du St-Sacrement que chanta M. l'abbé N.-J. Proulx termina cette pieuse cérémonie.

Hier soir avaient lieu les élections pour les élèves de la seconde salle. Les heureux élus sont: Président: M. Louis Moreau; Vice-président: M. Marcel Dufour; Secrétaire: M. Robert Lantier; Porte-drapeau: M. Raymond Côté.

LA NOUVELLE PAROISSE DE STE-MARTHE

M. l'abbé J.-A.Lamontagne, curé de la nouvelle paroisse de Ste-Marthe de Gaspé, l'église, le presbytère et l'école. (Photo Conrad Gagnon, Ste-Anne-des-Monts).

DES RECEPTIONS AUX DELEGUES MERCREDI

Les 75 sénateurs américains qui poursuivent actuellement une enquête dans notre pays sur le système canadien de taxe de vente, viendront à Québec, mercredi alors qu'ils rencontreront l'hon. Premier Ministre. Dans l'après-midi, ils seront reçus chez le Lieutenant-Gouverneur.

DEUX MORTS SUBITES A LA PERADE

M. Arthur Charest, 60 ans, et M. Albéric Villeneuve, 71 ans, succombent à quelques heures d'intervalle.

La paroisse de Ste-Anne de la Pérade a enregistré deux morts subites dans la journée d'hier. M. Arthur Charest, fils de M. Zéphirin Charest, est décédé à l'âge de 60 ans et M. Albéric Villeneuve, époux de Dame Elwidge Godin, est décédé à l'âge de 71 ans.

M. Charest était en promenade à Ste-Anne de la Pérade et semblait en parfaite santé. Il se sentit indisposé hier et mourut peu de temps après.

M. Villeneuve est un citoyen de Ste-Anne très bien connu. Il jouissait apparemment d'une assez bonne santé, malgré son âge, et la nouvelle de sa mort a causé une douloureuse surprise à toute la population.

Les funérailles seront annoncées plus tard.

L'Association des Chanteurs de Québec se réunira lundi soir, à 8 h. le 16 novembre, àl'Hôte l de Ville, pour procéder à l'élection de ses officiers pour 1931-32.

Tous les membres et tous les amis sont invités à cette réunion.

2 MORTS ET 3 BLESSES DANS UNE COLLISION AU PASSAGE A NIVEAU DE ST-APOLLINAIRE

M. Mastai Croteau, de Dosquet et M. Adélard Croteau, de Lawrence, Mass., sont tués instantanément.— Mme W. Croteau et Mlle Marie-Louise Croteau, sont gravement blessées.— Légères blessures à Mlle Laura Guérin.

ENQUETE DU CORONER CET APRES-MIDI

Une horrible tragédie qui a causé hier la mort de deux citoyens, s'est déroulée à la traverse à niveau de Saint-Apollinaire où l'"Express Maritime" du Canadien National a frappé une automobile occupée par cinq personnes. Le bilan de la tragédie est le suivant :

DEUX MORTS

M. Adélard Croteau, 40 ans, de Lawrence Mass.

M. Mastai Croteau, 35 ans, de Dosquet, Qué.

BLESSES

Cette nouvelle tragédie s'est déroulée dans des circonstances tout à fait particulières. L'une des victimes, M. Adélard Croteau, et sa soeur, Mademoiselle Marie-Louise Croteau, étaient venu à Dosquet, il y a quelques jours seulement, afin d'assister aux funérailles de leur frère décédé récemment. Hier après-midi, avant leur départ, ils voulurent visiter quelques parents qu'ils n'avaient pas revus depuis plusieurs années. Vers 4 heures, ils prirent place dans la machine que conduisait M. Mastai Croteau, de Dosquet, afin de retourner à la résidence de leur frère. Lorsque l'auto s'engagea sur la traverse à niveau, l'Express Maritime arrivait à une allure de 35 milles à l'heure. Probablement absorbé par sa machine, dont le moteur n'était

(Suite à la page 7)

GIROUX PERD SA CAUSE EN COUR D'APPEL

La Couronne a aussi gain de cause contre Pluze.— Deux juges dissidents dans le cas de Bastien.

La Cour d'Appel a été unanime pour maintenir le jugement rendu par M. le Juge Arthur Fitzpatrick déclarant Emile Giroux coupable de parjure. Les accusations portées contre le major Braun Langeller par Emile Giroux dans le procès d'Andre Pluze ont été jugées malicieuses et faites uniquement dans le but d'attaquer la réputation de l'assistant-contrôleur du service présent de la Commission des Liqueurs. Le jugement fut prononcé par l'hon. juge Paul St-Germain, au nom de ses collègues, les honorables juges Tellier, Rivard, Létourneau et Galipeault.

Le jugement contient une étude très détaillée de toute la preuve et rapporte les circonstances qui ont donné lieu au procès.

Le printemps dernier, la Commission des Liqueurs faisait arrêter huit individus sous une accusation de complot pour frauder le gouvernement en faisant le commerce illégal des liqueurs.

Giroux vint rendre témoignage pour son co-accusé. Pluze et déclara que pendant la semaine qui avait précédé les élections du 23 juillet 1930, il était allé au Club de Réforme sur la rue St-Augustin, pour livre

(Suite à la page 7)

CAMBRIOLAGE A LA POINTE DE LA R.-DU-LOUP

Des rôdeurs nocturnes en quête d'un refuge pour se mettre à l'abri de intempéries de l'automne ont pénétré en fin de semaine dans la résidence de M. J. des A. Tessier et forcé l'entrée du garage de l'hon. M. L.-A. Taschereau, à la Rivière-du-Loup. Heureusement, ces maraudeurs n'ont rien saisi de ce qui leur tombait sous la main, mais ils ont laissé la maison de M. Tessier dans le plus grand désordre.

M. Eugène Bérubé gardien des résidences d'été à la Rivière-du-Loup, a constaté que ces individus avaient établi le courant électrique dans la maison et qu'ils avaient consoufftre quantité d'aliments qui se trouvaient dans un garde-manger.

La police a aussitôt commencé une enquête qui devrait aboutir à d'heureux résultats.

ACQUITTEMENT

Une femme de cette ville a été acquittée par M. le juge Demers samedi, après avoir subi son procès. Elle était accusé de vagabondage et fut libérée sur la défense faite par Me Lucien Darveau, du bureau légal Lemieux et Darveau.

L'AIDE AUX PAUVRES

Les oeuvres diverses de la Société de Saint-Vincent de Paul sont l'objet de la plus vive sympathie générale. Son honneur le maire H.-E. Lavigueur a bien voulu avec l'honorable premier ministre, M. L.-A. Taschereau, et l'honorable M. Maurice Dupré Solliciteur Général du Canada, accepter de patronner l'oeuvre du refuge de nuit. Voici en quels termes le maire de Québec s'exprime :

Québec, le 7 nov. 1931

Cher Monsieur Magnan,

Je trouve, à mon retour d'Europe, votre lettre du 25 septembre dans laquelle vous m'invitez à patronner l'oeuvre du Refuge de nuit que la société St-Vincent de Paul se propose de fonder à Québec.

C'est volontiers, cher monsieur Magnan, que j'accorde mon patronage à cette heureuse initiative nouvelle de votre société, qui répond à un réel besoin en ces temps de crise. Je souhaite ardemment que le nouveau refuge obtienne le concours de tous les dévouements capables d'en faire un succès qui réponde aux espérances de votre société.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

(Signé) H.-E. LAVIGUEUR,
Maire de Québec

M. C.-J. Magnan, président,
Conseil Central de la
Société St-Vincent de Paul
71, Chemin Ste-Foy, Québec.

Le nouveau refuge de nuit remplace celui de la Côte d'Abraham où tant d'indigents avaient trouvé un abri au cours de nos rudes nuits d'hiver.

EDIFICE A 12 ETAGES RUES DAUPHINE ET ST-STANISLAS

Le nouveau gratte-ciel s'élèverait sur l'emplacement de l'église Wesley.— Le projet sera soumis cette après-midi à la Commission d'urbanisme.— On voudrait y aménager des bureaux d'affaires.

DEMARCHES QUI DATENT DE 3 ANS

Un projet d'après lequel on ériegerait sur l'emplacement de l'église presbytérienne Wesley, coin Dauphine et St-Stanislas, un gratte-ciel d'un douzaine d'étages, va être soumis dès cette après-midi à la Commission d'urbanisme.

Cette commission sera invitée à approuver ce projet qui ne manquera pas de faire grand bruit. On se rappelle, en effet, qu'il y a trois ans environ des démarches avaient été faites en rapport avec la construction d'un vaste garage au même endroit. Des procédures prises par la ville dans la suite avait fait avorter l'entreprise, et depuis lors il n'avait été aucunement question de démolir l'église Wesley et d'ériger une autre construction à cet endroit.

Le projet que l'on vient de mettre en lumière prévoit à la construction d'un gratte-ciel de douze étages qui serait érigé par la James Ruddick Corp. Co qui vient de terminer l'édifice des vétérans en arrière de la place Montcalm.

Cet édifice sera affecté à des bureaux d'affaires.

Dans les milieux municipaux on semble d'avis que la Commission d'Urbanisme refusera probablement d'autoriser cette entreprise.

DERNIER JOUR POUR LES TAXES

Les corridors de l'édifice municipal étaient encombrés cet avant-midi d'une foule dereprésentants des maisons d'affaires qui venaient régler leur compte de taxes. En effet, ledéla i accordé à cette fin expire aujourd'hui même et après cette date tous ceux qui n'ont pas versé dans le trésor municipal le montant exigé s'exposent à perdre leur droit de vote.

Or, comme les élections municipales arrivent à grands pas, chacun se empressait aujourd'hui de se conformer à la loi pour ne pas s'exposer aux rigueurs de la loi.

UNE AUBAINE POUR LES CULTIVATEURS

Les cultivateurs progressifs peuvent faire une exploitation bien légitime de la crise actuelle. Les conditions du marché sont exceptionnellement favorables pour la fertilisation des terres. Ainsi, M. Louis-Philippe Roy, chef des Services, nous apprenait ce matin que le prix de la chaux en vrac est actuellement de 70 sous la tonne. Comme le ministère de l'Agriculture paie le transport jusqu'à concurrence de $1.50, croyons-nous, les cultivateurs peuvent faire un emploi considérable de ce fertilisant essentiel.

Certains cultivateurs en profitent car M. Brisebois, agronome de Lévis, vient de donner une comme de 31 chards pour les agriculteurs de son comté. C'est une des plus grosses encore données.

Cette chaux vient de Hull. Une autre carrière l'offre aussi à un prix très bas et dont le coût de transport serait moindre.

UN MUR SERA CONSTRUIT A ST-ROMUALD

Pour protéger les propriétés contre les empiètements du fleuve.—Longueur d'environ 800 pieds.

Des travaux considérables seront entrepris ces jours-ci à St-Romuald. Grâce à un octroi du gouvernement fédéral, un mur de protection sera construit entre les propriétés de Mme Pierre Cantin et de M. Wade, le long du fleuve, à environ 25 à 30 pieds de la voie du tramway. Le mur aura une longueur de 800 pieds et empêchera le fleuve de miner le terrain. Comme l'"Action Catholique" l'annonçait récemment, l'entreprise sera payée entièrement par le gouvernement fédéral.

Les travaux devaient commencer ce matin, mais des difficultés sont survenues et l'entreprise a été retardée. D'après les renseignements que nous avons obtenus les propriétaires intéressés auraient réclamé une indemnité et Ottawa aurait refusé, sous prétexte que le mur doit donner de la valeur à ces mêmes propriétés.

On nous apprend ce matin que les parties s'entendront à l'amiable et que les travaux commenceront ces jours-ci.

UNE ENTREVUE A L'HOTEL-DE-VILLE

Le maire Lavigueur a eu une entrevue cet avant-midi avec MM. Henri Cloutier manufacturier de chaussures et A. G. ePuny président de la Chambre de Commerce.

On sait que M. Cloutier a décidé d'établir sa manufacture à Kitchener Ont. Comme il s'agit d'une industrie qui, jusqu'à présent avait employé plusieurs quebecois, on veut tenter d'empêcher ce déménagement.

Bien que l'entrevue ne soit pas terminée au moment où nous allons sous presse, nous croyons savoir que ces démarches des autorités seront inutiles, et qu'elles ne changeront rien à la situation. M. Cloutier a conclu des arrangements pour la location d'un édifice à Kitchener et son matériel sera transporté sous peu.

Son commerce à l'étranger sera plus favorisé par ce changement et c'est pour des raisons absolument "commerciale qu'il a près cette décision.

De plus, la ville de Kitchener qui voit avec plaisir l'établissement d'une nouvelle industrie dans son milieu a fait certaines concessions dont notre concitoyen va profiter.